Nations Unies $S_{PV.8472}$



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

Provisoire

8472° séance Mardi 26 février 2019, à 15 heures New York

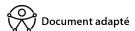
Président: (Guinée équatoriale) M. Matjila Membres: Allemagne M. Heusgen M. Pecsteen de Buytswerve Chine M. Ma Zhaoxu Côte d'Ivoire.... M. Adom M. Abrams/M. Ordeman Fédération de Russie.... M. Nebenzia France M. Delattre M. Syihab Koweït M. Alotaibi M. Meza-Cuadra Pérou. Mme Wronecka Pologne.....

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Hickey

Ordre du jour

La situation en République bolivarienne du Venezuela

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







M. Singer Weisinger

La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République bolivarienne du Venezuela

Le Président (parle en espagnol): Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants d'Antigua-et-Barbuda, de l'Argentine, du Belize, du Brésil, de l'État plurinational de Bolivie, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de la Dominique, de l'Équateur, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Suriname, de l'Uruguay et de la République bolivarienne du Venezuela à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (parle en anglais): Il y a exactement un mois, j'ai présenté au Conseil de sécurité un exposé sur la crise prolongée au Venezuela, notamment sur ses dimensions politique, économique, humanitaire et en matière des droits de l'homme (voir S/PV.8452). Depuis lors, nous avons assisté à une escalade alarmante des tensions. Comme je l'ai indiqué dans mon dernier exposé au Conseil, le 23 janvier, le Président de l'Assemblée nationale, Juan Guaidó, a invoqué des dispositions de la Constitution pour s'autoproclamer Président par intérim du Venezuela au cours d'une manifestation organisée par l'opposition. L'application de ces dispositions constitutionnelles a été fortement contestée par le Gouvernement.

Dans le cadre des mesures qu'il a prises depuis lors, M. Guaidó a annoncé que des vivres et des fournitures médicales seraient acheminées vers le Venezuela. En réponse, les États-Unis et d'autres pays ont entreposé de la nourriture et des médicaments aux frontières colombienne et brésilienne ainsi qu'à Curaçao. Par ailleurs, la Fédération de Russie et la Chine ont, en coordination avec le Gouvernement vénézuélien, livré de

l'aide au Venezuela, qui sera distribuée aux personnes dans le besoin.

Le 22 février, le Gouvernement vénézuélien a temporairement fermé plusieurs ponts internationaux à la frontière avec la Colombie ainsi que des postes-frontières avec le Brésil. Il a également accru sa présence sécuritaire dans ces zones.

Le 23 février, M. Guaidó a dirigé les efforts entrepris par des volontaires et des législateurs pour faire entrer au Venezuela des vivres et des médicaments qui avaient été entreposés au Brésil et en Colombie. Des incidents violents se sont produits à différents points le long des frontières avec le Brésil et la Colombie, les forces de sécurité vénézuéliennes ayant bloqué l'entrée de l'aide au Venezuela.

À la frontière colombienne, deux camions ont été incendiés alors qu'ils tentaient de franchir la frontière, le Gouvernement et l'opposition se rejetant mutuellement la faute. Selon les autorités migratoires colombiennes, au moins 285 personnes ont été blessées du côté colombien. Nous croyons comprendre qu'aucune aide depuis la Colombie n'a été autorisée à entrer au Venezuela.

Le long de la frontière brésilienne, des groupes autochtones soutenant l'opposition ont tenté de faire entrer dans le pays l'aide entreposée au Brésil et se sont heurtés à une résistance. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), entre les 22 et 23 février, quatre décès ont été confirmés près de la frontière brésilienne et 64 autres personnes ont été blessées, dont la plupart par balle. Le HCDH a également reçu plusieurs rapports faisant état de la participation d'éléments armés progouvernementaux aux attaques violentes contre les manifestants.

Dans une déclaration faite le 23 février, le Secrétaire général s'est déclaré choqué et attristé par les récentes violences et les pertes en vies humaines qui ont causé des souffrances supplémentaires au peuple vénézuélien. Il a réitéré l'appel qu'il avait lancé au Ministre vénézuélien des relations extérieures, Jorge Arreaza, le 22 février, pour que la force létale ne soit utilisée en aucune circonstance et par qui que ce soit. Le Secrétaire général a également appelé au calme et exhorté tous les acteurs à réduire les tensions et à ne ménager aucun effort pour empêcher une nouvelle escalade.

La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a condamné les scènes de violence qui se sont produites à divers endroits le long des frontières du Venezuela avec le Brésil et la

Colombie. Elle a condamné l'usage excessif de la force par les forces de sécurité vénézuéliennes et dit que le Gouvernement devait les empêcher d'y avoir recours. Elle a également exhorté le Gouvernement à contenir les groupes qui agissent en son nom et à arrêter ceux d'entre eux qui ont utilisé la force contre les manifestants.

Le Secrétaire général est préoccupé par les graves problèmes humanitaires auxquels le pays est confronté et par leurs répercussions pour les populations vulnérables. Bien que l'absence de données officielles rende très difficile l'évaluation de la situation, les informations dont nous disposons nous brossent le tableau d'une réalité bien sombre, alors que l'économie continue de se détériorer et que des personnes meurent de causes évitables ou quittent le pays pour obtenir de l'aide. Des groupes de la société civile signalent que la mortalité maternelle a augmenté de plus de 50% depuis 2017, tout comme le nombre de décès infantiles. Les patients dialysés, parmi d'autres groupes de personnes souffrant de maladies chroniques, sont descendus dans la rue pour protester contre le manque de médicaments et de services dont ils ont besoin pour rester en vie. D'après les données utilisées par l'Organisation panaméricaine de la santé, la rougeole est maîtrisée, mais 80 % des hôpitaux ne disposent pas des médicaments nécessaires et 30 à 40% du personnel médical a quitté le pays. Selon de nouvelles estimations du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations, on estime à 3,4 millions le nombre de Vénézuéliens qui ont quitté le pays.

Au Venezuela, le système des Nations Unies travaille en coopération avec les institutions d'État compétentes et d'autres acteurs pour appuyer les efforts visant à surmonter ces défis. Sept organismes, fonds et programmes résidents et un organisme non résident sont passés d'un appui axé sur les politiques à une initiative renforcée, priorisée et coordonnée de l'ONU qui fournit une assistance au plus près des personnes dans le besoin. Depuis 2018, l'ONU a intensifié ses efforts sur la base de trois piliers d'action : l'impératif de sauver des vies, le relèvement de l'économie, et la prévention des conflits et les droits de l'homme. Ces mesures renforcées ont été élaborées dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour le Venezuela. La fourniture de l'assistance est guidée par la résolution 46/182 de l'Assemblée générale et par les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Cette assistance doit être exempte d'objectifs politiques et fournie en fonction des besoins.

Il reste beaucoup à faire pour répondre aux besoins extrêmement urgents du peuple vénézuélien. L'ONU est prête à intensifier ces efforts. Nous continuerons d'agir conformément aux principes humanitaires en travaillant avec les institutions vénézuéliennes pour aider les personnes dans le besoin. Le Secrétaire général a souligné à maintes reprises l'importance de ces principes directeurs et a demandé à toutes les parties prenantes et aux États Membres de les respecter.

Comme il l'a dit à de nombreuses reprises, le Secrétaire général est prêt à exercer ses bons offices si les parties se prévalent de cette option. Les acteurs vénézuéliens de tout bord politique ont la responsabilité de placer les intérêts du peuple vénézuélien au centre de leurs actions en cette période critique.

Le Président (parle en espagnol) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Abrams (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé détaillé qui n'incite guère à l'optimisme.

Nous sommes ici aujourd'hui, parce que le régime de facto de Nicolás Maduro a refusé de permettre l'entrée de l'aide humanitaire au Venezuela le 23 février, ce qui a fait des morts et des blessés et provoqué des violences le long de deux frontières internationales. Ces actions ont montré une fois de plus les véritables intentions et la nature du régime Maduro. Des gangs armés, des voyous et des criminels libérés des prisons ont été mobilisés pour contrôler la frontière. Leurs actions ont conduit à l'incendie de l'aide humanitaire plutôt qu'à sa protection.

Et alors que les Vénézuéliens, qui essayaient de faire entrer des vivres et des médicaments dans leur pays, se faisaient tirer dessus, étaient roués de coups ou tués, Maduro dansait à Caracas, littéralement. Quatre personnes sont mortes, plus de 80 Vénézuéliens ont été blessés – voire beaucoup plus que cela – après que les milices du régime ont ouvert le feu. Des manifestants, des travailleurs humanitaires et des journalistes ont marché jusqu'à la frontière pour accueillir l'aide dont le pays a si cruellement besoin et ont été accueillis par des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc.

Les États-Unis et la communauté internationale doivent soutenir le peuple vénézuélien dans ses efforts

19-05543 3/51

pour retrouver sa démocratie. Nous devons respecter sa Constitution et sa souveraineté. Voilà pourquoi nous devons appuyer la présidence par intérim de Juan Guaidó. Et nous devons nous attaquer aux résultats déstabilisateurs du règne corrompu, frauduleux et incompétent de Maduro, qui a semé le week-end dernier l'instabilité et la violence aux frontières de deux autres États Membres, le Brésil et la Colombie.

Maduro et ses acolytes et certains membres de cet organe prétendent que l'acheminement de l'aide humanitaire n'est qu'un spectacle politique et une couverture pour une intervention militaire, mais il est très clair que seul le régime Maduro a recours à la violence, seul le régime a fait appel à ses forces de sécurité et aux gangs armés, seul le régime a trahi l'indépendance et la souveraineté du Venezuela en se soumettant à l'influence des officiers cubains qui se sont infiltrés dans les services de sécurité et de renseignement, seul le régime est connu pour avoir utilisé l'aide humanitaire en tant qu'outil politique de contrôle social et source de corruption endémique.

Maduro veut s'accrocher au pouvoir dans la crise actuelle, et il continue de politiser l'aide par l'intermédiaire du programme des Comités locaux d'approvisionnement et de production, en offrant des avantages à ses partisans tout en se refusant à mettre l'accent mis sur les besoins, ce qui est pourtant indispensable à toute aide, comme l'a dit la Secrétaire générale adjointe DiCarlo. Tout temps supplémentaire que Maduro passera au pouvoir sera du temps supplémentaire qu'il utilisera pour réprimer le peuple vénézuélien. Cela a été prouvé à maintes reprises, et ce week-end encore. Et lorsqu'il a été confronté à la vérité, à savoir que, contrairement à ses affirmations mensongères selon lesquelles l'aide n'était pas nécessaire, les enfants vénézuéliens ont été filmés par Univision en train de fouiller les ordures à la recherche de nourriture, qu'a fait M. Maduro? Il a arrêté les journalistes, saisi leur matériel et ordonné leur expulsion. Mais la vérité demeure, et le triste sort de millions de Vénézuéliens reste inchangé.

Nous sommes reconnaissants à nos partenaires pour leur rôle moteur d'appui à l'aide humanitaire pour le peuple vénézuélien et à son exigence de démocratie. L'Union européenne, l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, le Guatemala, le Honduras, le Panama et le Pérou ont tous condamné rapidement le recours à la violence et appelé à la fourniture d'une aide humanitaire indispensable. Leurs paroles et leurs actions peuvent réellement changer la donne dans cette crise.

Le remède à cette détresse et à cette tyrannie, c'est l'organisation d'une élection libre, juste et transparente ouverte à tous les secteurs de la société et à tous les partis politiques. Cela inclut bien sûr les chavistes, dont le parti a été usurpé, tout comme le pays lui-même, par Maduro. Nous pensons que les partisans de Guaidó et les chavistes peuvent reconstruire ensemble leur pays et édifier un nouveau Venezuela prospère et démocratique. Nous sommes également profondément préoccupés par la sécurité du Président par intérim Guaidó à son retour au Venezuela. Il est de notre devoir, en tant que membres du Conseil, de veiller à ce que le Président par intérim Guaidó puisse rentrer chez lui librement et en toute sécurité.

Le moment est venu de réaffirmer notre attachement au courageux peuple vénézuélien. Nous appelons les membres du Conseil de sécurité à se joindre à nous pour répondre aux besoins croissants du Venezuela et de la région. Nous appelons les États Membres à examiner les ressources et les outils dont ils disposent pour contribuer à la démocratie vénézuélienne et pour faire pression sur le régime illégitime de Maduro pour qu'il se retire pacifiquement. Nous demandons à d'autres pays de se joindre à nous pour sanctionner ceux qui ont été impliqués dans les violences du week-end dernier et qui se sont enrichis grâce au régime corrompu de Maduro. Nous demandons aux États Membres de contribuer à remédier à la situation humanitaire au Venezuela, comme des dizaines de pays l'ont déjà fait avec générosité. Nous leur demandons de se faire une idée nette de la nature du régime de Maduro et de s'interroger sur le but et l'issue probable d'un prétendu dialogue avec quelqu'un qui préférerait bloquer et brûler les médicaments et le pain qui sont donnés à son pays que de les voir entre les mains d'enfants vénézuéliens. Je demande aux membres de demander à Jorge Ramos de Univision quelle est la valeur du dialogue avec Nicolás Maduro.

Le peuple vénézuélien a besoin de notre solidarité et de notre aide pour vaincre un régime vicieux et violent, s'engager dans la démocratie et commencer à reconstruire son pays. Engageons-nous à lui apporter cette aide, cette solidarité et cette assistance.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance, qui est fort opportune, et des informations importantes fournies par M^{me} DiCarlo.

Le Pérou et les gouvernements de la région qui forment le Groupe de soutien de Lima se sont réunis hier, dans la ville de Bogota, et ont adopté une déclaration

sur la grave crise que traverse le Venezuela, qui a été transmise aux membres du Conseil et distribuée comme document officiel du Conseil, et dont les principaux points guident mon intervention.

Dans cette déclaration, le Groupe de soutien de Lima a condamné les actes de répression violente du régime illégitime de Nicolás Maduro qui, sans tenir compte des souffrances de la population vénézuélienne ni des appels de la communauté internationale, ont empêché, le week-end dernier, l'entrée de produits de première nécessité et de l'assistance internationale dans le pays. Ces actes délibérés ont fait des morts et des blessés à la frontière avec la Colombie et le Brésil, aggravant les risques pour la vie, la dignité et l'intégrité du peuple vénézuélien et portant atteinte à la paix et à la sécurité régionales.

Cette situation s'ajoute à la crise migratoire massive en cours, avec plus de 3,4 millions de migrants et de réfugiés vénézuéliens qui ont fui la tyrannie, les violences, la misère et la corruption, forçant presque tous les pays sud-américains à prendre des mesures d'urgence pour accueillir cette population indigente.

Le Pérou veut aujourd'hui se faire l'interprète des quelque 700 000 Vénézuéliens qu'il a accueillis sur son territoire pour réitérer son attachement irréversible à la transition démocratique et à la reconstruction institutionnelle, économique et sociale du Venezuela, tout en exprimant sa solidarité avec ce peuple frère et en reconnaissant son courage et sa ténacité. Le maintien de ce régime illégitime au pouvoir représente en soi une menace sans précédent pour la paix, la sécurité, la liberté et la prospérité de l'ensemble de la région.

Le mois écoulé, depuis que le Conseil s'est réuni pour examiner la situation au Venezuela (voir S/PV.8452), nous avons constaté une détérioration rapide de la situation humanitaire et des droits de l'homme dans ce pays. Plus de 80 % de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire en raison des politiques délibérées du régime de Maduro, qui prive sa population de nourriture et de médicaments, ainsi que d'accès aux services de base afin d'assurer son maintien au pouvoir.

À cela s'ajoute, comme nous l'avons vu, la violence aveugle exercée sans discernement par les groupes armés au service d'un régime accusé de recourir systématiquement et stratégiquement aux assassinats, à l'incarcération, à la torture, aux viols et à d'autres formes de violence sexuelle, l'objectif étant de terroriser le peuple vénézuélien et d'écraser l'opposition au

régime. Nous condamnons le recours à la violence par la dictature contre sa population, sous la forme, entre autres, de détention injuste et arbitraire de prisonniers politiques et de journalistes.

Étant donné que ces crimes graves continuent d'être commis en toute impunité, nous demandons à nouveau au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale d'ouvrir dès que possible une enquête sur les crimes contre l'humanité que le régime de Maduro commet au Venezuela depuis le 12 février 2014. Nous appelons également la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à réagir à la situation dans ce pays, et le Conseil des droits de l'homme à ouvrir des enquêtes pour traduire les responsables en justice.

Le Pérou, de concert avec le Groupe de soutien de Lima, réaffirme sa conviction que la transition vers la démocratie doit être menée par les Vénézuéliens eux-mêmes de manière pacifique, dans le respect de la Constitution et du droit international, avec le soutien de moyens politiques et diplomatiques, sans recours à la force. Nous exprimons donc notre soutien à tenue rapides d'élection libres, équitables et crédibles, ouvertes à toutes les forces politiques, avec un accompagnement et une observation internationaux, organisées par une autorité électorale neutre et légitimement constituée.

Cela est nécessaire face à l'absence réitérée et avérée de volonté de ce régime de promouvoir des solutions pacifiques et négociées via le dialogue avec l'opposition. Les tentatives passées n'ont été utilisées que pour gagner du temps et pour commettre ensuite de nouveaux méfaits et de nouvelles violations des droits de l'homme.

À cet égard, le Pérou réaffirme sa reconnaissance et son appui à l'Assemblée nationale, au Président par intérim du Venezuela, Juan Guaidó, et à leurs représentants, dans les efforts qu'ils déploient pour que la démocratie soit rétablie, que l'on s'attaque d'urgence à la crise humanitaire et que l'on engage la reconstruction économique. Dans cette optique, avec le Groupe de soutien de Lima, nous appelons de nouveau les forces armées, le corps judiciaire et le système judiciaire du Venezuela à reconnaître le Président en intérim et à respecter ses pouvoirs constitutionnels, et à cesser de servir en tant qu'instruments pour l'oppression de leur peuple.

Nous nous félicitons de l'appui croissant d'un grand nombre d'États qui misent sur la démocratie et qui ont reconnu le Président Guaidó. Nous lançons un appel aux membres de la communauté internationale qui maintiennent des relations avec le régime de Maduro

19-05543 5/51

pour qu'ils facilitent la recherche de solutions permettant la transition démocratique et la tenue d'élections au Venezuela. De même, le Groupe de Lima a lancé un appel au Secrétaire général afin que, conformément à ses compétences, il incite le système des Nations Unies à réagir aux événements en cours au Venezuela. Entretemps, nous continuerons de promouvoir l'examen de cette grave situation par le Conseil, ainsi que par l'Organisation des États américains.

Pour terminer, je tiens à saluer le courage et la détermination du peuple vénézuélien dans sa lutte héroïque pour rétablir la stabilité et la démocratie dans son pays, et nous réaffirmons notre plein attachement au droit de tous les Vénézuéliens de vivre dans la démocratie et la liberté et notre solidarité avec eux à cet égard.

M. Delattre (France): Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, pour sa présentation très éclairante de la situation toujours aussi tragique à laquelle est confronté le peuple vénézuélien.

Alors que le Venezuela traverse la crise humanitaire la plus grave de son histoire, et que les populations civiles, en particulier les femmes et les enfants, succombent faute de pouvoir bénéficier de soins et biens de première nécessité appropriés, le régime de M. Maduro a décidé, le 23 février dernier, d'interdire l'aide internationale à sa population. Ses forces n'ont pas hésité à tuer et à faire plusieurs centaines de blessés lors d'affrontements avec une population désarmée aux abords des frontières. Le régime a eu recours à des milices armées à sa solde, connues pour leur particulière brutalité. Des centaines de soldats vénézuéliens ont préféré faire défection plutôt que de s'en prendre à leurs compatriotes.

La France a depuis le début de cette crise affirmé son soutien sans faille au peuple vénézuélien et à ses revendications légitimes. Il s'agit de ces femmes et de ces hommes qui souffrent des pénuries des biens de première nécessité et d'un système de santé en ruine, de ces femmes et de ces hommes qui ont dû fuir leur pays parce qu'ils ne pouvaient plus y vivre dignement et en sécurité, de ces femmes et de ces hommes qui demandent le retour de la démocratie et de l'état de droit au Venezuela. Dans ce contexte, je souhaiterais insister plus particulièrement sur deux points.

D'abord, cette crise politique et humanitaire n'est pas le fruit du hasard. Comme l'a rappelé la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission européenne, M^{me} Federica Mogherini, le 24 février dernier,

> « Les origines de la crise actuelle au Venezuela sont politiques et institutionnelles, la solution ne peut donc être que politique ».

En effet, cette crise est le résultat des multiples violations de l'état de droit et de la Constitution vénézuélienne commises par le régime. Ces violations ont culminé, le 20 mai 2018, avec une élection présidentielle opaque, dénuée de crédibilité et organisée dans un climat d'oppression. Nicolás Maduro, qui s'est prétendu vainqueur, ne dispose de ce fait d'aucune légitimité. De nombreux pays, y compris la France et ses partenaires européens, ont tiré les conclusions qui s'imposaient : le Président de l'Assemblée nationale, Juan Guaidó, est devenu Président par intérim, non pas dans les fourgons de l'étranger, mais dans le respect de la Constitution du Venezuela, et pour organiser une nouvelle élection présidentielle libre, crédible et transparente.

Alors que la situation semble bloquée, l'Union européenne et l'Uruguay ont lancé un groupe de contact international auquel la France participe. Ce groupe a deux objectifs clairs, qui sont ceux de la France. Le premier objectif est de promouvoir une sortie négociée et pacifique à la crise, car il faut éviter un recours à la force et à la violence au Venezuela. La France souhaite insister particulièrement sur ce point. Il ne peut y avoir de solution que politique et pacifique, et une telle solution implique l'organisation aussi rapide que possible d'une élection présidentielle démocratique. Le deuxième objectif est de permettre la livraison d'une aide internationale, en accord avec les principes humanitaires internationaux, afin de répondre aux besoins urgents du peuple vénézuélien.

En bloquant l'aide humanitaire dans le contexte d'une crise sans précédent, le régime porte l'opprobre aux yeux de la communauté internationale et de son propre peuple. Des millions de Vénézuéliens rencontrent depuis plusieurs années les plus grandes difficultés à se nourrir et à se soigner, victimes d'un système gravement corrompu. À titre national et via l'Union européenne, la France s'est engagée à aider celles et ceux qui en ont cruellement besoin. Nous poursuivrons nos efforts en lien étroit avec les institutions compétentes des Nations Unies, dans le plein respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Nous devons notamment accroître collectivement nos efforts pour aider les organisations internationales et non

gouvernementales à répondre aux besoins des réfugiés et des migrants du Venezuela.

Nous appelons le régime vénézuélien à faire preuve d'humanité et à faciliter l'accès et le travail sur son territoire des agences onusiennes et des organisations non gouvernementales ayant pour objectif de soulager les souffrances de la population vénézuélienne. C'est une question de vie ou de mort pour des milliers de personnes, et chaque minute perdue tue des vies. Je souhaite ici saluer à nouveau le courage de ces Vénézuéliens mobilisés depuis plusieurs années maintenant pour apporter une aide à leurs concitoyens. Ils méritent toute notre admiration et tout notre soutien.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de souligner ceci. Alors que le Venezuela est aujourd'hui au bord du gouffre, notre responsabilité n'est pas de nous substituer au peuple vénézuélien. Elle est de lui redonner la parole et de lui permettre de s'exprimer librement pour reprendre en main son destin, et elle est de le faire à travers le rétablissement de la démocratie et de l'état de droit au Venezuela. Tel est le sens des efforts de la France.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (parle en espagnol): Nous voudrions avant tout vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions également M^{me} DiCarlo de son exposé détaillé sur les événements récents au Venezuela.

D'entrée de jeu, nous voudrions réaffirmer ce que nous avons dit il y a exactement un mois dans cette même salle (voir S/PV.8452). La République dominicaine a été la médiatrice du dialogue entre l'opposition et les autorités vénézuéliennes, essayant ainsi d'arriver à une entente pour régler la crise politique en République bolivarienne du Venezuela. En dépit de l'optimisme initial, il n'y a eu ni la volonté politique ni la maturité nécessaires pour parvenir à un accord. Nous considérons donc qu'il n'y a pas d'autre solution possible que la tenue sans retard d'élections libres et pluralistes, assorties de garanties pour tous les groupes et acteurs politiques. Ces élections ne pourront avoir lieu que dans un climat de respect des droits de l'homme et avec l'accompagnement de la communauté internationale.

À cet égard, nous jugeons pertinents les bons offices de l'Organisation des Nations Unies, afin de susciter la confiance indispensable au succès de ce processus. Nous nous inquiétons de plus en plus de la situation dramatique des Vénézuéliens, qui souffrent

d'un climat d'insécurité généralisée et de la pénurie de produits et de médicaments de base. Notre région s'est montrée solidaire avec les millions de Vénézuéliens qui se sont vus contraints d'émigrer. Toutefois, nous ne pouvons faire abstraction du coût élevé qu'entraînent ces flux de personnes appauvries et qui pourrait finir par compromettre la stabilité des pays d'accueil et de la région. Nous ne pouvons donc pas perdre de vue ce que nous risquons tous, à moyen ou à long terme.

Avant de conclure, nous tenons à faire une précision importante. Ces derniers jours, la République dominicaine a fait l'objet d'allégations tendancieuses l'accusant de prêter son territoire à des pays tiers pour leur permettre d'agir militairement contre le Venezuela. Spécifiquement, les autorités cubaines et vénézuéliennes ont affirmé que des avions étrangers avaient atterri sur une base militaire proche de Saint-Domingue pour participer à de telles manœuvres. Nous tenons à ce que notre position soit bien claire : une intervention militaire n'est pas une solution pour la crise vénézuélienne. Par conséquent, ces dénonciations sont absolument fausses et continuer de les répéter ne les rendra pas plus vraies. Nous espérons que ceux qui ont promu une telle campagne de désinformation rectifieront la situation et présenteront les excuses que la simple décence préconise.

Enfin, nous déplorons les faits survenus en fin de semaine à plusieurs postes frontières au Venezuela. Nous appelons toutes les parties impliquées à faire preuve de modération, s'agissant non seulement d'un usage abusif de la force contre des personnes non armées, mais également du recours à une rhétorique incendiaire qui empire jour après jour. Pour terminer, nous encourageons à réunir les conditions qui permettront d'acheminer sans entrave l'aide nécessaire pour remédier à la grave crise humanitaire qui frappe nos frères et sœurs vénézuéliens. Nous le réaffirmons : la République dominicaine souhaite pour le Venezuela une issue démocratique et pacifique, conforme au droit international, une issue qui ouvre la voie à la reconstruction de la confiance nationale et qui permette à la société vénézuélienne de retrouver sa cohésion à l'avenir.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais remercier M^{me} DiCarlo pour les informations fournies. La Belgique estime que la situation au Venezuela constitue une menace manifeste pour la stabilité de la région.

Afin d'empêcher que la situation ne continue de se dégrader, nous appelons tous les membres du Conseil

19-05543 7/51

à travailler ensemble pour promouvoir une sortie pacifique des événements récents. Nous appelons à ce que la violence soit évitée à tout prix.

Dans ce cadre, je voudrais transmettre trois messages : premièrement, un appel à la retenue et à la désescalade; deuxièmement, l'importance d'un accès humanitaire complet et conforme aux principes humanitaires; et troisièmement, la nécessité de lancer dans les meilleurs délais un processus politique pacifique qui ouvre la voie à des élections libres et transparentes.

Tout d'abord, donc, je voudrais exhorter ceux qui ont une influence sur ces événements à faire preuve de retenue. Nous appelons au calme et invitons tous les acteurs à ne ménager aucun effort pour réduire les tensions. Nous condamnons fermement le recours excessif à la force par les forces de sécurité ainsi que par des factions pro-gouvernementales. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme dénombre quatre morts et plus de 300 blessés, en particulier parmi la communauté autochtone Pemón. La Belgique présente ses sincères condoléances aux familles des défunts. Nous demandons l'ouverture d'une enquête indépendante et rappelons l'importance du respect des droits des manifestants et de la liberté de la presse.

Deuxièmement, le refus du régime de reconnaître l'urgence humanitaire entraîne une escalade des tensions. La Belgique appelle tous les acteurs à autoriser l'entrée de l'aide et à faciliter la circulation des travailleurs humanitaires. Nous soulignons l'importance de l'aide humanitaire visant à soulager les souffrances des plus vulnérables, sous la direction des organismes des Nations Unies compétents, et en pleine conformité avec les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Il est inacceptable que des groupes armés irréguliers intimident les civils et les membres de l'Assemblé nationale qui se sont mobilisés pour distribuer de l'aide.

Troisièmement, la Belgique appelle au lancement rapide d'un processus politique pacifique qui ouvre la voie à des élections libres et transparentes, permettant à la population de s'exprimer librement et menant à la réconciliation au Venezuela. La crise actuelle au Venezuela a des origines politiques. La solution doit également être politique. L'élection présidentielle de mai dernier n'était ni libre, ni équitable, ni crédible, privant ainsi le Gouvernement de Nicolás Maduro de sa légitimé démocratique. Nous soutenons Juan Guaidó dans sa mission constitutionnelle d'organiser une élection présidentielle libre, équitable, et démocratique. L'Union européenne

a créé un Groupe de contact, en cette période de transition, pour accompagner et appuyer ce processus.

Le peuple vénézuélien a déjà trop souffert. Il est grand temps de le laisser décider de son avenir. La Belgique plaide pour une transition démocratique pacifique, pour la retenue et la désescalade par toutes les parties et pour le respect des droits politiques et des droits humains au sens large. Il s'agit d'éléments essentiels pour aller vers une réconciliation durable au sein de la société vénézuélienne. La Belgique continuera à suivre de près l'évolution de la situation sur le terrain.

M^{me} **Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*): Pour commencer, je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé devant le Conseil.

Ces derniers jours, nous avons assisté à une nouvelle escalade de la violence et à une aggravation de la crise humanitaire au Venezuela. Des centaines de personnes franchissent en ce moment même les frontières, rejoignant les rangs des plus de 3 millions de Vénézuéliens qui ont déjà fui le pays et laissant derrière eux des millions d'autres dans des conditions extrêmement pénibles. Le Conseil ne peut rester inactif face à une crise ayant un effet négatif aussi marqué sur la paix et la sécurité dans la région.

Nous condamnons en particulier le recours aveugle et excessif à la force contre des manifestants non armés, par les forces de sécurité vénézuéliennes et par des groupes armés irréguliers pro-Maduro, ce qui s'est déjà soldé par des morts et des centaines de blessés. Nous déplorons également les violations systématiques et généralisées des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par les forces de sécurité et les groupes armés irréguliers. Elles doivent cesser, et elles doivent cesser dès maintenant. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute violence, car elle pourrait devenir incontrôlable et compliquer encore davantage ce conflit multidimensionnel. Nous appelons au respect de la démocratie, de l'état de droit et des libertés et droits fondamentaux, notamment les libertés de réunion et d'expression. Le conflit avant une origine politique. nous sommes fermement convaincus que son issue ne peut être que politique. Il n'y a pas d'autre option.

Nous réaffirmons considérer que, au Venezuela, l'Assemblée nationale est le seul pouvoir légitime doté d'un mandat démocratique, acquis lors d'élections libres et régulières, conformément à la Constitution vénézuélienne. Nous nous associons à l'appel lancé par le

Président Guaidó pour demander la tenue urgente d'une élection présidentielle libre, transparente et crédible, conformément aux normes démocratiques internationales. Cet appel doit être entendu par les autorités vénézuéliennes.

Le régime répressif de Nicolás Maduro a conduit à une crise migratoire et humanitaire sans précédent qui a une incidence indéniable et des répercussions de taille sur la situation des pays latino-américains voisins. Quel que soit le degré d'éloquence et de passion avec lequel les représentants de Nicolás Maduro le nient, la catastrophe humanitaire au Venezuela est réelle et ses citoyens ont un besoin urgent d'aide humanitaire. C'est la politique de Maduro qui est à l'origine de cette situation, et c'est Nicolás Maduro qui exacerbe la crise en bloquant l'aide humanitaire étrangère et en causant délibérément du tort à ses propres citoyens. Il convient de souligner que cette crise humanitaire a été provoquée par l'homme.

Il revient aux organisations régionales de jouer un rôle particulier pour apaiser cette crise. Nous estimons que les efforts sincères du Groupe de soutien de Lima et du Groupe de contact international visant à apaiser la crise et à trouver un moyen d'aller de l'avant doivent être reconnus. Conformément à l'approche commune de l'Union européenne dans le contexte des événements récents au Venezuela, la Pologne exclut le recours à la force militaire et appelle à organiser des pourparlers afin de parvenir à un règlement durable, pacifique et démocratique.

Pour conclure, je souligne une fois de plus que les exigences de la société ne peuvent rester sans suite. La population appelle en masse à la démocratie. Sa voix ne peut et ne doit être ignorée.

M. Matjila (Afrique du Sud) (parle en anglais): Nous remercions M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, de son exposé instructif. Nous souhaitons également la bienvenue au Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, M. Jorge Arreaza.

Le Conseil de sécurité est le principal organe chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales. Pourtant, le Conseil est aujourd'hui divisé sur la question des affaires intérieures d'un État Membre de l'ONU, et certains de ses membres menacent même de recourir à la force contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République bolivarienne du Venezuela, un autre Membre de l'ONU. Ceci est contraire au but

de l'ONU, qui a été fondée pour maintenir la paix et la sécurité internationales entre les nations, sur la base du principe d'égalité souveraine de tous ses États Membres.

Il est important de noter que la Charte des Nations Unies et le droit international interdisent le recours à la menace de l'emploi de la force. Pour l'Afrique du Sud, cette menace crée un très mauvais précédent. Les populations du continent africain ont beaucoup souffert parce que des forces extérieures ont eu recours à des outils antidémocratiques de changement de régime pour régler les problèmes sur notre continent. Par principe, nous sommes fermement opposés à cette manière de procéder pour régler tout problème. Cette approche prive le peuple du pays de son droit fondamental à déterminer son propre avenir.

C'est au peuple vénézuélien qu'il revient de décider de son avenir. Tout ce que nous pouvons faire est l'aider, mais les décisions restent vénézuéliennes. Nous reconnaissons le processus démocratique suivi par le Venezuela pour choisir un président, mais nous reconnaissons également que le Venezuela est actuellement confronté à des problèmes humanitaires. L'Afrique du Sud s'inspire de son expérience après avoir mis fin à l'un des régimes racistes les plus répressifs et insidieux grâce au dialogue, et elle estime qu'un dialogue interne et sans exclusive reste le seul moyen viable et durable de régler la crise politique au Venezuela. Le dialogue politique devrait sembler évident et constituer la première option logique. Pourtant, les actions de certains membres de la communauté internationale ne facilitent ni n'encouragent cette approche. L'isolement et la démonisation d'une partie et la prescription d'un mode d'action spécifique qui empêcherait le dialogue ne font qu'aggraver le risque d'un conflit armé. Je le répète : ceci est contraire à la raison d'être du Conseil de sécurité.

Si l'Afrique du Sud n'est pas convaincue que la situation au Venezuela pose une menace à la paix et à la sécurité internationales, les efforts entrepris par le Conseil de sécurité pour remédier à la situation au Venezuela doivent être conformes au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, qui encourage les parties à tout différend à en rechercher la solution, avant tout, par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage et de règlement judiciaire, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix. En forçant les parties à accepter une solution prescrite pour régler leur propre crise, notamment des ultimatums, on ne fait qu'encourager les antagonismes et les divisions. Nous appelons donc le Conseil et toutes les parties qui tiennent

19-05543 **9/51**

véritablement à ce que la crise au Venezuela soit réglée par des moyens pacifiques à se poser cette question : existe-t-il une option autre que le dialogue? L'autre option — comme nous l'avons constaté dans d'autres cas où le dialogue a été ignoré par certains membres du Conseil — serait une crise prolongée et un engagement militaire éventuel. Cela ne peut que porter préjudice au peuple vénézuélien.

L'Afrique du Sud est extrêmement préoccupée par la crise humanitaire au Venezuela. Nous sommes alarmés par les troubles et les pertes humaines qui ont marqué le week-end dernier. Au lieu d'aider le peuple vénézuélien, la politisation et la militarisation de l'aide humanitaire ne font qu'aggraver les tensions dans le pays, ce qui ne peut que provoquer la violence et la confrontation. Il est essentiel de veiller à ce que l'appui au peuple vénézuélien ne devienne pas un point névralgique pour accentuer les tensions et les antagonismes, ou encore un outil que manipuleraient certains acteurs et parties extérieurs dans le contexte de ce conflit politique. Nous croyons que l'aide humanitaire ne doit pas être utilisée à des fins politiques par les parties à la crise, mais qu'elle doit être fournie par l'intermédiaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires afin de garantir sa neutralité et son impartialité.

Le Conseil ne peut prédéterminer la volonté du peuple vénézuélien. La communauté internationale doit donc promouvoir un cadre de dialogue interne sans exclusive pour permettre au peuple vénézuélien de déterminer son propre avenir.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé.

D'emblée, je voudrais réaffirmer notre attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies lorsqu'il s'agit d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Nous soulignons également l'importance de la diplomatie préventive pour régler les différends et les crises à un stade précoce, par des moyens pacifiques et le dialogue. À cet égard, nous estimons que les organisations régionales et sous-régionales ont un rôle primordial à jouer dans le domaine de la diplomatie préventive et des efforts de médiation en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Nous avons suivi avec grande préoccupation les événements qui se sont accélérés ces derniers jours au Venezuela, provoquant un nombre important de morts et de blessés. Nous tenons à souligner ici que les responsables de ces actes déplorables doivent impérativement en répondre, et nous insistons également sur la nécessité de respecter le droit à la liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement, garantis par le droit international, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et conformément aux lois nationales régissant ces droits.

Nous appelons les parties concernées à respecter tous les principes du droit international, les droits de l'homme, les intérêts du peuple vénézuélien et à placer l'avenir de leur pays au-dessus de toute autre considération. Nous partageons l'inquiétude de la communauté internationale face à la situation humanitaire au Venezuela, qui, ces dernières années, a provoqué l'exode de centaines de milliers de Vénézuéliens vers les États voisins. C'est un défi énorme pour les pays hôtes. qui se doivent de fournir un abri sûr à ces personnes, et cela constitue une menace pour la sécurité et la stabilité régionales. Dans ce contexte, nous saluons les pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui accueillent ces nombreuses personnes déplacées. Nous appelons toutes les parties prenantes à coopérer et à prendre les mesures qui s'imposent pour que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont besoin, conformément aux principes humanitaires agrées, sans discrimination ni politisation.

La crise que traverse le Venezuela nécessite que toutes les parties prenantes fassent passer les intérêts nationaux avant leurs intérêts personnels ou partisans, et s'engagent dans un dialogue politique global afin de résoudre les problèmes actuels. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de retenue, à réduire les tensions, à renoncer à la violence et à tout mettre en œuvre pour empêcher de nouveaux actes de violence. Nous appuyons à cet égard tous les efforts déployés par le Secrétaire général pour parvenir dès que possible à une solution politique afin de garantir la stabilité au Venezuela et d'empêcher la région de sombrer dans une crise humanitaire et un cycle de violence et d'instabilité.

M. Heusgen (Allemagne) (parle en anglais): Il y a un mois, nous avons rappelé aux délégations la Déclaration universelle des droits de l'homme et déclaré que nous étions en présence de violations flagrantes de cette déclaration universelle (voir S/PV.8452). Pourtant, un mois plus tard, nous sommes de nouveau assis autour de cette table et la situation se poursuit. Le régime de

Maduro se fait encore plus cynique, et j'en veux pour preuve l'exemple que le représentant des États-Unis a cité dans sa déclaration, indiquant que Maduro danse pendant que des enfants et des personnes sont en train de souffrir et de mourir faute d'avoir de quoi manger ou se soigner.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir inscrit cette question à l'ordre du jour du Conseil aujourd'hui. Je ne suis pas d'accord avec mon ami de l'Afrique du Sud; je pense que cette question doit effectivement figurer à l'ordre du jour du Conseil. Elle représente une menace pour la paix et la sécurité internationales pour deux raisons. Premièrement, comme je l'ai dit la dernière fois, parce qu'il y a 3,4 millions de réfugiés de l'autre côté de la frontière, qui vivent actuellement dans les régions frontalières du Brésil, de la Colombie et de l'Équateur, ce qui pèse sur la stabilité, la richesse et la situation de ces pays. Les représentants de ces États vont prendre la parole plus tard pour confirmer le fait que tant de personnes fuient le Venezuela vers leurs territoires constitue une menace pour eux. Deuxièmement, – et je pensais pourtant que nous serions d'accord sur ce point – parce que les droits de l'homme ne sont pas uniquement une affaire intérieure, mais, et je cite la Déclaration universelle des droits de l'homme, « un idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations ». J'aurais pensé que, compte tenu de son histoire, l'Afrique du Sud aurait été d'accord avec l'idée qu'il est très important de respecter les droits de l'homme et que si ces droits sont violés de manière flagrante, nous nous devons d'y remédier.

La Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, a donné un aperçu effroyable de la situation actuelle dans le pays. Je prédis – comme ma collègue polonaise l'a fait – que le représentant du régime de Maduro va nier ce qui se passe et affirmer qu'il n'y a pas d'oppression, pas de détentions arbitraires, pas de groupes armés irréguliers et que la liberté de parole existe. Mais ils doivent nous regarder dans les yeux et nous dire qu'ils savent que des enfants meurent faute de nourriture, que la mortalité maternelle est en hausse, comme l'a dit la Secrétaire générale adjointe, et que de nombreuses personnes meurent de causes évitables.

À l'heure actuelle, le plus important est de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays. Je suis d'accord avec mon collègue sud-africain et d'autres sur le fait que nous devons éviter toute politisation de la livraison de l'aide humanitaire. Cela n'apporterait rien de positif et compromettrait la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires. Le Venezuela est à un tournant et nous ne devons pas donner au peuple le sentiment que nous l'abandonnons à son sort. L'aide humanitaire doit entrer dans le pays, dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Qu'il me soit permis d'aborder brièvement la situation politique. Je voudrais simplement me faire l'écho de ce que mes collègues français et belge ont dit tout à l'heure. L'Union européenne, par l'intermédiaire de son groupe de contact international, est prête à apporter son soutien. La solution ne peut être que politique et nous nous opposons au recours à la force. Nous appuyons également la déclaration du Groupe de Lima, qui soutient, je cite, « un processus de transition pacifique par des moyens politiques et diplomatiques sans recours à la force ».

Nous renouvelons donc notre appel en faveur du rétablissement du processus démocratique et de l'ordre constitutionnel par l'organisation d'une élection présidentielle libre, transparente et crédible, et nous soutenons Juan Guaidó dans la conduite de ce processus vers une paix durable, fondée sur les valeurs démocratiques et le respect des droits et libertés du peuple vénézuélien.

M. Syihab (Indonésie) (parle en anglais): Tout d'abord, je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé. Je souhaite également la bienvenue à S. E. M. Jorge Arreaza, Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela.

Nous avons suivi de près la situation et l'escalade des tensions au Venezuela, et nous regrettons profondément les pertes en vies humaines qui ont résulté des événements récents. Nous ne pouvons pas nous permettre qu'il y ait de nouveaux morts. Nous appuyons sans réserve la déclaration du Secrétaire général, qui a appelé au calme et à éviter à tout prix la violence, et nous exhortons toutes les parties concernées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, à déployer des efforts sérieux pour réduire sensiblement les tensions et prévenir toute escalade de la violence.

L'Indonésie estime que le dialogue, la réconciliation et la négociation doivent être les options privilégiées pour le règlement de tout problème. Nous croyons résolument qu'une solution négociée fondée sur le dialogue entre toutes les parties concernées est toujours possible, y compris l'option que représente le Chapitre

19-05543

VI de la Charte des Nations Unies, qui nous fournit divers outils pouvant être utilisés pour régler la situation. Nous invitons donc instamment toutes les parties à emprunter cette voie, en ayant à l'esprit la sécurité et la prospérité de la population vénézuélienne. À cet égard, nous saluons et appuyons le Mécanisme de Montevideo, qui vise à préserver la paix au Venezuela sur la base du principe de non-ingérence et du règlement pacifique des conflits.

L'Indonésie a toujours défendu et respecté les principes de non-ingérence, de souveraineté et d'intégrité territoriale de tous les pays, y compris le Venezuela. Dans le même temps, nous sommes conscients du fait que la situation humanitaire au Venezuela est de plus en plus préoccupante et exige une attention appropriée. Nous encourageons donc la fourniture de toute l'aide humanitaire au peuple vénézuélien par l'intermédiaire de l'ONU, en étroite coordination avec le Gouvernement vénézuélien.

Nous sommes convaincus que le Conseil a un rôle important à jouer – sur la base de la Charte des Nations Unies – pour aider le Venezuela à revenir à la normale. Pour ce faire, il doit s'exprimer d'une seule voix. L'Indonésie espère que le Conseil de sécurité pourra promouvoir des moyens de créer un environnement propice à l'engagement de tous les acteurs concernés en faveur d'un dialogue politique inclusif et crédible. Le Conseil doit également être en mesure d'insister pour que toutes les parties concernées encouragent le dialogue national et acceptent les bons offices du Secrétaire général afin de contribuer à résoudre la crise. Il est grand temps que le Conseil joue son rôle central pour éviter l'exacerbation de la situation au Venezuela. Nous espérons que le Venezuela sera en mesure de surmonter pacifiquement cette crise, tout en assurant la sécurité, la stabilité et la prospérité à son peuple.

Je voudrais terminer ma déclaration en citant Herbert Hoover : « La paix ne se fait pas à la table du Conseil ou par des traités, mais dans le cœur des hommes.» Utilisons tous notre cœur et notre esprit pour le peuple vénézuélien.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Je voudrais, pour commencer, saluer la tenue de cette séance d'information et féliciter M^{me} Rosemary DiCarlo pour son exposé circonstancié.

La Côte d'Ivoire qui suit avec attention les derniers développements de la situation au Venezuela, déplore les malheureux événements survenus ces derniers jours aux frontières avec le Brésil et la Colombie, événements qui ont occasionné des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels, ce que nous regrettons évidemment.

La Côte d'Ivoire voudrait donc adresser ses condoléances aux familles éplorées, ainsi que ses vœux de prompt rétablissement aux blessés. Elle souhaite par ailleurs que l'aide humanitaire, d'où qu'elle arrive, parvienne effectivement aux populations dans le besoin.

En soulignant la nécessité de préserver un climat de paix et de stabilité, ma délégation appelle toutes les parties à la retenue et les encourage à rechercher une solution politique pacifique par le dialogue sans exclusive à un problème qui paraît de nature essentiellement politique et institutionnelle. Le rôle du Secrétaire général de l'ONU nous paraît à cet égard utile et urgent. Les parties en conflit au Venezuela gagneraient à y recourir sans délai pour sauver un peuple qu'elles disent aimer et pour lequel elles disent être prêtes à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Convaincu qu'il n'y a pas de solution militaire à cette crise, mon pays exhorte toutes les parties à utiliser toutes les voies légales et pacifiques pour trouver les solutions idoines au conflit institutionnel et politique. Ma délégation invite par conséquent les protagonistes à s'engager résolument dans un processus de négociations pour rechercher les solutions consensuelles aux causes profondes de cette crise.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire exhorte la communauté internationale, notamment les acteurs régionaux à accompagner les populations vénézuéliennes dans leurs efforts pour sortir de cette crise, en soutenant toutes les initiatives pacifiques susceptibles de faire baisser la tension.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (parle en russe): Nous remercions M^{me} Rosemary DiCarlo et souhaitons la bienvenue au Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, M. Jorge Arreaza.

Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue allemand pour dire que le thème de la séance d'aujourd'hui aurait dû être « Menaces contre la paix et la sécurité internationales », au vu des menaces que plusieurs États font peser sur le Venezuela. En fait, je pense que le sujet devrait être différent. Nous ne devrions pas discuter de la situation au Venezuela, mais plutôt de celle qui entoure le Venezuela. Aujourd'hui, nous sommes contraints d'assister au prochain épisode du spectacle

mis en scène par les États-Unis en ce qui concerne le Venezuela. Pour ceux qui n'ont pas été en mesure de suivre toute l'histoire, je vais résumer brièvement les épisodes précédents.

Dans un pays souverain d'Amérique latine, un imposteur est soudain apparu. Il a commencé à se proclamer Président du pays et a été immédiatement reconnu comme tel par les États-Unis d'Amérique. Un certain nombre de pays d'Europe et d'Amérique latine ont d'abord hésité avant de le reconnaître à leur tour comme Président. Selon ce groupe de pays, le dirigeant légitime du pays, Nicolás Maduro, a remporté les élections au printemps dernier de manière injuste, en raison du boycott de ces élections par l'opposition. Le fait que Washington ait encouragé les dirigeants de l'opposition à se retirer de ces élections n'est, bien entendu, pas mentionné. Je pense que ceux qui parlent aujourd'hui d'une procédure constitutionnelle régulière et de la légitimité de l'autorité de Juan Guaidó sur la base de la Constitution vénézuélienne comprennent que leurs revendications sont hypocrites, nulles et sans fondement juridique et simplement absurdes.

Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, c'est à un abus du droit constitutionnel. N'ont-ils pas honte de parler de la sorte? Ne se rendent-ils pas compte que c'est très clair pour nous tous? Ne comprennent-ils pas qu'aucun avocat ou juge qui se respecte ne souscrirait à cette moquerie et à ce mépris de la loi? Ils devraient au moins lire les conclusions du Bundestag allemand et de son service juridique, qui s'est clairement prononcé sur tout cela.

En même temps, nous entendons des gémissements et des lamentations au sujet de la terrible situation économique du Venezuela, de ses citoyens affamés et de la montée en flèche des prix, parmi d'autres problèmes. On nous dit que le Venezuela doit être sauvé à tout prix, pour le bien de ses citoyens. Le fait que des sanctions américaines ont été imposées contre ce pays depuis 2013 — que beaucoup considèrent comme la cause de la situation économique actuelle — est, bien sûr, passé sous silence. Le fait que l'ensemble des dommages causés à l'économie du pays par ces sanctions est estimé à 345 milliards de dollars n'est, bien entendu, pas pris en compte.

Et maintenant, alors que le Venezuela a atteint le point d'ébullition, Washington accuse Nicolás Maduro de tous les problèmes du pays et organise une opération qu'il appelle « la livraison de l'aide humanitaire». Le point culminant a été atteint le 23 février, lorsqu'une cargaison américaine non vérifiée et non invitée est arrivée à Cúcuta, en Colombie. Des tentatives ont été faites pour introduire illégalement la cargaison au Venezuela voisin en utilisant la population civile comme boucliers humains. Les autorités vénézuéliennes légitimes, dans l'exercice de leur devoir de protection de la frontière nationale, ont mobilisé leurs forces de sécurité dans le seul but d'assurer l'inviolabilité de la frontière du pays.

La vidéo montre clairement que les personnes venant du territoire colombien se sont comportées de manière agressive et ont d'abord provoqué les militaires et les policiers vénézuéliens en service.

C'est à ce moment qu'on a vu les premières victimes parmi les manifestants. Des personnes en uniforme, à bord d'une voiture, ont fait irruption du côté vénézuélien et ont percuté à grande vitesse une barrière du côté colombien. Cet acte insensé a été capturé sur des vidéos affichées sur les réseaux sociaux, qui ne laissent aucun doute sur le fait qu'il y a eu des blessés, voire des morts. Les médias ont commencé immédiatement à parler de victimes mortes aux mains d'un régime assoiffé de sang. N'importe où dans le monde, une attaque délibérée à la voiture-bélier contre une foule ne signifie qu'une seule chose – le terrorisme –, mais à Cúcuta, on la qualifie d'héroïsme de déserteurs qui défient les autorités, et Juan Guaidó a donné à ces « héros » des tapes amicales dans le dos en signe d'approbation. Les soi-disant travailleurs humanitaires du côté colombien de la frontière ont eu très rapidement recours à la violence – des pierres et des cocktails Molotov ont été lancés en direction des défenseurs de la frontière vénézuélienne. Je pense que les membres du Conseil peuvent convenir que de telles scènes évoquent bien de choses, mais certainement pas l'acheminement de l'aide humanitaire. Soit dit en passant, les manifestants eux-mêmes ont ensuite mis le feu à l'un des camions en utilisant l'un des cocktails Molotov. Sur les photos, qui ont fait le tour du monde, on peut clairement voir l'un des manifestants du côté colombien, accidentellement ou délibérément, lancer une bouteille en feu vers un camion qui n'a jamais traversé le pont.

Donc, tout indique que le 23 février, nous avons assisté à une tentative de franchir illégalement la frontière d'un État pour acheminer une cargaison inconnue. Je voudrais demander aux membres du Conseil lequel de leurs pays aurait agi différemment dans un tel cas. Il y a même un pays qui veut construire un énorme mur le long d'une de ses frontières pour empêcher toute entrée

19-05543

illégale. À ce stade, comment ne pas penser à 1986, quand l'aide humanitaire au Nicaragua s'est avérée être une cargaison d'armes pour les contras? Cet incident nous donne une impression de déjà-vu aujourd'hui.

Appelons un chat un chat. Ce n'est pas de l'aide humanitaire. Si les États-Unis voulaient vraiment aider le peuple du Venezuela, ils agiraient par l'entremise des organismes des Nations Unies accrédités dans ce pays, comme le font d'autres pays. Par exemple, la semaine dernière, nous avons livré 7,5 tonnes de fournitures médicales à Caracas. Nous l'avons fait par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale de la Santé et n'avons rencontré aucun obstacle. En outre, les autorités vénézuéliennes sont prêtes à accepter l'assistance technique humanitaire dont le pays a besoin. Pour que ce processus puisse fonctionner, il suffit de débloquer la capacité de Caracas à effectuer des paiements pour acheter des produits alimentaires et des médicaments essentiels. Mais les Américains et leurs alliés ne veulent pas agir légalement. Ils ont un autre objectif. Qualifier cela d'humanitaire est une parodie. Ce qui s'est passé samedi ressemblait davantage à ce qu'ici aux États-Unis, on appelle le gavage qu'à de l'aide. Pour ceux qui ne savent pas ce que c'est, il s'agit d'une forme de torture. Apparemment, après s'être entraînées sur leurs prisonniers à Guantanamo, les autorités américaines ont maintenant décidé de gaver tout un pays.

Si quelqu'un pense que les États-Unis et leurs alliés avaient le droit d'agir de la sorte, il suffit de jeter un coup d'œil sur la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Cette résolution a établi le cadre juridique de l'aide humanitaire internationale. Tout à l'heure, mon collègue, le Représentant permanent de l'Allemagne, a énuméré presque tous les principes de l'aide humanitaire mais a oublié un principe très important. La résolution stipule clairement que dans le cadre de la fourniture de l'aide humanitaire,

« La souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité nationale des États doivent être pleinement respectées en conformité avec la Charte des Nations Unies. »

En outre, la résolution précise que

« Le rôle premier revient donc à l'État touché dans l'initiative, l'organisation, la coordination et la mise en œuvre de l'aide » et que « l'aide humanitaire devrait être fournie avec le consentement du pays touché et en principe sur la base d'un appel du pays touché ».

Y a-t-il eu un tel appel? Non.

Je voudrais à ce stade remercier tous nos collègues des organismes des Nations Unies et leurs partenaires au sein de grandes organisations humanitaires d'avoir refusé d'appuyer cet acte de provocation politique. Nous demandons que cessent ces violations des résolutions de l'Assemblée générale et nous appelons au respect des frontières, de la souveraineté et de l'unité nationale du peuple du Venezuela, conformément à la Charte des Nations Unies.

Au lieu d'une tentative hypocrite d'importer une soi-disant aide de 20 millions de dollars, il faut lever immédiatement le gel imposé aux comptes des entreprises étatiques vénézuéliennes dans les banques américaines afin de débloquer 11 milliards de dollars, alloués par le Gouvernement pour l'achat de médicaments, de produits alimentaires et de produits de première nécessité. Et qu'en est-il des 7 milliards de dollars d'actifs de la société Petróleos de Venezuela? Et qu'en est-il de l'or vénézuélien d'une valeur de 1,2 milliard de dollars au Royaume-Uni? Washington et Londres ont récemment volé au peuple vénézuélien 30 milliards de dollars en actifs pétroliers et bancaires. Appelons un chat un chat. Un pays souverain se fait voler de façon flagrante sous nos yeux. Ils essaient de le réduire à la pauvreté pour que, dans le cadre des concepts d'intervention humanitaire et de responsabilité de protéger, non reconnus par le droit international, ils puissent changer un régime qui ne leur convient pas. On peut alors se demander pourquoi la Russie et d'autres pays s'opposent à des concepts aussi nobles. La réponse est devant nos yeux. N'y a-t-il pas suffisamment d'exemples de ce genre, rien que dans l'histoire de l'Amérique latine? Qu'il me soit permis de citer un historien américain, Harry Stout:

- « Tout au long de son histoire, les États-Unis ont participé à 280 interventions militaires à l'étranger, aux quatre coins du monde ». Il poursuit en disant,
- « L'Amérique croit en l'institution de la guerre en tant qu'un instrument divin et un mandat sacré applicable partout dans le monde. »

Je lance un appel aux pays qui soutiennent Juan Guaidó, qui s'est autoproclamé Président. Sont-ils vraiment naïfs au point de croire qu'ils sont immunisés contre de telles actions? N'ont-ils pas entendu les dirigeants américains déclarer que Cuba et le Nicaragua sont les prochains sur la liste? Imaginent-ils qu'ils ne s'attaqueront pas à eux? Mais cet avertissement ne s'adresse pas seulement à ces pays; il s'adresse à tout le monde, à tous

ceux qui refusent de suivre les règles de Washington. Et ceux qui soutiennent Washington sont complices de violations de la Charte et du droit international, et peutêtre même, que Dieu nous en préserve, d'une intervention armée, à laquelle ils s'opposent catégoriquement dans leurs discours. En particulier, nous ne comprenons pas pourquoi la Colombie, pays voisin du Venezuela, au lieu de s'employer à résoudre ses nombreux problèmes internes liés à la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable a décidé de consacrer tous ses efforts à faciliter une aventure imprudente contre son voisin. C'est d'autant plus décevant que la Colombie elle-même n'est sortie que récemment d'une longue guerre civile, dont les conséquences persistent et alors qu'une paix durable n'est toujours pas garantie. Soit dit en passant, lorsque la Colombie traversait des moments difficiles, son voisin le Venezuela a ouvert ses frontières à plus de 5 millions de réfugiés, dont beaucoup y vivent encore.

Nous voudrions lancer une mise en garde contre des mesures imprudentes visant à mettre en œuvre un scénario militaire au Venezuela, dont nous entendons parler de plus en plus souvent. Elles pourraient avoir les conséquences les plus graves et les plus imprévisibles pour la région et le monde entier. Nous exhortons tous les États de la région, quelles que soient leurs préférences politiques, à exprimer fermement leur appui à la Charte des Nations Unies et leur rejet de la menace ou l'emploi de la force et de l'ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'un État souverain. Nous l'avons déjà dit et nous ne cesserons de le répéter. La solution aux problèmes du Venezuela relève du droit exclusif, de la compétence et de la responsabilité des Vénézuéliens eux-mêmes, qui doivent s'approprier ce processus sans ingérence provocatrice de l'extérieur. L'assistance internationale, et surtout l'assistance régionale, doit viser à trouver une formule permettant de mettre fin aux troubles dans ce pays, dans le plein respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Par conséquent, nous nous félicitons des objectifs énoncés et poursuivis par les participants au Mécanisme de Montevideo, à savoir le Mexique, l'Uruguay, la Bolivie et les pays de la Communauté des Caraïbes. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à contribuer à la recherche d'un accord entre toutes les forces constructives et patriotiques du Venezuela, d'autant plus que les autorités vénézuéliennes appellent à un dialogue inter-vénézuélien et insistent sur cet impératif.

Au lieu de discuter des possibilités de dialogue et de réconciliation nationale, le Président de l'Assemblée nationale, Juan Guaidó, appelle les États à maintenir l'option militaire. On peut difficilement qualifier de tels appels de comportement responsable d'un homme politique qui se soucie de son pays et de son peuple. Le spectacle humanitaire organisé par Washington le 23 février a fait tomber les masques de ceux qui se tiennent habituellement dans la coulisse. Ils sont tous venus sur le devant de la scène.

Il est désormais parfaitement clair que le seul objectif de Washington au Venezuela n'est ni de résoudre les problèmes du pays ni de venir en aide à son peuple, mais de provoquer un changement de régime et de menacer de le faire via une intervention militaire. Le fait que cela soit fait en violation de la Charte des Nations Unies, du droit international et des normes civilisées ne préoccupe aucunement ses auteurs. Malheureusement, le non-respect de ces principes fondamentaux des relations internationales est depuis longtemps la norme aux États-Unis. Ils y prêtent à peine attention.

Qu'il me soit permis de conclure par une petite expérience. Le 21 février, la délégation des États-Unis a proposé le texte d'une déclaration à la presse du Conseil de sécurité sur les événements en Haïti, que tous les membres du Conseil ont unanimement appuyé. Si je puis, je vais donner lecture de ce bref document :

« Les membres du Conseil de sécurité sont préoccupés par les manifestations violentes et la mort de civils innocents et exhortent tous les citoyens à s'exprimer de manière pacifique.

Les membres du Conseil de sécurité réaffirment leur engagement à travailler avec le peuple et le Gouvernement haïtiens pour un avenir plus sûr et prospère.

Les membres du Conseil de sécurité soulignent qu'il importe que tous les acteurs démontrent leur volonté de participer de bonne foi aux efforts visant à régler les problèmes politiques et socioéconomiques d'Haïti. »

Ma question est la suivante : nos collègues américains sont-ils prêts à adopter, comme déclaration à la presse du Conseil de sécurité, un texte similaire concernant le Venezuela? Il est difficile de ne pas remarquer qu'il s'agit d'une situation pratiquement identique. La seule différence réside dans le fait qu'en ce qui concerne Haïti, Washington a décidé de se ranger du côté de l'autorité légitime, du moins pour le moment. Pour une raison ou une autre, nous ne doutons pas de la réponse à cette question, mais nous aimerions quand même l'entendre

19-05543

directement de nos collègues américains. Nous distribuerons cette déclaration à la presse aux membres du Conseil de sécurité.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (parle en chinois): Je voudrais tout d'abord remercier la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé. Je souhaite la bienvenue au Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, M. Jorge Arreaza, à notre séance publique d'aujourd'hui.

La Chine suit de près la situation actuelle au Venezuela et appuie les efforts déployés par le Gouvernement vénézuélien pour préserver la souveraineté, l'indépendance et la stabilité du pays. Les affaires du Venezuela doivent être réglés par les Vénézuéliens eux-mêmes. La Chine appelle le Gouvernement vénézuélien et l'opposition à rechercher un règlement politique, dans le cadre constitutionnel et juridique, par le dialogue et la concertation.

La Chine note que, ces derniers temps, le Gouvernement vénézuélien a gardé son calme, fait preuve de retenue et démontré sa volonté de maintenir la paix et la stabilité nationales. La Chine maintient que tous les pays doivent respecter les principes fondamentaux du droit international et des relations internationales. La Chine s'oppose à l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures du Venezuela, s'oppose à une intervention militaire au Venezuela et s'oppose à l'utilisation de la question de l'aide dite humanitaire à des fins politiques pour déstabiliser ou créer des troubles au Venezuela et dans la région. Cela ne sert les intérêts d'aucune partie.

La Chine appelle la communauté internationale à prendre des mesures qui soient réellement bénéfiques pour la stabilité et le développement économique du Venezuela et qui améliorent la vie de sa population. Nous espérons que la communauté internationale, dans le respect de la souveraineté du Venezuela, apportera une aide constructive au Venezuela afin de faciliter un règlement sans heurts des questions pertinentes.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Je tiens tout d'abord à remercier Rosemary DiCarlo de son exposé instructif et opportun, ainsi que les États-Unis pour avoir demandé la tenue de cette séance.

Je voudrais tout d'abord dire que je suis d'accord avec tout ce que l'Ambassadeur d'Allemagne a dit aujourd'hui, en particulier en ce qui concerne l'importance pour le Conseil de sécurité de se saisir de cette question. Je note que l'ordre du jour du débat d'aujourd'hui ne mentionne pas la situation dans la région ni les menaces plus larges qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Le point de l'ordre du jour, sur lequel nous nous sommes tous entendus, est la situation en République bolivarienne du Venezuela.

Des années de mauvaise gestion et de corruption ont ruiné l'économie vénézuélienne. L'action du régime Maduro a provoqué l'effondrement de l'économie, ce qui menace la paix et la sécurité de la région. Plus de 3,5 millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays pour d'autres pays de la région. C'est l'une des plus grandes crises migratoires que l'Amérique latine ait jamais connues. Elle a mis à rude épreuve les services sociaux des pays de la région. C'est pourquoi, avec la situation des droits de l'homme mentionnée par mon collègue allemand, il est tout à fait approprié que le Conseil reste saisi de cette question.

J'ai été déçu d'entendre l'Ambassadeur de la Russie tenter de tourner en dérision ce qu'il a appelé des gémissements et des lamentations au sujet de la situation humanitaire au Venezuela. Personne au Conseil ne doit minimiser les souffrances du peuple vénézuélien. Je note également que l'Ambassadeur de la Russie nous a posé à tous une question à laquelle je vais tenter de répondre. Il a demandé qui ici, au Conseil de sécurité, aurait agi différemment face à des tentatives non désirées d'acheminement d'aide humanitaire. Eh bien, je voudrais lui dire que nous aurions agi différemment et, en regardant autour de la table aujourd'hui, je pense qu'une majorité des membres du Conseil auraient agi différemment. Nous n'aurions pas utilisé des balles réelles contre des civils essayant de faire entrer de l'aide. Nous n'aurions pas donné l'ordre à des voyous paramilitaires d'attaquer des civils. Nous n'aurions pas arrêté et détenu nos opposants politiques et nous n'aurions pas soumis le pays à des années de mauvaise gestion et de corruption, qui ont entraîné un effondrement de l'économie et une crise humanitaire. J'espère que cela répond à sa question.

Le Royaume-Uni se joint aux autres membres du Conseil pour condamner les violences qui ont eu lieu ce week-end aux frontières du Venezuela avec la Colombie et le Brésil. Le recours par Maduro à la violence létale contre son peuple et à d'autres actes d'agression pour bloquer l'acheminement de l'aide humanitaire ô combien nécessaire nous révolte. Les politiques d'oppression du régime Maduro touchent tous les secteurs de la population, depuis les civils innocents, femmes et enfants compris, qui n'ont pas accès aux fournitures

médicales essentielles et autres biens de première nécessité, jusqu'aux journalistes dont le travail est censuré par le régime. Comme nous l'avons entendu de la part de l'ONU, le célèbre journaliste Jorge Ramos aurait été détenu hier dans le palais de Miraflores pour être ensuite relâché et expulsé, tandis que le matériel de son équipe était confisqué.

Outre l'absence de liberté accordée aux journalistes, d'autres libertés essentielles, telles que les libertés démocratiques, ne sont tout simplement pas présentes au Venezuela. Seule une solution démocratique permettra de résoudre cette crise. Le Royaume-Uni remercie le Groupe de Lima et l'Organisation des États américains de leurs propos clairs et de leur action énergique en faveur de cet objectif. Il est important que la région continue à jouer un rôle de chef de file. Nous sommes aux côtés de ces organismes régionaux et de Juan Guaidó pour atteindre notre objectif commun qui est d'apporter la paix et la stabilité au Venezuela.

Le seul moyen d'instaurer la paix et la stabilité passe par une transition démocratique et une élection présidentielle libre et régulière, comme l'ont exigé le Président par intérim Juan Guaidó et l'Assemblée nationale, conformément à la Constitution vénézuélienne. Tant que cet objectif ne sera pas atteint, la crise humanitaire actuelle causée par les politiques corrompues du régime Maduro se poursuivra. Le Royaume-Uni s'est engagé à verser 8,6 millions de dollars d'aide d'urgence pour traiter les enfants souffrant de malnutrition et fournir des vaccins et de l'eau potable aux communautés les plus vulnérables touchées par la crise.

Nous encourageons nos partenaires de la communauté internationale et du Conseil à réfléchir à ce que nous pouvons faire de plus pour envoyer un message clair au régime Maduro afin de lui signifier que nous n'accepterons rien de moins qu'une élection présidentielle libre et équitable. Il s'agit notamment d'envisager des sanctions supplémentaires à l'encontre de membres individuels du régime de Maduro qui ont bénéficié de ses politiques corrompues. Cela ne doit pas avoir d'incidences négatives sur la situation humanitaire catastrophique, qui relève de la seule responsabilité du régime.

Le monde ne peut pas rester les bras croisés face à cette crise causée par l'homme. Le peuple vénézuélien mérite un avenir meilleur. Il a assez souffert aux mains du régime de Maduro. La seule solution est une élection présidentielle libre et régulière. Le Conseil et la communauté internationale doivent faire tout leur possible pour appuyer cet objectif.

Le Président (parle en espagnol) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Guinée équatoriale.

Je remercie M^{me} DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, de l'exposé instructif et informatif qu'elle vient de présenter au Conseil de sécurité sur la situation actuelle en République bolivarienne du Venezuela. Nous nous félicitons de la présence parmi nous, à cette séance importante, de S. E. M. Jorge Arreaza, Ministre des relations extérieures du Venezuela.

Aujourd'hui, nous nous réunissons à nouveau après la dernière séance en date sur la situation au Venezuela (voir S/PV.8452) organisée il y a un mois, situation que la délégation de la Guinée équatoriale a observée avec une grande attention et beaucoup d'inquiétude. Le mois dernier, nous avons exprimé nos craintes que l'évolution rapide de la situation au Venezuela n'atteigne des niveaux qui entraîneront à l'avenir de plus grandes souffrances pour la population, une situation qui devient visiblement de plus en plus préoccupante. C'est pourquoi nous exhortons toutes les parties concernées à s'abstenir de toute initiative qui donnerait lieu à de nouveaux actes de violence et à de nouveaux affrontements entraînant des pertes en vies humaines.

Nous pensons que la présente séance doit être l'occasion de réfléchir à une éventuelle solution politique à la situation au Venezuela qui, pour nous, doit être une solution négociée entre les Vénézuéliens euxmêmes, avec la médiation d'une partie neutre comme l'Organisation des Nations Unies, comme nous l'avons déjà proposé dans notre intervention du 26 janvier dernier. Comme nous l'avons entendu dans les différents exposés de cet après-midi, la quasi-totalité de la communauté internationale est opposée à une solution militaire à la situation que traverse actuellement le Venezuela.

Étant donné qu'il s'agit d'une question nationale, les responsables politiques du pays doivent s'asseoir autour d'une table, négocier et conclure des accords sur les différends qui sont l'objet des problèmes qui tendent à menacer la stabilité du pays. Nous pensons que toute approche internationale doit prévoir des initiatives pacifiques qui ne sortent pas de ce cadre de négociations, qui est le moyen sûr de régler les conflits, et qui évite de nouvelles souffrances à la population. À cet égard, il incombe au Gouvernement vénézuélien, avec l'appui de la communauté internationale, de préparer les conditions favorables qui faciliteront le lancement de ce dialogue sans exclusive, dans lequel l'intérêt

19-05543 17/**5**1

national doit prévaloir afin de parvenir à un accord qui soit satisfaisant pour toutes les parties et rétablisse la paix et la cohésion sociale en République bolivarienne du Venezuela.

Enfin, je voudrais exprimer notre gratitude aux pays voisins du Venezuela et aux autres pays pour l'appui qu'ils apportent quotidiennement à des milliers de migrants vénézuéliens. À cet égard, nous saluons la solidarité dont font preuve les organismes humanitaires qui appuient les gouvernements de ces pays d'accueil au service des personnes déplacées, et par conséquent, nous appelons la communauté internationale à se montrer solidaire des plans d'aide aux populations émigrées mis en place par ces pays.

Je termine mon intervention en suggérant une fois de plus que, compte tenu du fait que la seule solution viable à cette crise passe par un dialogue sans exclusive entre les acteurs politiques vénézuéliens, l'Organisation des Nations Unies participe, par l'intermédiaire du Secrétaire général António Guterres, à l'organisation et à la facilitation de ces négociations, avec l'appui et la coordination d'initiatives telles que le Groupe de contact international sur le Venezuela et le Mécanisme de Montevideo. Le fait que nous débattions de cette question au Conseil de sécurité à deux reprises en l'espace d'un mois montre en soi le rôle important que l'ONU doit jouer pour régler ce conflit.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Abrams (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Je voudrais répondre brièvement aux observations du représentant de la Fédération de Russie.

Je pense que nous sommes tous conscients des efforts qui seront déployés, loin d'ici, à Hanoï, au cours des prochains jours pour régler certains problèmes qui ont surgi pendant la guerre froide. Mais ce n'est pas la rhétorique que nous avons entendue au Conseil aujourd'hui. Nous avons entendu beaucoup de rhétorique de la guerre froide, le genre de discours que nous avions l'habitude d'entendre lorsque sur ce panneau n'était pas inscrit « Fédération de Russie » mais « Union des Républiques socialistes soviétiques ». C'est un peu surprenant.

Tout d'abord, ce que les États-Unis ont fait en apportant ou en tentant d'apporter une aide, ils l'ont fait à la demande du Gouvernement légitime - du Président par intérim légitime du Venezuela, Juan Guaidó, qui a demandé cette aide à la communauté internationale. Le représentant russe a dit que son pays a fourni de l'aide, mais je me demande quelle proportion de cette aide parviendra au peuple vénézuélien, car elle n'a pas été fournie à la population. Elle a été fournie au régime, qui va s'en emparer, et nous ne saurons jamais quelle proportion de cette aide aura été vendue au moyen de pratiques corrompues et quelle proportion aura simplement été donnée aux partisans du régime.

Ensuite, nous avons longuement entendu parler du gel des comptes et de l'or. Je pense que nous entrons ici dans le vif du sujet, à savoir que beaucoup d'argent est dû à la Russie et que cette dernière s'inquiète sans aucun doute de savoir si cet argent lui sera remboursé. Eh bien, ma réponse est la suivante : pas si cette économie continue d'être usée jusqu'à la corde. Le Venezuela ne pourra rembourser ses dettes que si son économie peut à nouveau croître et si cette terrible période de déclin, qui a appauvri ce qui était autrefois le pays le plus riche d'Amérique latine, peut prendre fin.

Enfin, je me contenterai de dire que je rejette complètement, du début à la fin, les accusations d'intervention militaire lancées par un pays qui occupe le territoire de la Géorgie et de l'Ukraine, en Ossétie du Sud, en Abkhazie et en Crimée, respectivement. Nous n'acceptons pas de telles accusations dans ce contexte; je les rejette totalement et je suis stupéfait de les entendre au Conseil.

Le Président (parle en espagnol): Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Je n'avais pas l'intention de m'engager dans une polémique avec mon collègue des États-Unis. Toutefois, étant donné qu'il a pris la parole, je voudrais faire une remarque et poser une question.

Pour ce qui est de savoir lequel d'entre nous a une rhétorique qui se rapproche le plus de celle de la guerre froide, j'ai ma propre opinion à ce sujet. M. Abrams a participé activement à la guerre froide et à un certain nombre d'opérations souterraines menées à l'époque de la guerre froide; nous n'allons donc pas discuter de cette question. Je pense que M. Abrams n'a pas encore entendu les opinions des autres membres du Conseil de sécurité aujourd'hui, qui seront conformes, d'une manière ou d'une autre, à ce que j'ai dit.

Pour une raison quelconque, il a l'impression que la seule chose qui préoccupe la Russie, c'est l'argent, qu'elle ne peut recevoir de l'investissement fait au Venezuela. Ne lui vient-il donc pas à l'esprit que nous avons peut-être d'autres considérations autre que des intérêts commerciaux? Nous ne tolérons pas que l'on piétine de manière flagrante et arrogante les principes du droit international et que l'on s'ingère dans les affaires intérieures d'autres pays souverains.

Nous ne permettons à personne de prendre de telles libertés contre nous ou contre d'autres pays, et pourtant nous entendons de nombreuses accusations concernant l'intervention de la Russie dans les affaires d'autres États, y compris des États-Unis d'Amérique. Étant donné ce que font les États-Unis au Venezuela, leurs accusations sont simplement risibles.

Je ne souhaite pas me lancer dans une polémique car je sais que, malheureusement, nous n'allons pas trouver de terrain d'entente sur cette question. Toutefois, je tiens à répéter la question suivante : la délégation des États-Unis est-elle prête à appuyer des éléments à la presse sur le Venezuela en utilisant le libellé proposé par la délégation russe, sur la base des éléments à la presse du Conseil de sécurité relatifs à Haïti? Le texte est exactement le même; « Haïti » a simplement été remplacé par « Venezuela ». Nous distribuerons le projet de texte aux membres du Conseil.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Arreaza (République bolivarienne du Venezuela) (parle en espagnol): Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance, de concert, il faut le reconnaître pour être franc, avec la délégation des États-Unis. La présente séance nous permet, une fois de plus, de dire la vérité sur les événements en République bolivarienne du Venezuela. Il fallait faire preuve de patience pour écoutant les interventions de certains pays occidentaux, remplies d'impérialisme, d'ingérence dans nos affaires intérieures et de superbe coloniale, dont nous pensions qu'ils avaient disparu du Conseil de sécurité.

Premièrement, nous transmettons les salutations du Président constitutionnel de la République bolivarienne du Venezuela, M. Nicolás Maduro Moros, et du peuple vénézuélien, qui est soumis à une agression internationale. Cette situation mérite d'être discutée

ici, au Conseil de sécurité. Quand des pays puissants et d'autres pays qui se subordonnent à eux, et je parle des États-Unis et de la Colombie, organisent une agression contre la souveraineté d'un peuple libre, comme celui de la République bolivarienne du Venezuela, il s'agit d'une question qui met indiscutablement en péril la paix et la sécurité de notre région, qui fait partie de la paix et la sécurité internationales, et c'est un processus qui a violé à tous égards la Charte des Nations Unies.

Avec tout le respect que je dois à la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo, je dois dire que son exposé et ses explications ont été partiaux. Elle a présenté et diffusé des informations provenant d'une seule source et, encore une fois avec le respect que je lui dois, cela ne correspond absolument pas à la teneur des trois réunions que nous avons eues avec le Secrétaire général, M. António Guterres.

Nous dénonçons le Gouvernement des États-Unis, qui a organisé, financé et dirigé cette agression flagrante contre le Venezuela. C'est une agression qui a commencé il y a de nombreuses années. Dans certains pays, des scandales sont créés en disant que d'autres pays sont intervenus dans leurs campagnes électorales. Au Venezuela, l'intervention des États-Unis et de leurs gouvernements a commencé dès que la révolution bolivarienne est arrivée au pouvoir, le 2 février 1999, et s'est poursuivie pendant tous les jours, toutes les heures et toutes minutes qui se sont écoulés ces 20 dernières années.

Nous saisissons également cette occasion pour dénoncer ici ce que nous révèlent les informations fournies par des pays amis, tels que Cuba et la Russie, à savoir des mouvements et mobilisations de forces militaires dans les Caraïbes et des achats d'armes en Europe orientale, en vue de les fournir à l'opposition radicale vénézuélienne et susciter une intervention au Venezuela. Dans le cas du Venezuela, des appels ont toujours été lancés, depuis les États-Unis et les centres de pouvoir occidentaux, en faveur de la nécropolitique, la politique de la mort.

Le week-end dernier, il y a eu une opération bien orchestrée pour violer la souveraineté sacrée du territoire de la République bolivarienne du Venezuela. Notre force armée nationale bolivarienne et notre police nationale bolivarienne ont pu l'enrayer, sans recourir à aucun type de force meurtrière. Ainsi, les membres ont pu constater que, sur les principaux deux ponts reliant le Venezuela à la Colombie, entre l'État vénézuélien de Táchira et le département colombien Nord de Santander, des bombes lacrymogènes ont été utilisées, ainsi que

19-05543 **19/51**

des méthodes progressives et différenciées e d'emploi de la force publique. Et d'où est venue l'agression? Elle est venue de la Colombie. Et c'est ce ces bandits dont certains disent qu'ils appartiennent au régime de Maduro? Non. Ils sont venus de la Colombie. Je ne sais pas si ce sont des Colombiens ou des Vénézuéliens, mais ils attaquaient les agents de la force publique de la République bolivarienne du Venezuela, avec la complicité et la protection de la police colombienne.

Cette photo montre un homme qui a incendié, au moyen d'un cocktail Molotov, le camion d'aide humanitaire – une image bien connue que de nombreux médias ont diffusée. Voici le camion qui brûle. Quand le camion a été inspecté, il s'est avéré qu'il n'y avait pas que des vivres et des médicaments à l'intérieur; il y avait aussi des outils de construction de barricades et des fils de fer et des clous pour fabriquer des armes, qui, au Venezuela, sont généralement utilisées par 1 l'opposition radicale vénézuélienne. Voici les preuves, voici les images vidéo. Les membres peuvent les examiner. Ce camion a été incendié sur le pont.

Ici, on voit des gens lancer des cocktails Molotov pour incendier l'aide humanitaire, mais nous avons aussi eu des blessés. La majorité de ces blessés – ça par exemple!, les média ne l'ont pas constaté – sont des officiers, des soldats et des policiers des forces de sécurité vénézuéliennes. J'ai le rapport ici.

Cette photo montre un autobus sur le territoire vénézuélien, ce qui en fait une affaire intérieure. Les « voyous masqués » qui l'ont brûlé ne sont pas des chavistes. Ce sont des membres de l'opposition vénézuélienne qui agissent comme en 2014 et en 2017, quand ils avaient mis notre pays à feu et à sang, notamment pendant une période de quatre mois en 2017, et il n'y a jamais eu de condamnation de la part d'aucun de ces pays.

Les voici sur le pont, du côté colombien, et voici des agents des services d'immigration colombiens; ils sont protégés par les forces de sécurité colombiennes. Les voici.

Voici l'utilisation de l'emblème de la Croix-Rouge, sans autorisation du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ni de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ni du Comité international de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge l'a dénoncé. Cela s'est produit en Colombie.

Voici une image, prise sous l'un des ponts, de personnes fabriquant des armes artisanales et des cocktails Molotov, avec certainement de l'essence vénézuélienne qu'ils obtiennent en contrebande et qu'ils introduisent en Colombie. C'est la réalité, malheureusement.

Voici la force publique et la barrière vénézuélienne. Voici l'endroit où le camion a brûlé, et de cet endroit ils lançaient des cocktails Molotov.

Mais il est si facile de dire que Maduro a massacré la population et que Maduro a ordonné l'incendie du camion d'aide humanitaire. Certains ont même dit qu'il y avait eu une violation de la Convention de Genève sur le droit international humanitaire. Mon Dieu, quelle hypocrisie! Voici le contenu du camion : des clous et des fils de fer. Lorsque le camion a brûlé et qu'il a été fouillé par les forces de sécurité, voici ce qu'elles y ont trouvé. À quelle fin? Pour construire des barricades dans l'État de Táchira et incendier le Venezuela.

Voici une dernière photo, et je demanderai ceci au représentant du Royaume-Uni : que fait ce navire de guerre à quelques milles d'une île vénézuélienne des Caraïbes? Mon Dieu, quelle coïncidence! Qu'y fait ce navire de guerre, qui est arrivé samedi? Pourquoi le commandant du commandement Sud des États-Unis s'est-il réuni avec le chef des forces armées colombiennes, à Bogota, pour parler de l'aide humanitaire en faveur du Venezuela? Depuis quand les militaires d'autres pays se réunissent-ils pour parler d'aide humanitaire? Ce sont les organisations humanitaires qui doivent se réunir, les organisations qui font ce travail, qui fait partie de leurs buts et principes, et non les militaires.

Quid de tous les messages envoyés directement par M. Trump, M. Pence, M. Bolton, M. Pompeo, M. Marco Rubio, M. Duque et M. Guaidó? Voilà la chaîne de commandement, dans cet ordre, de l'intervention contre le Venezuela, dont le but est d'inciter l'armée vénézuélienne à se soulever et à rompre son serment sur la Constitution. Combien y en a-t-il eu? J'ai perdu le compte du nombre de tweets que M. Bolton a envoyés en utilisant un langage de gangster pour s'en prendre à la dignité de notre armée, de notre peuple, et du militantisme des forces révolutionnaires. C'est véritablement incroyable. Mais, comme je l'ai dit à M. Elliott Abrams lors de notre dernière séance, ici, à New York (voir S/PV.8452), le coup d'État a échoué. Le dernier chapitre du coup d'État a eu lieu samedi. Comme on aime à dire ici : « Lisez sur mes lèvres ».

(l'orateur poursuit en anglais)

Il a échoué.

(l'orateur reprend en espagnol)

Le moment est venu de reprendre nos esprits et de respecter le droit international et la Constitution vénézuélienne. Nous attendons que les membres de l'opposition vénézuélienne – M. Guaidó ou qui que ce soit d'autre, ce sera à eux de décider - rejoignent le Gouvernement constitutionnel du Venezuela autour d'une table pour que, entre Vénézuéliens, nous puissions élaborer notre propre solution, sans ingérence, interférence ou intervention de qui que ce soit, et surtout pas des États-Unis. Pourvu que la Maison Blanche autorise M. Guaidó et les représentants de l'opposition vénézuélienne à s'asseoir avec le Gouvernement, pour que nous puissions, par le dialogue et la négociation, trouver une issue – pas une issue, une solution à toutes les questions politiques qui peuvent se poser au Venezuela. Le Mexique, l'Uruguay et les pays de la Communauté des Caraïbes ont proposé le Mécanisme de Montevideo. Nous sommes tous assis ici : qu'ils nous disent quand nous devrions nous rendre à Mexico, à Montevideo ou à Bridgetown, et nous nous assiérons à la table des négociations sans programme préétabli, notre Constitution en main. Organiser des élections? C'est possible. Envisager d'autres solutions? C'est possible. Voilà pourquoi nous avons une Constitution si riche.

L'Union européenne et certains pays d'Amérique latine ont également mis au point un mécanisme qu'ils appellent le Groupe de contact international pour le Venezuela. Bienvenue. J'ai rencontré ses représentants, une délégation dépêchée à Caracas la semaine dernière, pendant quatre heures – d'abord seul, avec mon équipe, pendant deux heures, puis avec la Vice-Présidente. Nous les avons serrés dans nos bras et nous les avons remerciés. En outre, nous sommes convenus d'un mécanisme visant l'acheminement au Venezuela d'une aide technique humanitaire de l'Union européenne, par l'intermédiaire de l'ONU, même si cette information n'a été mentionnée nulle part. Toutefois, comme l'ont dit plusieurs membres du Conseil, ce Groupe de contact veut imposer les conclusions de notre dialogue. Il veut imposer une solution unique. J'ai d'ailleurs été surpris que certains pays de l'Union européenne soient en désaccord avec la Haute Représentante Federica Mogherini, qui a dit que cette prétendue aide humanitaire était politisée et a déclaré que l'Union européenne ne s'impliquerait pas tant que les organismes humanitaires ne veilleraient pas à ce que l'aide respecte les critères impératifs

d'humanité, d'impartialité, de dépolitisation et d'indépendance. Mais ils ne le peuvent pas et ne le veulent pas.

Nous devons dénoncer l'utilisation du territoire colombien pour agresser le Venezuela. C'est douloureux pour nous, sachant que, il y a 200 ans cette année, Simón Bolívar, le Libertador, et les hommes des Llanos vénézuéliens traversaient les Andes et sacrifiaient leur vie pour lutter pour la liberté de la Nouvelle-Grenade, dans ce qui est à présent la République de Colombie. Et ils y sont parvenus – sans s'arroger de butin, sans s'emparer de territoire ou de quoi que ce soit d'autre –, avant de regagner le territoire vénézuélien.

Le Conseil de sécurité n'a pas été créé pour livrer la guerre ou pour réunir les conditions nécessaires pour que d'autres parties se livrent une guerre. Le Conseil de sécurité n'est pas ici pour approuver des violations flagrantes de la Charte des Nations Unies. Au contraire, le Conseil de sécurité a été créé pour maintenir la paix et la sécurité internationales et préserver les générations futures du fléau de la guerre. Alors préservons le Venezuela et la génération actuelle du fléau de la guerre, car c'est maintenant que pèse la menace.

Comme l'Ambassadeur de la Fédération de Russie l'a proposé, nous voudrions demander au Conseil de sécurité – plus encore, nous l'exigerions presque, avec tout le respect voulu – de s'accorder sur un projet de résolution et de l'adopter. Voilà ce que nous demandons. Que voulons-nous que le texte comprenne? Qu'il rejette la menace ou l'emploi de la force contre la République bolivarienne du Venezuela; que cette option soit écartée une fois pour toutes. Parce que c'est l'option que M. Trump, M. Pence, M. Bolton, M. Pompeo, M. Marco Rubio, M. Guaidó et M. Duque mettent sur la table. J'ai ici une citation de M. Pence disant que

(l'orateur poursuit en anglais)

« Toutes les options sont sur la table. »

(l'orateur reprend en espagnol)

Ici, c'est M. Bolton qui le dit; ici, c'est M. Rubio. Après 40 tweets de M. Rubio contre Nicolás Maduro, cet homme pourrait représenter la population des États-Unis, ou la population de la Floride? S'agit-il des valeurs du peuple des États-Unis? Appeler à assassiner un président? Parce que, en contexte, c'est évidemment ce que cela signifie. C'est ce qu'il fait, et rien ne se passe.

Et ce fameux président de l'Assemblée nationale, Juan Guaidó, qui a déclaré que « les événements d'aujourd'hui » – de samedi dernier, donc – « m'obligent

19-05543 21/51

à prendre une décision : il me faut dire formellement à la communauté internationale que toutes les options doivent être envisagées pour parvenir à libérer cette nation qui lutte pour pouvoir continuer à lutter ».

Qu'entend-il par « toutes les options »? Voici ce qu'il entend : « Nous voulons une intervention militaire contre mon propre pays ». Manifestement, il n'a ni famille ni ami dans son pays, parce que lorsque les bombes tomberont au Venezuela, elles ne feront pas la différence entre les chavistes et les autres, entre les riches et les pauvres. Nous l'avons vu en Iraq. Nous l'avons vu en Afghanistan. Nous l'avons vu en Libye. Nous l'avons vu dans tant de pays. Partout où les États-Unis vont, ils laissent derrière eux une crise humanitaire. Qui intervient après cette crise humanitaire?

D'aucuns disent que le Président Maduro faisait la fête, samedi. Quel cynisme! Les États-Unis détruisent des pays. Les États-Unis envahissent des pays, en alléguant qu'on y trouve des armes de destruction massive. Des millions de gens meurent dans les pays concernés, et ils s'en félicitent. Les États-Unis voient un chef d'État comme Mouammar Kadhafi se faire lyncher vivant, et le Secrétaire d'État de l'époque en rit et s'en réjouit. N'est-ce pas du cynisme? Combien de personnes sont mortes au Venezuela? Ils espéraient une tragédie. Ils l'avaient préparée, comme on l'a vu tant de fois au cours de ces 20 dernières années - comme ce fut le cas en 2002, lorsque les États-Unis et l'opposition ont payé des tireurs embusqués pour justifier le coup d'État contre le Président Hugo Chávez. Ils avaient préparé tout un spectacle pour qu'il y ait des morts et qu'on puisse dire que c'était la faute de Maduro. Ca ne s'est pas passé comme ils l'avaient prévu. Mais ils rejettent tout de même la faute sur Maduro, M^{me} DiCarlo. Oui, plusieurs personnes sont mortes à Santa Elena de Uairén; nous sommes train de mener l'enquête. Il s'agissait d'un groupe de membres armés de l'opposition qui tentaient de s'emparer d'une unité militaire et qui ont été contrariés par un recours progressif et différencié aux outils de la police, pour empêcher que l'ordre public ne soit perturbé. Que s'est-il passé? Comment ces personnes sont-elles mortes? Nous sommes train de mener l'enquête, mais ils ont déjà un accusé, ils ont déjà porté un jugement et ils ont déjà l'autopsie en main. C'est vraiment honteux.

Qu'il me soit permis de poursuivre. Que demandons-nous avec cette déclaration? Que soient écartés la menace et l'emploi de la force contre le Venezuela. Cela pourrait suffire, mais en outre, selon la Charte des Nations Unies, il faut également rejeter le blocus et la spoliation des ressources et biens du Venezuela, qui infligent des souffrances au peuple vénézuélien et dont on ne tient aucun compte ici. Trente milliards de dollars, voilà ce qu'il en a coûté depuis août 2017 jusqu'à aujourd'hui. Mais à cela, il faut ajouter 15 milliards de dollars, la valeur de Citgo, la société qui a été confisquée et que le pillage colonialiste et impérialiste des États-Unis nous a dérobée. Il faut ajouter 1,2 milliard de dollars d'or vénézuélien détenu par la Banque d'Angleterre; 1,4 milliard de dollars chez un intermédiaire en Belgique, Euroclear; et des dizaines de milliards de dollars détenus dans les banques bloquées. Aujourd'hui, pour pouvoir importer au Venezuela, il faut contracter une assurance contre le risque de guerre. Il ne se passe rien dans mon pays? Eh bien, dans mon pays, les gens travaillent; les gens vont au collège, à l'université, à l'école; ils vont à la plage. Les carnavals vont bientôt commencer. Le ravitaillement est meilleur que l'année dernière et que l'année d'avant. En ce qui concerne les prix, oui, nous avons un problème d'inflation. Mais nous apercevons la lumière au bout du tunnel, car les taux de change commencent à se stabiliser, de même que certains prix. Cependant, tout ce que nous entendons ici est que la situation est de plus en plus dramatique et s'aggrave de jour en jour et qu'il faut intervenir au Venezuela. Le Conseil base son raisonnement sur des mensonges, et l'ONU ne saurait le permettre.

Nous affirmons avec la plus grande certitude que nous avons été témoins d'une opération de propagande samedi dernier. Serait-ce donc trop demander que tous les membres Conseil de sécurité se mettent au moins d'accord pour adopter une résolution rejetant l'emploi de la force contre la République bolivarienne du Venezuela? Ou devons-nous aider les États-Unis à n'écarter aucune option? Ou encore aider le Président Trump à gagner la Floride? Parce que nous sommes aussi un élément de politique intérieure. Les États-Unis nous utilisent dans leur politique électorale nationale. Ils ont besoin du vote des Américains d'origine cubaine, et comment les courtisent-ils? En attaquant Cuba, le Venezuela et le Nicaragua. Ils se servent de la politique extérieure pour que M. Trump gagne la Floride s'il se présente comme candidat, ce dont il a l'intention. Ils ont besoin pour des raisons idéologiques de s'en prendre à Nicolás Maduro. Et si sa campagne est mal en point, marquée par de nombreux scandales qui compromettent son intégrité en tant que Président, ils décideront peut-être de lancer une opération militaire contre le Venezuela.

Certains pays le laissent faire, et ils l'admettent ouvertement. M. Bolton a affirmé à maintes reprises que l'objectif était le pétrole. M. Trump lui-même a déclaré que le pays devait emporter un butin lorsqu'il intervenait – qu'il ne pouvait pas se contenter d'intervenir, de tuer des gens et d'exercer un contrôle politique sur le gouvernement; non, il leur faut s'emparer des territoires et des ressources, comme dans les guerres d'antan. Dans le cas du Venezuela, le butin c'est le pétrole. M. Bolton a déclaré que les entreprises américaines allaient produire et emporter le pétrole vénézuélien. Grand Dieu!

Le Venezuela a été agressé, or certains porteparoles, y compris au sein du système des Nations Unies, prétendent que nous étions les agresseurs le week-end dernier. Pour être honnête, cela fait mal d'entendre cela de la bouche de certains. Nos forces de police, nos forces armées et notre garde nationales bolivariennes ont su faire preuve de stoïcisme, de prudence et de pondération et sont parvenues à contenir la folie. Mais il est plus facile de dire que Maduro a massacré, brûlé et tué. N'est-ce pas plus simple? N'est-ce pas un meilleur scénario pour justifier la guerre?

M. Trump a menacé les migrants qui atteignent la frontière sud des Etats-Unis de les disperser par la force des armes. Qui a dit quoi que ce soit? M. Trump a déclaré une urgence humanitaire dans le sud des États-Unis pour que ses amis entrepreneurs puissent construire un mur raciste. S'il s'agit d'une urgence humanitaire, que se passerait-il si Cuba, le Venezuela et le Nicaragua déployaient un convoi armé et tentaient de forcer le passage à la frontière sud pour atteindre les populations du sud des États-Unis touchées par l'urgence humanitaire déclarée par leur gouvernement, sous prétexte de fournir une aide humanitaire? Que se passerait-il? Qu'arriverait-il à ceux qui s'y risqueraient? Les membres du Conseil doivent se poser la question. Nous voyons beaucoup d'hypocrisie, de cynisme et d'arrogance, et ce n'est pas ce que doit mettre en avant le Conseil de sécurité.

J'en viens à présent aux blessés. Le major Iván Alfredo Ribero Quevedo a une contusion au menton; un sergent de deuxième classe a une fracture multiple au tibia. Des fonctionnaires et un sergent de troisième classe ont été blessés. Jennifer Yulente, cheffe de service, a une contusion au poignet. Les blessés ne manquent pas dans nos rangs et qui en parle? Où sont les médias? Quels membres du Conseil ont mentionné ces faits dans leurs déclarations aujourd'hui? C'est comme si nous n'existions pas, tout comme les près de 10 millions

de Vénézuéliens qui se sont rendus aux urnes l'année dernière pour élire le Président Nicolás Maduro. C'est comme si le chavisme n'existait pas, alors que plus de la moitié du pays l'appuie. Il est très facile de tenter d'effacer l'histoire, mais ce ne sera pas possible.

Une opération sous fausse bannière a été menée en payant 20 000 dollars à des membres de la garde nationale pour qu'ils désertent. Je me dois de le dire. Ils tentent également de pousser des diplomates à déserter. Ils s'en sont pris à la population, et il a failli y avoir des morts, notamment une journaliste chilienne qui couvrait les faits. Qui en a parlé? Qui l'a dénoncé ici? Personne. Ils ont été accueillis en héros par M. Duque, M. Piñera, M. Guaidó et le Président du Paraguay, dont le nom m'échappe ici.

À propos d'opérations sous fausse bannière, la Colombie est détentrice de deux records : la production de cocaïne – et je dis ici une vérité, personne ne peut me contredire –, et malheureusement, la fabrication de faits faussement positifs ou l'exécution d'opérations saus fausse bannière. Et c'est ce que le Conseil est en train de cautionner ici.

Je veux que le Venezuela soit maintenu à l'écart du débat national et de la campagne électorale aux États-Unis. Il est impensable que pour gagner la Floride ils doivent s'en prendre au Venezuela. Mais de toute évidence, ça ne les gêne guère. Ils le disent. Où est allé M. Bolton pour faire quelques annonces importantes? À Miami. Où est allé M. Pence pour rencontrer la communauté vénézuélienne et d'autres acteurs et pour faire des annonces importantes? À Miami. Où est allé M. Trump la semaine dernière pour annoncer des sanctions contre le Venezuela? À Miami. L'ancien Gouverneur et les sénateurs de la Floride étaient présents pour commencer à préparer le terrain en vue des élections. Ils utilisent le Venezuela. Ils utilisent Cuba. Ils utilisent le Nicaragua. Nous ne pouvons le permettre. Où est-il écrit dans la Charte des Nations Unies que cela est acceptable? Ce n'est pas possible.

Le coup d'état a échoué. Et maintenant, ne serait-ce qu'hier encore, M. Pence, M. Duque et M. Guaidó demandent à un cartel de pays, le Groupe de Lima – même si Lima est une magnifique ville bolivarienne et que ce cartel devrait plutôt s'appeler Groupe de Washington – d'intervenir militairement contre le Venezuela. Mais nous savons que de nombreux pays – et il faut le saluer – se sont opposés à l'emploi de la force et à l'agression militaire contre le Venezuela proposée par ces hommes. Le Secrétaire général doit se prononcer

19-05543 **23/51**

à cet égard, tout comme M^{me} Michelle Bachelet, que j'espère rencontrer dans quelques heures. Ou allons-nous ignorer le fait qu'on envisage d'envahir un pays et que rien n'est fait pour utiliser le droit international à des fins préventives – pas des bombes, le droit international? Nous estimons qu'il est grand temps de le faire. Nous soulignons donc la nécessité d'un projet de résolution à ce sujet.

Comment règle-t-on une crise institutionnelle? Et notre situation entre effectivement dans cette catégorie; j'irais même jusqu'à dire qu'une des cinq branches du Gouvernement vénézuélien est en conflit avec les quatre autres. Nous sommes disposés à nous asseoir à la table de négociation et à élaborer des solutions avec M. Guaidó, M. Henry Ramos Allup et quiconque veut dialoguer avec nous. Mais eux ne veulent pas négocier. Ils disent que le temps du dialogue est révolu, que Maduro doit partir, que le régime doit changer, que le Venezuela doit être envahi. Pourquoi le Conseil de sécurité et les porte-paroles de l'ONU ne lancent-ils pas un appel à l'opposition vénézuélienne? Ce sont eux qui refusent de s'asseoir à la table de négociation; nous, nous y avons déjà pris place.

Ils disent que c'est une perte de temps. En 2017 et 2018, nous avons participé à des négociations convoquées par le Président Maduro. Le Président m'a nommé ministre des relations extérieures un jour, et le samedi suivant je me suis rendu en République dominicaine pour rencontrer le Président Danilo Medina Sánchez et le Ministre des relations extérieures, Miguel Vargas Maldonado, et nous avons demandé à l'ancien Premier Ministre de l'Espagne, M. Rodríguez Zapatero, et à M. Julio Borges de s'asseoir à la table du dialogue. Nous avons négocié pendant tous les mois de novembre, décembre, janvier et février. Et quand que tout était décidé, que tout était prêt, l'opposition vénézuélienne a reçu l'ordre de ne rien signer et nous a fait perdre notre temps, le temps de la communauté internationale et, plus grave encore, le temps du peuple vénézuélien. Mais non, eux disent que c'est Maduro qui leur fait perdre du temps avec le dialogue. Nous ne pouvons accepter tant de mensonges.

Cela m'indigne profondément. J'aime mon pays. Nous aimons notre peuple. Comment peut-on dire que nous souhaitons la mort de nos citoyens, alors que la révolution bolivarienne a donné lieu à des investissements sociaux d'une ampleur sans précédent en Amérique latine? Le peuple vénézuélien ne savait pas ce qu'était l'investissement issu du pétrole avant l'arrivée

au pouvoir d'Hugo Chávez. En dépit du blocus, des difficultés, de l'agression et des tentatives de nous isoler, le Président Nicolás Maduro n'a pas sacrifié un centime de ces investissements. Nous continuons de fournir des logements. Aucune école ou université n'a été fermée. Nous continuons de fournir des services sociaux gratuits aux Vénézuéliens, dans la mesure du possible. Nous continuons de fournir de la nourriture subventionnée. Nous avons déployé 1 000 outils différents pour redistribuer les profits générés par le pétrole et notre richesse nationale et être en mesure de contenir l'agression internationale. Mais personne ne voit cela.

Pour terminer, je tiens à remercier les Ambassadeurs de nombreux pays des cinq continents, qui sont ici présents, car un groupe a été créé à l'ONU, groupe dont la dernière réunion en date a vu la participation de 60 délégations. L'esprit de ce groupe est de défendre les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies – la paix et la sécurité. Il ne s'agit pas de défendre le Venezuela – même si aujourd'hui c'est du Venezuela qu'il est question, mais si demain le Nicaragua était dans le besoin, ce serait le Nicaragua; et si le jour suivant, pour une raison ou pour une autre, c'était l'Indonésie, alors ce serait l'Indonésie. Pour revenir aux principes consacrés par la Charte, pour revenir aux principes du Mouvement des pays non alignés, nous nous sommes accordés sur la nécessité de mettre un terme à cela. Comme l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud l'a dit à une réunion du Mouvement des pays non alignés : « Aujourd'hui, c'est le Venezuela. Qui sera concerné demain? ».

(l'orateur poursuit en anglais)

Qui sera le suivant?

(l'orateur reprend en espagnol)

Cela peut être n'importe qui, si nous ne portons pas un coup d'arrêt à la folie des États-Unis et à leurs prétentions. À nos amis d'Europe – je tiens à montrer à l'Ambassadeur allemand que j'ai ici un rapport de la division des services de recherche du Bundestag. Au sujet de la reconnaissance du prétendu gouvernement de M. Guaidó, on peut y lire ce qui suit :

« Il y a d'importantes raisons de soutenir l'idée que la reconnaissance d'un chef d'État par intérim dans le cas présent implique une ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. Par conséquent, la question de savoir si l'ingérence dans les affaires intérieures dans le cas présent devrait être définie comme une ingérence illégale continue de se poser ».

Puis:

« Une telle reconnaissance ne doit pas être prématurée, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas avoir lieu avant que le nouveau gouvernement ait été définitivement nommé ».

C'est quelque chose qui n'arrivera jamais.

« Une reconnaissance prématurée ne fait pas en soi la légitimité d'un gouvernement ».

Elle n'a donc aucune incidence en droit international.

De plus, une telle reconnaissance constitue une atteinte au gouvernement légitime, et ceux qui reconnaissent

> « ... ont une responsabilité pénale en vertu du droit international. Cela pose aussi de graves questions quant au maintien de la paix ».

Le Gouvernement allemand ne s'est apparemment pas inquiété que le groupe juridique du Bundestag diffuse une telle information. Il faut demander au Bundestag maintenant, car il s'avère que M. Guaidó a fait une interprétation de l'article 233 de la Constitution, censément pour déterminer que le Président Maduro était introuvable – le Président Maduro a disparu. Il a été englouti; il s'est évaporé. Il n'existe pas. Les 10 millions de Vénézuéliens qui ont voté pour lui n'existent pas. Les autres branches du Gouvernement n'existent pas non plus. Dès lors, face à cette absence totale, l'interprétation illégale et parfaitement anticonstitutionnelle consiste à dire que M. Guaidó pourrait devenir Président de l'Assemblée nationale afin d'assumer la présidence de la République pour 30 jours, au cours desquels des élections devraient être organisées et avoir lieu.

Ces 30 jours ne devaient être que cela. Mais qu'avons-nous en fait? Nous avons un monsieur de l'Assemblée nationale qui a illégalement approuvé quelque chose qu'on a appelé un statut de transition, selon quoi ces 30 jours peuvent être renouvelés autant de fois qu'on le souhaite. Où cela est-il prévu dans la Constitution? Le Président Maduro était en charge de la présidence quand le commandant Chávez est mort. Des élections ont eu lieu au bout de 35 jours, et non 30, car le Conseil électoral national a demandé cinq jours de plus, et la Chambre constitutionnelle, chambre électorale de la Cour suprême de justice, a octroyé cinq jours supplémentaires pour l'organisation et la tenue des élections.

Par conséquent, ce statut de transition signifie que M. Guaidó assume maintenant des pouvoirs

exécutifs, des pouvoirs législatifs, des pouvoirs relatifs aux citoyens, des pouvoirs électoraux et des pouvoirs juridiques. Or il s'avère que l'Europe et les États-Unis ont reconnu un dictateur absolu. Heureusement, ce Gouvernement est une fiction. Il est comme le Gouvernement de Narnia – il n'existe pas. Toutefois, il représente un risque, car il ouvre la porte à cette intervention internationale. Si la situation n'était pas si dangereuse, ce serait amusant, mais en l'occurrence il n'y a pas de quoi rire. Il y a un très grand risque. Je demande au Conseil de sécurité d'y réfléchir.

Qu'on me pardonne le ton que j'emploie, mais je parle comme un homme scandalisé car il aime son pays, dont il aime aussi le peuple et la paix. J'ai entendu ici tant de déclarations infondées qui sont si biaisées qu'il est douloureux de les écouter, car on serait en droit d'espérer que les Nations Unies et le multilatéralisme soient ce qui fasse obstacle à l'unilatéralisme et à la dictature que les États-Unis entendent imposer au monde. Je suis convaincu que ce sera le cas. Je demande au Conseil de réfléchir au nom de mon peuple, au nom du Président Nicolás Maduro.

À l'une de nos séances, j'ai donné à M. Elliott Abrams un livre intitulé Free Peoples Defeat Powerful Empires (Les peuples libres font échec aux puissants empires). C'est possible – nous l'avons fait – mais nous ne voulons pas la guerre dans notre pays. Nous ne voulons pas d'une guerre au Venezuela; nous devons empêcher la guerre au Venezuela. Les membres devraient lire ce livre. Il s'y trouve même une citation de M. Thomas Jefferson. Je promets que je terminerai là-dessus, car je sais que cela fait longtemps que je parle, mais l'histoire de l'Amérique latine et des États-Unis doit être comprise. Cela vient d'un des pères fondateurs – d'ailleurs, l'autre jour, le Président Duque a remercié les pères fondateurs de nous avoir aidés à gagner l'indépendance de notre république. C'est faux. En 1786, Jefferson a dit ce qui suit:

« Notre confédération est le nid destiné à peupler l'Amérique au nord et au sud. Mais gardons-nous d'exercer trop tôt une pression sur les Espagnols. L'immense territoire qu'ils occupent ne peut être provisoirement en de meilleures mains. Toute ma crainte, c'est qu'ils ne soient trop faibles pour le conserver jusqu'au jour où notre population sera en état de le leur enlever pièce par pièce ».

C'était en 1786 – avant la doctrine de Monroe, avant la Destinée manifeste, avant le corollaire Roosevelt et avant l'actuelle doctrine impérialiste du Président

19-05543 **25/51**

Trump. C'est l'histoire de l'Amérique latine. Avec notre population, avec notre dignité, avec nos paysans, avec nos peuples autochtones, avec nos communes et nos conseils communaux, nous, avec le peuple vénézuélien et avec notre gouvernement, triompherons toujours.

La Présidente (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'État plurinational de Bolivie.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (parle en espagnol): Ma délégation remercie la présidence d'avoir organisé la présente séance et de nous avoir permis d'y participer. Nous nous réjouissons aussi de la présence parmi nous du Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, S. E. M. Jorge Arreaza.

Nous ne cesserons jamais de répéter que l'Amérique latine et les Caraïbes sont une région éprise de paix qui a confirmé son attachement au règlement pacifique des différends afin de bannir pour toujours la menace et l'emploi de la force dans la région, ainsi que son engagement à honorer strictement son obligation de ne pas intervenir, directement ou indirectement, dans les affaires de tout autre État. Cela suppose notamment de respecter les principes de la souveraineté nationale, de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples dans le cadre des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et prévus par le droit international.

La situation que le Venezuela connaît exige l'attention du Conseil de sécurité, non parce que ce pays fait peser une menace sur la paix et la sécurité internationales, mais du fait que les mesures prises contre le Venezuela constituent une menace très grave pour la paix et la sécurité dans notre région.

Le week-end passé, une opération dirigée par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a été déployée en vue de se servir de l'aide humanitaire comme d'un cheval de Troie pour atteindre un objectif politique clair : un changement de régime au Venezuela. Malgré le bombardement idéologique et la campagne médiatique massive quant à la prétendue « fourniture d'une aide humanitaire », ni les Nations Unies ni le Comité international de la Croix-Rouge ou l'Église catholique ne se sont laissé instrumentaliser de la sorte, car la prétendue aide enfreint les principes d'indépendance, d'impartialité, de neutralité et d'humanité. Aujourd'hui, comme on a pu le lire dans les médias, la Secrétaire générale adjointe a indiqué ce qui suit :

« nous avons des principes très clairs en ce qui concerne l'aide humanitaire et, dans le cas du Venezuela, certains tentent de la politiser ».

Le débat que nous tenons aujourd'hui est important et opportun, en particulier alors que divers responsables du Gouvernement des États-Unis ont parlé de la situation au Venezuela et répètent constamment le slogan selon lequel « toutes les options sont sur la table ». Au Conseil, nous devrions prêter une grande attention à ces mots et jauger leur gravité. Ma région et le monde souffrent des conséquences tragiques de l'idée que « toutes les options sont sur la table ».

Combien de massacres les pays d'Amérique latine doivent-ils subir quand toutes les options sont sur la table? Combien d'invasions, comme celles qui ont touché la République dominicaine, le Nicaragua, le Panama ou Haïti, faut-il endurer quand toutes les options sont sur la table? Nous nous rappelons l'opération Condor, l'École des Amériques, les disparitions forcées, la torture, les meurtres, quand toutes les options étaient sur la table. On pense aussi à l'affaire Iran-Contra, en lien avec la guerre au Nicaragua. À cet égard, permettez-moi de donner lecture de ce qui est dit dans l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice, le 27 juin 1986, dans l'affaire *Nicaragua c*. États-Unis d'Amérique:

« La Cour... décide que les États-Unis d'Amérique, en entraînant, armant, équipant, finançant et approvisionnant les forces contras, et en encourageant, appuyant et assistant de toute autre manière des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci, ont, à l'encontre de la République du Nicaragua, violé l'obligation que leur impose le droit international coutumier de ne pas intervenir dans les affaires d'un autre État ».

Quand toutes les options sont ouvertes, quand « toutes les options sont sur la table », ce qui vient à l'esprit, c'est la doctrine de Monroe, la Doctrine de sécurité nationale et la doctrine de l'ennemi intérieur. C'est aussi le soutien inconditionnel des États-Unis aux dictateurs Somoza, Stroessner, Pinochet, Videla et Banzer. Permettez-moi une digression – du fait de ces situations dont nous continuons d'accepter les conséquences, les caravanes de migrants et de réfugiés fuyant l'Amérique centrale grossissent.

L'histoire dramatique qui se déroule devant nos yeux est la nouvelle version de beaucoup d'autres. Dans le cas présent, non seulement le script macabre

de l'interventionnisme et les politiques de changement de régime se répètent, mais certains des principaux acteurs des agressions menées contre le Nicaragua, le Guatemala, le Honduras ou l'Iraq sont les mêmes qui jouent un rôle de premier plan dans cette tragédie.

Il est possible qu'on nous dise que nous portons à l'attention du Conseil de sécurité des questions venues d'un passé qui n'a plus cours et que nous sommes uniquement motivés par un ressentiment que nous n'avons pas dépassé. Parlons de ce qui s'est produit au cours de ce siècle. L'agression illégale contre l'Iraq, fondée sur des mensonges, qui a fait un million de morts et déstabilisé toute une région pendant des décennies, ne hante-t-elle pas la conscience de l'humanité et du Conseil lui-même? Avons-nous oublié si rapidement les 500 000 personnes qui ont perdu la vie en Syrie dans une situation également causée par une politique de changement de régime?

Sur Twitter, le Ministre des relations extérieures du Venezuela a montré des photos, venues des États-Unis, de l'assassinat de Mouammar Kadhafi, ce qui est très révélateur quant aux intentions des États-Unis. La Libye fait régulièrement l'objet de débats au Conseil de sécurité. J'ai quelques questions à propos de ce pays. Comment l'aide humanitaire a-t-elle été acheminée en Libye? Où sont les milliards de dollars de réserves internationales libyennes? Qui profite des ressources naturelles de la Libye? Est-ce le peuple libyen? La paix, la démocratie et la liberté règnent-elles dans ce beau pays?

Nous ne voulons pas que le Venezuela subisse le même sort que la Libye. Nous ne voulons pas que le peuple vénézuélien endure ce que le peuple libyen endure aujourd'hui. Par ailleurs, nous ne voulons pas que l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale souffrent des mêmes maux que la région du Sahel connaît en raison des politiques menées contre la Libye. Le Conseil de sécurité a l'obligation d'empêcher cela.

Compte tenu des différents coups d'État que les États-Unis ont organisés, financés et encouragés dans ma région, il est clair que leur motivation n'est pas la défense de la démocratie, ni la liberté, les droits de l'homme ou la prospérité du Venezuela. En plus d'exercer un contrôle géopolitique et de punir ceux qui ne sont pas alignés sur leurs plans, la vraie motivation de cet assaut n'est autre que le pétrole. L'Iraq a été envahi pour les mêmes raisons. L'hostilité actuelle à l'égard de l'Iran repose sur les mêmes raisons. Je suis sûr que nous comprenons tous que les réserves de pétrole du Venezuela sont aussi vastes que celles, combinées, de l'Iraq et de l'Iran.

S'il est vrai, comme indiqué dans la Charte des Nations Unies, que nous sommes résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre, alors toutes les options ne sont pas sur la table. Si l'action menée pour réaffirmer l'importance du Conseil de sécurité et de l'ONU dans son ensemble a la moindre utilité, alors toutes les options ne sont pas sur la table. Si nous adhérons au multilatéralisme plutôt qu'à des interventions unilatérales, si nous préférons le droit international à la barbarie, alors toutes les options ne sont pas sur la table.

À cet égard, la Bolivie salue les efforts déployés par le Mécanisme de Montevideo sur la base des principes de l'Organisation, ainsi que la déclaration du Groupe de Lima et les déclarations faites par plusieurs membres du Conseil de sécurité sur la question précise du recours à des moyens pacifiques et diplomatiques, sans employer la force. Toutefois, le pays qui a proféré les menaces n'a pas encore écarté la possibilité d'employer la force. Pour régler cette situation critique, nos options résident dans l'utilisation de toutes les ressources diplomatiques et dans la primauté des politiques.

Si nous voulons véritablement venir en aide au peuple vénézuélien, nous devons, premièrement, respecter les principes et donner suite aux buts inscrits dans la Charte des Nations Unies; deuxièmement, lever toutes les sanctions unilatérales, au motif qu'elles sont contraires au droit international, y compris le blocus financier et économique; dépolitiser et démilitariser l'aide humanitaire; éliminer toute possibilité d'évolution de cette crise vers la violence; appuyer les initiatives tendant à promouvoir un processus de dialogue par et pour les Vénézuéliens, dans le respect de leur souveraineté et de leur droit à l'autodétermination.

La Présidente (parle en espagnol) : Je donne la parole au représentant du Mexique.

M. De la Fuente Ramírez (Mexique) (parle en espagnol): J'apprécie d'avoir la possibilité de m'adresser au Conseil de sécurité et d'exprimer la position du Mexique sur cette question, qui a toute l'attention de mon gouvernement. J'apprécie également les informations que M^{me} Rosemary DiCarlo a fournies aux membres quant à la situation sur le terrain et à la vision de l'Organisation.

Le Mexique est un pays qui a un profond respect pour le droit international et les règles régissant la coexistence entre les États et qui est aussi un farouche partisan de la paix et du règlement pacifique des différends. C'est pourquoi nous avons noté avec préoccupation les

19-05543 **27/51**

événements survenus ces derniers jours au Venezuela. Nous exhortons les parties au conflit et la communauté internationale à maintenir une position de prudence et à éviter des agissements qui risqueraient d'aboutir à une nouvelle escalade de la violence. Nous déplorons vivement les pertes en vies humaines et demandons respectueusement aux autorités vénézuéliennes d'éviter un recours excessif à la force et de protéger et respecter les droits de l'homme de la population.

Nous sommes conscients des graves difficultés rencontrées par le peuple vénézuélien. C'est pourquoi nous estimons que la fourniture d'une aide humanitaire est nécessaire. Toutefois, pour que celle-ci atteigne rapidement les plus défavorisés, elle doit être acheminée sous la coordination et la supervision d'entités internationales neutres et compétentes comme le Comité international de la Croix-Rouge ou des organismes qui font partie du système des Nations Unies et opèrent dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Le Secrétaire général António Guterres a réaffirmé son rejet de tout type de violence au Venezuela et appelé à une solution pacifique et négociée. Le Mexique est totalement d'accord avec le Secrétaire général. C'est précisément dans ces moments de grande tension qu'il est le plus opportun de privilégier la diplomatie, le dialogue et la négociation, conformément au droit international et dans le respect des droits de l'homme. Selon nous, c'est le meilleur moyen de trouver une solution légitime et durable à la crise que traverse le Venezuela, de façon strictement conforme aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

C'est pourquoi le Mécanisme de Montevideo, approuvé par 16 pays de notre région, reste une option de dialogue viable et inclusive, faute de parvenir à une solution pacifique et négociée, et revêt un caractère d'autant plus pertinent au vu de l'évolution récente de la situation. Si les deux parties acceptent de participer au dialogue, le Mexique est prêt à l'appuyer et à déployer immédiatement les mécanismes diplomatiques efficaces dont nous savons qu'ils ont permis par le passé de régler pacifiquement des conflits.

Le Gouvernement mexicain réaffirme qu'il est déterminé et prêt à travailler avec toutes les parties en vue d'une solution pacifique au Venezuela, dans l'intérêt de la paix et du bien-être de la population de ce pays.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Cuba.

M^{me} Rodríguez Abascal (Cuba) (parle en espagnol): Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à la présente séance à mon frère le Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela.

Avec la complicité irresponsable de plusieurs pays et acteurs, le Gouvernement des États-Unis s'est livré à une provocation dangereuse visant à porter atteinte à la souveraineté de la République bolivarienne du Venezuela en recourant à des pressions et à la force, ce qui a mis en danger la vie de milliers de personnes.

La tentative d'entrer au Venezuela par la force, sous le prétexte d'acheminer et de distribuer une prétendue aide humanitaire, constitue une violation grave du droit international et des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies; pareils agissements doivent être condamnés.

Les États-Unis persistent à essayer d'inventer des prétextes pour une agression militaire contre le Venezuela. Ils ont ouvertement déclaré la validité et l'application de la doctrine de Monroe, ce qui, pour les nations d'Amérique latine et des Caraïbes, implique l'imposition de gouvernements désignés par Washington ou totalement inféodés aux visées de l'impérialisme des États-Unis.

Le Gouvernement cubain a déjà dénoncé la montée des pressions et les mesures prises par le Gouvernement des États-Unis pour préparer un assaut militaire déguisé en intervention humanitaire en République bolivarienne du Venezuela, et appelé la communauté internationale à se mobiliser pour éviter que cela se produise. Ces agissements ont pour but de provoquer des actes aux conséquences imprévisibles qui servent de prétexte à un assaut militaire destiné à renverser le Gouvernement légitime et démocratique du Président constitutionnel, Nicolás Maduro Moros.

La décision de fixer une date butoir pour forcer l'entrée de la prétendue aide humanitaire constitue une violation grave du droit international, met au jour ce que cette aide recèle de manipulation politique et montre qu'il s'agit bien d'un prétexte pour lancer une intervention militaire au Venezuela.

Nous réaffirmons que les États-Unis posent les bases d'une action militaire sous un prétexte humanitaire. Les Présidents du Costa Rica, du Guatemala et du Pérou et le Vice-Président du Brésil ont déclaré hier que la solution à la situation actuelle ne saurait consister dans une intervention militaire. Le Ministre des affaires

étrangères de l'Espagne et la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, entre autres, ont également fait écho à ce sentiment au cours des dernières heures.

Néanmoins, le Vice-Président Mike Pence a fait hier, à Bogotá, la déclaration suivante :

« Alors que nous continuons de faire pression sur le régime Maduro, par les voies économique et diplomatique, nous espérons une transition pacifique vers la démocratie, mais, comme le Président Trump l'a clairement indiqué, toutes les options sont sur la table ».

Je tiens à souligner que nous avons entendu l'expression « toutes les options sont sur la table » constamment reprise ces dernières semaines par divers hauts fonctionnaires du Gouvernement des États-Unis. Des comportements et prétextes similaires ont été adoptés par les États-Unis en prélude aux guerres qu'ils ont lancées contre la Yougoslavie, l'Iraq et la Libye.

De nombreuses sources, aux États-Unis, ont détaillé comment le coup d'État devait être coordonné afin d'installer au Venezuela un gouvernement qui soit au service de Washington. En outre, une vaste opération politique et de communication est en cours — généralement un prélude à des actions de plus grande ampleur de la part du Gouvernement des États-Unis, actions qui ne sont possibles qu'avec la complicité des grands médias institutionnels.

Nous condamnons fermement la tentative de coup d'État au Venezuela et la tentative d'imposer à ce pays un gouvernement au service des États-Unis. Nous condamnons aussi les appels récurrents qui sont lancés à l'armée bolivarienne pour qu'elle se joigne à cet assaut et les tentatives d'infiltrer les ambassades et les consulats de la République bolivarienne du Venezuela à l'étranger, en violation de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Des aéronefs de transport militaire des États-Unis effectuent des vols depuis leurs bases situées sur des sites militaires des États-Unis qui abritent des unités des forces spéciales et de l'infanterie de marine chargées de mener des actions clandestines, y compris contre les dirigeants d'autres pays.

Le mode opératoire de l'équipe chargée de la sécurité nationale à la Maison blanche, des divers responsables du Département d'État et des ambassades des États-Unis est bien connu. Le Gouvernement exerce une pression écrasante sur d'autres pays pour essayer de les forcer à reconnaître le prétendu Président, qui s'est nommé lui-même et a été proclamé tel par Washington, ou de faire en sorte que de nouvelles élections aient lieu en République bolivarienne du Venezuela, au mépris flagrant de la volonté populaire et de l'intégrité institutionnelle de ce pays, telles qu'exprimées durant les élections du 20 mai.

Ceux qui se disent préoccupés par la prétendue crise humanitaire au Venezuela sont les mêmes qui appliquent et renforcent de plus en plus des mesures de coercition économique unilatérales et par conséquent illégales contre notre sœur la République bolivarienne du Venezuela – en saisissant et gelant ses actifs financiers dans des pays tiers; en faisant pression sur les Gouvernements qui fournissent le Venezuela, sur le secteur pétrolier vénézuélien et sur les banques de pays tiers pour les empêcher de procéder à des transactions financières légitimes, y compris dans des devises tierces; et en confisquant et volant la filiale de Petróleos de Venezuela aux États-Unis.

Cuba rejette et condamne les appels hypocrites lancés en faveur de la fourniture d'une aide humanitaire par ceux qui appliquent des mesures contraires au droit international et au droit international humanitaire, causant ainsi des difficultés et des souffrances humaines et privant le peuple et le Gouvernement vénézuéliens de plus de 30 milliards de dollars.

L'accusation portée par le représentant des États-Unis contre mon pays est indigne. Notre gouvernement rejette fermement et catégoriquement cette calomnie, tout en réaffirmant son devoir et sa volonté de continuer à apporter sa modeste coopération au peuple frère vénézuélien, à laquelle participent plus de 20 000 travailleurs humanitaires cubains, dont 94 % dans le domaine de la santé et le reste dans celui de l'éducation – comme nous le faisons dans 83 pays du monde. Dire le contraire est un affront à la vérité et démontre le manque de respect de ce Gouvernement pour le Conseil de sécurité et pour l'ONU.

Notre pays réitère sa solidarité ferme et inébranlable avec le Président constitutionnel Nicolás Maduro Moros, avec la révolution bolivarienne et chaviste, et avec l'union civilo-militaire de son peuple, et affirme que, dans la République sœur bolivarienne du Venezuela, nous devons défendre aujourd'hui les postulats de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix. Aujourd'hui, nous devons défendre

19-05543 **29/51**

la souveraineté de tous, l'indépendance de tous et l'égalité souveraine des États.

Cuba a appelé la communauté internationale à agir pour défendre la paix et pour éviter, grâce aux efforts conjoints de tous, sans exception, une intervention militaire contre la République bolivarienne du Venezuela. Cuba a appelé à une mobilisation internationale en faveur de la paix au Venezuela, contre l'intervention militaire des États-Unis qui porterait atteinte à l'indépendance, à la souveraineté et aux intérêts des peuples du Rio Bravo à la Patagonie, contre la guerre et pour le bien suprême de l'humanité, qui est la paix et le droit à la vie.

Nous ne pouvons pas permettre que la triste et douloureuse histoire des interventions militaires des États-Unis se répète au Venezuela, comme on l'a vu plus d'une fois au Mexique, au Nicaragua, en République dominicaine, en Haïti, et plus récemment à la Grenade et au Panama, ainsi qu'à Cuba. Nous encourageons le Mécanisme de Montevideo, en particulier les Gouvernements des États-Unis du Mexique, de la République orientale de l'Uruguay, ainsi que les Gouvernements de la Communauté des Caraïbes et de l'État plurinational de Bolivie, à continuer de faire tout leur possible dans ces conditions d'urgence pour promouvoir une solution fondée sur le dialogue et le respect absolu de l'indépendance et de la souveraineté du Venezuela, et sur la validité des principes du droit international, en particulier du principe de non-intervention.

En ces moment, où l'on décide du respect et de la validité des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies, où l'on décide que la légitimité d'un gouvernement repose sur le soutien et le vote de son peuple et qu'aucune pression étrangère ne peut remplacer l'exercice souverain de l'autodétermination, dans ces circonstances, on ne peut qu'être pour ou contre la guerre.

Nous espérons que le Conseil de sécurité fera prévaloir sa vocation et sa responsabilité en tant que principal garant de la paix et de la sécurité internationales et qu'il ne s'engagera pas dans des aventures militaires. Nous appelons tous ses membres à agir dans le respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et du droit international, à s'abstenir d'intervenir, directement ou indirectement, dans les affaires intérieures de tout autre État, à respecter les principes de la souveraineté nationale, de l'égalité des droits et de la libre détermination des peuples, et à défendre la paix,

qui est un bien précieux pour l'humanité, pour notre Amérique et pour le peuple vénézuélien.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant du Chili.

M. Skoknic Tapia (Chili) (parle en espagnol): Nous nous félicitons de la tenue de cette deuxième séance du Conseil de sécurité (voir S/PV.8452) pour examiner une question de la plus haute gravité qui touche durement la région et au titre de laquelle le Conseil est appelé à jouer un rôle fondamental dans la recherche d'une solution à cette crise humanitaire et politique urgente. Nous apprécions l'exposé de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary Di Carlo, qui a non seulement résumé les événements de ces derniers jours, mais qui reflète également par ses données le tableau dramatique de la situation humanitaire au Venezuela.

Lors de notre précédente déclaration à cet organe sur cette question, nous avons souligné que le Chili promeut, comme élément central de sa politique étrangère, la démocratie en tant que système politique qui constitue le cadre approprié pour le plein respect des droits de l'homme. Des valeurs telles que la tolérance, le dialogue et l'égalité des chances, ainsi que le plein exercice des libertés fondamentales, sont mieux garanties lorsque prévaut la primauté du droit, qu'un respect et un équilibre existent entre les pouvoirs de l'État, et que les institutions publiques agissent de manière responsable.

Malheureusement, ces derniers jours, nous avons été témoins une fois de plus de la profonde crise que traverse le Venezuela, qui nuit à ses institutions et a conduit à une détérioration inacceptable des conditions de vie et des droits inaliénables des citoyens. Tout cela, sous un gouvernement autoritaire et répressif.

En ce qui concerne ce qui s'est passé il y a quelques jours, le Chili a participé, avec à sa tête le Président de mon pays, M. Sebastián Piñera, à cet effort international de solidarité pour rassembler l'aide humanitaire dont le Venezuela a tant besoin, comme l'ont confirmé les données de la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo. Cependant, la distribution de cette aide n'a pas été possible en raison de la réaction négative et violente du régime de Maduro.

Le Gouvernement chilien réitère sa condamnation ferme et catégorique des actes de violence perpétrés par les milices et les forces de police du régime illégitime de Nicolás Maduro dans les zones frontalières avec la Colombie et le Brésil, à la suite de cette tentative de

distribution pacifique de l'aide humanitaire, une situation dans laquelle de nombreuses personnes ont été tragiquement tuées et beaucoup d'autres blessées.

Nous partageons la condamnation faite par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, puisqu'il s'agit d'actes de violence aveugle affectant des civils non armés qui ne cherchent qu'à avoir accès à l'aide qu'on tentait de leur apporter. Cette nouvelle violation flagrante et inacceptable des droits de l'homme de tous les Vénézuéliens, aujourd'hui plongés dans une grave crise sociale et humanitaire, ainsi que dans une crise politique et économique, n'a aucune explication ni justification, c'est pourquoi elle mérite le rejet le plus résolu de la communauté internationale.

Le Gouvernement chilien, tout en renouvelant son plein appui au Président par intérim du Venezuela, Juan Guaidó, présente ses condoléances pour les citoyens vénézuéliens décédés et exprime sa solidarité et ses meilleurs vœux pour le prompt rétablissement des blessés.

Nous appuyons par ailleurs le lancement d'un processus de transition démocratique au Venezuela, qui vise la tenue dans les meilleurs délais de nouvelles élections auxquelles participeront tous les acteurs de la vie politique, dans le respect des garanties et des règles internationales requises pour un processus de cette ampleur. Nous demandons que l'état de droit, les droits fondamentaux des individus et la paix sociale soient garantis pendant cette phase de transition gouvernementale.

En tant que membre du Groupe de soutien de Lima, le Chili réitère son ferme appui à un règlement politique, diplomatique et pacifique de la crise au Venezuela. Nous tenons donc à souligner que le Chili n'est pas et ne sera pas disposé à appuyer des solutions alternatives contraires au droit international et aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi, de concert avec d'autres États de la région, nous continuerons de travailler par la voie diplomatique et par un dialogue constant avec la communauté internationale pour parvenir à un règlement de cette longue crise qui affecte notre région.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie.

M. Fernández de Soto Valderrama (Colombie) (parle en espagnol): Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette seconde séance, qui est de la plus haute importance pour la Colombie et ma région. Nous remercions également la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour son exposé.

Notre présence au Conseil est la réaffirmation d'un principe essentiel des relations internationales de mon pays, à savoir sa foi dans le multilatéralisme pour défendre les valeurs énoncées dans la Charte des Nations Unies et dans la Charte démocratique interaméricaine. Il ne doit y avoir aucun doute à ce sujet. La réunion du Groupe de Lima qui a eu lieu hier à Bogota est un excellent exemple de la validité de l'action multilatérale. Une cinquantaine de pays à travers le monde reconnaissent le Président Juan Guaidó et l'autorité légitime de l'Assemblée nationale, et s'accordent sur la nécessité de rétablir la liberté et la démocratie au Venezuela.

La situation dans ce pays frère est une des plus graves de l'histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes, marquée par une violation massive des droits de l'homme, une profonde récession économique, une érosion de la séparation des pouvoirs, et une crise humanitaire et migratoire sans précédent qui dépasse les frontières du pays et affecte la Colombie. Selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les pénuries alimentaires et le manque de médicaments et de fournitures médicales ont poussé 3,4 millions de Vénézuéliens à quitter leur pays. En outre, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la prévalence de la faim au Venezuela a presque triplé entre 2010 et 2012 et entre 2015 et 2017. On estime que 3,7 millions de Vénézuéliens, comme cela a déjà été mentionné, ont souffert de malnutrition entre 2015 et 2017. Ces chiffres proviennent des organismes que j'ai mentionnés et sont issus de rapports sérieux qui ont été présentés au monde entier.

Face à l'augmentation des flux migratoires en provenance du Venezuela vers les pays de la région et à la demande du Gouvernement colombien, convaincu de l'urgence de fournir une aide humanitaire à la population vénézuélienne et des bons offices du Secrétaire général, du HCR et de l'OIM, la nomination de M. Eduardo Stein comme Représentant spécial pour les réfugiés et les migrants du Venezuela a été annoncée en septembre 2018, afin de répondre aux besoins causés par cet exode massif. Comme l'a indiqué hier le Ministre colombien des relations extérieures,

« avec l'appui du Groupe de Lima, plusieurs pays ont fourni un effort important pour faciliter la mise en place d'un réseau d'acheminement de l'aide humanitaire, afin d'apporter une assistance internationale de base et d'atténuer, même

19-05543 **31/51**

partiellement, la grave crise humanitaire qui touche tant de Vénézuéliens ».

Le Groupe de Lima, depuis sa première déclaration en août 2017 – et pas juste récemment – a souligné la nécessité d'une aide humanitaire et, à plusieurs reprises, a demandé au régime dictatorial de ne pas empêcher l'entrée et le transit de l'aide humanitaire à l'intention des Vénézuéliens. Ce sont des faits. La réponse du régime illégitime qui a imposé la tyrannie de la peur, la répression et la violence comme mécanisme d'intimidation, organisant des collectifs de civils armés, est bien connue. Malgré les appels insistants de la communauté internationale, il a empêché l'accès à l'aide offerte, brûlant même celle qui avait réussi à traverser la frontière.

Tandis que des milliers de citoyens vénézuéliens tentaient d'apporter une aide pour améliorer la vie de leurs familles, le dictateur prenait part à des célébrations, indifférent à l'agonie, à l'angoisse et au désespoir infligés à son peuple. Cela n'a fait que confirmer ce qui était déjà évident pour tous. Il y a des années que la dictature a cessé de penser à son peuple et, avec sa performance du week-end dernier, elle a scellé sa défaite morale et diplomatique.

J'ai également en ma possession les protocoles de l'opération de samedi dernier, et je voudrais inviter le Conseil de sécurité à prendre connaissance de ces informations avec nous. Je souhaite que le Conseil de sécurité puisse examiner en détail les protocoles qui indiquent clairement ce qui a été fait heure par heure, ainsi qu'un rapport complémentaire du Secrétariat général de l'Organisation des États américains, qui a contribué à cette opération. Il serait très facile d'écrire un roman sur ce qui s'est passé samedi dernier. Comme disait un illustre Colombien : « Mentez, mentez, de la calomnie il restera toujours quelque chose ». J'invite les membres à examiner ces protocoles lorsqu'ils le souhaitent, mais aussi à vérifier la véracité des informations fournies par M. Arreaza.

J'ai moi aussi des photos que je pourrais montrer au Conseil de sécurité, mais, par respect pour mes collègues qui n'ont pas encore parlé, je ne le ferai pas. Les faits sont surprenants. Le monde entier en a été témoin. Il est très facile de déformer et de manipuler les faits, même la mémoire de Bolívar. Qu'on se le tienne pour dit, la Colombie dispose également d'informations minute par minute et nous sommes prêts à les transmettre au Conseil de sécurité et à les partager, afin que le monde sache exactement que ce qui a été dit est la vérité absolue et la réalité.

L'effort de coordination du Groupe de Lima a montré au régime usurpateur que sa dictature est de plus en plus isolée du fait de ses actions délibérées contre le peuple vénézuélien. Le Groupe de Lima, qui a pu compter sur la présence et l'assentiment du Président intérimaire Juan Guaidó lors de sa réunion, continuera d'apporter une aide humanitaire, guidé par la responsabilité de la communauté internationale d'utiliser les moyens diplomatiques et humanitaires pour soutenir la population dans le besoin, faciliter la transition démocratique, convoquer des élections libres, restaurer l'ordre constitutionnel et contribuer à la reconstruction institutionnelle, économique et sociale au Venezuela.

Cette ferme conviction est reflétée dans la déclaration historique de la 11^{ème} réunion des Ministres des relations extérieures du Groupe de Lima, qui souligne que la transition vers la démocratie doit être menée par les Vénézuéliens eux-mêmes, dans le respect de la Constitution et du droit international, avec le soutien de moyens politiques et diplomatiques, sans recours à la force. Cela a été, comme le savent les membres du Groupe de Lima et la communauté internationale, un principe fondateur lorsque nous avons décidé de partager cette expérience, cette voie, afin de renforcer et de sauver la démocratie et le bien-être du peuple vénézuélien. Dans le cadre de scénarios multilatéraux, nous continuerons bien entendu à œuvrer à l'adoption des résolutions, sanctions et dénonciations pertinentes au titre de ce qui s'est passé le 23 février.

La Colombie a souffert de la violence. Nous connaissons bien la souffrance de notre peuple et nous travaillons sans relâche pour l'atténuer. L'Ambassadeur de la Russie a formulé des observations qui sont vraiment surprenantes, car avec l'aide du Conseil et de divers organes et organismes des Nations Unies, nous avons fait des progrès aux côtés de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Le Président colombien s'est sincèrement engagé à mettre en œuvre et à faire avancer la stabilisation prévue dans les accords de paix qui ont été conclus. La Colombie reconnaît, et son Président l'a confirmé, que la légitimité, l'état de droit et la démocratie sont les formes de coexistence qui assurent la paix et l'avenir des citoyens. Le Conseil de sécurité ne peut manquer de tenir compte des exigences des Vénézuéliens qui aspirent à vivre dans la liberté, le bien-être et la démocratie.

Qu'il me soit permis de prendre encore quelques minutes, car les allusions faites à l'encontre de mon

pays m'y obligent clairement. Je vais aborder deux ou trois points.

Le rapport préliminaire auquel j'ai fait référence indique clairement que quatre camions transportant de l'aide humanitaire et près de 50 personnes chacun sont arrivés après midi. La Garde nationale bolivarienne a immédiatement commencé à lancer des gaz lacrymogènes ciblant le convoi, et la plupart des personnes touchées se trouvaient du côté colombien, provoquant un repli temporaire. L'Organisation des États américains a immédiatement constaté que plus de 30 personnes ont été blessées, la plupart travaillant pour les entités organisatrices.

À 13 h 45, on a pu voir que les premier et deuxième camions transportant de l'aide ont été incendiés du côté vénézuélien, sans que les circonstances de cet incident aient été confirmés. Tout au long de la journée, des coups de feu ont été entendus de manière continue du côté vénézuélien et, à un moment donné, des gaz lacrymogènes ont été lancés et des balles ont été tirées, faisant un nombre indéterminé de blessés et exacerbant l'angoisse et la peur de la population.

Quatre camions transportant de l'aide humanitaire sont arrivés à l'entrée du pont international Simón Bolívar et sont restés coincés à la frontière. Ils ont tenté à plusieurs reprises d'entrer, mais cela n'a pas été possible. Dans l'après-midi, compte tenu de l'ordre donné aux véhicules de rentrer et de l'ordre de fermeture du pont, les Vénézuéliens ont manifesté une forte opposition et ont continué d'empêcher l'application de cet ordre jusqu'à la publication du rapport mentionné.

La Colombie s'est pleinement conformée aux protocoles pour recevoir et stocker l'aide humanitaire qui lui a été envoyée. Il est très facile de prétendre qu'un roman pourrait être écrit sur ce qui s'est passé en l'espace de ces quelques jours, je recommanderais d'ailleurs à M. Arreaza d'écrire cette histoire, car ce n'est rien d'autre que de la fiction, une histoire imaginaire qui vise à déformer ce qui s'est réellement passé. Chacun peut tirer ses propres conclusions sur ce qui a été dit ici. La Colombie est disposée à partager les informations dont elle dispose à ce sujet.

Le 21 février, M^{me} Mogherini a déclaré que la situation au Venezuela est une crise multidimensionnelle qui touche de plus en plus les Vénézuéliens, et que la communauté internationale a clairement l'obligation, comme le montrent les théories classiques du droit international humanitaire, de remplir son devoir et de

se montrer solidaire en contribuant à ce que les gens reçoivent l'attention et les soins nécessaires.

Je terminerai mes observations sur la note suivante. Que le Conseil m'excuse d'être émotif, mais pour défendre les intérêts légitimes de la Colombie et de la région, nous devons toujours veiller à mettre l'accent sur les faits afin qu'il n'y ait aucun doute quant à la sincérité et la bonne foi avec lesquelles mon pays a agi.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Argentine.

M. García Moritán (Argentine) (parle en espagnol): Je me félicite de la convocation de la présente séance pour examiner la situation tragique au Venezuela, qui intéresse particulièrement mon pays, la région d'Amérique latine et des Caraïbes et le reste de la communauté internationale. Je voudrais également remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo.

L'Argentine estime que la grave crise politique, économique et humanitaire que subit le Venezuela exige une action internationale urgente et concertée et que le Conseil a un rôle important à jouer, conformément à la Charte des Nations Unies, afin d'éviter que la situation ne continue de se détériorer et que les terribles souffrances de la population vénézuélienne n'augmentent. La situation au Venezuela s'est détériorée à un rythme alarmant, comme en témoignent les récents événements qui ont commencé le 23 février à la frontière avec la Colombie.

Le régime dictatorial de Maduro a eu recours à la force pour bloquer l'initiative humanitaire multilatérale et pacifique visant à distribuer des vivres et des médicaments afin de soulager les millions de Vénézuéliens qui se trouvent dans une situation désespérée. Il l'a fait en réprimant avec une violence inacceptable la population civile innocente et désarmée qui a tenté de faciliter l'entrée et la distribution de cette aide. Cette action délibérée du régime Maduro, qui a violé les droits de l'homme et le droit international, a fait au moins quatre morts et des centaines de blessés.

L'Argentine condamne avec force le fait que le régime Maduro a empêché l'entrée de l'aide humanitaire au Venezuela et rejette fermement, une fois de plus, les actions répressives et violentes du régime contre le peuple vénézuélien. Compte tenu des récents événements graves et déplorables du 23 février, étant entendu que la violence aveugle contre les populations civiles et le refus de donner accès à l'aide humanitaire constituent

19-05543 33/51

des crimes contre l'humanité, le Groupe de soutien de Lima, dont l'Argentine fait partie, a décidé le 25 février de demander à la Cour pénale internationale d'ouvrir une enquête sur ces événements, dans le cadre des procédures engagées par l'Argentine et les autres pays devant la Cour en septembre 2018.

Pour toutes ces raisons, l'Argentine et les autres pays du Groupe de soutien de Lima sont parvenus à la conclusion unanime et accablante que le maintien de Maduro et de son régime illégitime au pouvoir représente une menace sans précédent pour la sécurité et la paix dans toute la région.

Cette situation grave a créé une crise des migrations et des réfugiés aux niveaux régional et international. Plus de trois millions de Vénézuéliens ont dû chercher refuge dans d'autres pays, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'Argentine a accueilli plus de 130 000 migrants et réfugiés vénézuéliens, tout en continuant à fournir une aide humanitaire au peuple vénézuélien grâce à diverses missions effectuées par sa Commission des Casques blancs.

L'ONU ne peut rester indifférente à la crise au Venezuela, compte tenu de sa gravité, de son ampleur et de ses multiples répercussions. Nous rappelons que dès octobre 2017 le Groupe de soutien de Lima a demandé au Secrétaire général d'aider à la résolution de cette crise grave et des violations des droits de l'homme en cours au Venezuela. Nous saisissons cette occasion pour réitérer cet appel.

convient également de rappeler qu'en septembre 2018, le Conseil des droits de l'homme a adopté la résolution 39/1 sur la promotion et la protection des droits de l'homme en République bolivarienne du Venezuela, parrainée par l'Argentine et d'autres pays, dans laquelle il se déclare profondément préoccupé par les violations des droits de l'homme commises dans ce pays et exhorte le Gouvernement vénézuélien à accepter une aide humanitaire pour remédier à la pénurie de vivres et de médicaments. À cet égard, le Groupe de soutien de Lima a également décidé de promouvoir la désignation d'un expert indépendant ou d'une commission d'enquête sur la situation au Venezuela, tout en réitérant son appel à la Haute-Commissaire aux droits de l'homme pour qu'elle prenne les mesures qu'elle juge appropriées dans l'exercice de son mandat.

L'Argentine renouvelle son appui au Président par intérim du Venezuela, Juan Guaidó, et réaffirme son soutien aux efforts qu'il déploie, avec l'Assemblée nationale, pour permettre l'accès aux vivres et aux médicaments afin d'alléger les souffrances que les politiques du régime illégitime Maduro ont imposées à toute la population vénézuélienne, et pour rétablir la démocratie.

L'Argentine estime que le système des Nations Unies, outre son appui à l'ouverture d'une voie humanitaire, devrait contribuer à faciliter une transition pacifique vers la démocratie au Venezuela, sans recours à la force, sous la conduite des Vénézuéliens eux-mêmes, grâce à l'organisation, dès que possible, d'une élection présidentielle libre, démocratique et transparente, avec toutes les garanties. Pour mon pays, c'est la seule façon de résoudre la grave crise qui frappe le Venezuela depuis trop longtemps. Une paix véritable et durable ne peut pas être obtenue par l'oppression et aux dépens de la démocratie et des libertés civiles et politiques. C'est pourquoi nous appelons instamment au rétablissement de l'état de droit et au plein respect des droits de l'homme au Venezuela.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil.

M. Duque Estrada Meyer (Brésil) (parle en anglais): Qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance à un moment crucial de l'histoire du Venezuela et de la région d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les événements du 23 février ont été un signal d'alarme concernant les dangers auxquels la communauté internationale – en particulier l'Amérique latine et les Caraïbes – sera confrontée si la crise au Venezuela n'est pas rapidement désamorcée. Ils ont également confirmé qui, en fin de compte, était du côté du peuple vénézuélien. Les mesures prises par le régime pour bloquer l'aide humanitaire qui permettrait de nourrir les affamés et de soigner les malades, en plus d'être inadmissibles au regard des normes de la décence humaine, ont été cruelles et violentes et ont fait de nombreuses victimes, y compris parmi les populations autochtones qui vivent à la frontière entre le Brésil et le Venezuela.

Dans notre région, nous avons fait le choix de la démocratie et du développement. La Charte démocratique interaméricaine, tout comme plusieurs instruments sous-régionaux sur le même sujet, témoigne de la force de cet engagement. Nous sommes tous parfaitement conscients que le régime brutal et illégitime de Nicolás Maduro s'est regrettablement détourné de la voie d'un avenir libre et prospère pour son peuple.

Il était tout à fait approprié que le Président de l'Assemblée nationale démocratiquement élue, seul pouvoir légitime en place au Venezuela, prête serment en tant que Président intérimaire du pays. Cela s'est fait dans le strict respect de la Constitution du pays puisque Maduro a truqué les élections, étouffé la voix des Vénézuéliens et au final usurpé le pouvoir. Depuis lors, un nombre croissant de membres de la communauté internationale, 50 pays à ce jour, ont dénoncé le caractère illégal du régime et reconnu Juan Guaidó comme Président légitime du Venezuela jusqu'à la tenue d'élections libres et régulières. Le Brésil s'est associé à cet appel parce que nous espérons voir un Venezuela démocratique et prospère renaître après cette longue crise.

Conscient de la détérioration de la situation le long de nos frontières, le Groupe de Lima s'est réuni à Bogota pas plus tard qu'hier pour manifester sa solidarité régionale envers nos frères et sœurs du Venezuela et aussi pour aider à ouvrir la voie à la transition démocratique dans ce pays. Le Groupe de Lima ne prétend pas parler au nom de toute la région, mais notre voix est forte du poids d'un groupe de nations qui, depuis août 2017, prennent leurs responsabilités pour trouver un moyen d'aider les Vénézuéliens dans leur lutte contre l'autoritarisme.

Comme indiqué dans le communiqué de Bogota, nous avons condamné l'usage criminel, par le régime, de la violence et de la force militaire pour empêcher la fourniture d'aide humanitaire et réitéré l'appel lancé aux forces armées vénézuéliennes pour qu'elles respectent l'autorité légitime du Président Guaidó. Le Groupe de Lima a fait part à la Cour pénale internationale (CPI) de son soutien à une demande présentée en septembre dernier pour que la CPI examine la catastrophe humanitaire provoquée par le régime Maduro contre son propre peuple.

L'Amérique latine et les Caraïbes sont avant tout une région de paix. Le Brésil, le plus grand pays de cette région en termes de superficie et de population, n'a pas fait la guerre à ses voisins depuis 150 ans. Ce n'est pas rien et ce n'est pas le fruit du hasard. C'est la retombée – ou plutôt la conséquence directe – de notre choix résolu de la diplomatie et de notre prédilection irréversible pour des moyens pacifiques de règlement des différends internationaux, comme il convient à ceux qui restent fidèles au droit international et aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

À cet égard, le Groupe de Lima, dans son communiqué de Bogota, a décidé de promouvoir la désignation,

par le Conseil des droits de l'homme, d'un expert indépendant ou d'une commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Venezuela, conformément à la résolution 39/1 du Conseil du 27 septembre 2018. Le Groupe de Lima a également demandé au Secrétaire général que le système des Nations Unies contribue à régler la situation au Venezuela.

Le Brésil appelle la communauté internationale, en particulier les pays qui n'ont pas encore reconnu le Président Juan Guaidó, à se joindre aux efforts en faveur d'une transition démocratique au Venezuela, à reconnaître le Gouvernement légitime de M. Guaidó et à exiger que les violences du régime contre son propre peuple cessent.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant du Nicaragua.

M. Hermida Castillo (Nicaragua) (parle en espagnol): Nous saluons la présence de notre frère Jorge Arreaza, Ministre des relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela. Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, votre équipe, ainsi que le peuple et le Gouvernement de la République sœur de Guinée équatoriale pour l'excellente manière dont vous conduisez les travaux du Conseil de sécurité pour le mois en cours.

Le Gouvernement et le peuple nicaraguayens n'ont cessé de réaffirmer - et réaffirment encore aujourd'hui – leur engagement total et leur responsabilité absolue à l'égard du respect des instruments de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, et de ses mécanismes ainsi que tout ce qui incarne la possibilité et le devoir de régler pacifiquement les conflits. Cet engagement est redoublé par les menaces indignes qui résultent de l'ingérence et de l'intervention dans les affaires des États, ainsi que par toute pratique, proposition ou discours ayant pour but de répéter l'histoire douloureuse de l'Amérique latine et de soumettre les peuples par l'intimidation, le manque de respect et le recours aux moyens et technologies de l'information qui sèment la haine et la division entre les peuples et les États, entre frères et sœurs dans le monde.

Le Nicaragua appelle fraternellement toutes les personnes présentes, en particulier les gouvernements et les peuples de notre Amérique, à défendre la Charte des Nations Unies, qui incarne le droit de vivre et de coexister dans la paix et l'harmonie, et condamne les discours et les pratiques qui portent atteinte à la dignité des peuples, à la force de nos institutions, à nos lois et

19-05543 **35/51**

surtout à la Constitution, à la Magna Carta de chaque État, garante de son honneur, de sa fierté et de ses droits nationaux.

Nous appelons fraternellement à respecter la volonté du peuple vénézuélien. Nous appelons fraternellement à éviter les menaces et les actes qui provoquent l'instabilité, la souffrance et la mort de millions d'êtres humains, qui en perdant la paix, perdent toute possibilité de vivre dans la sécurité et le bien-être. Nous demandons fraternellement que cessent les agressions et hostilités qui visent à assujettir nos peuples, nous condamnant à la pauvreté, au harcèlement et à l'humiliation, détruisant les économies et exposant une multitude d'êtres humains au malheur, à la vulnérabilité et à la dépendance.

Provoquer le chaos, l'instabilité et la violence, ainsi que l'étouffement économique, tout en proférant des menaces de mort et de guerre, constitue une grave violation des droits de l'homme universels et éloigne les pays et les peuples qui sont visés et pointés du doigt de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, plongeant ainsi des millions d'êtres humains et de familles dans l'exclusion,, la pauvreté et l'insécurité.

Dans un esprit de fraternité, et avec tout le respect que nous nous devons les uns aux autres en tant que concitoyens de cette planète, nous sommes appelés à défendre, de toutes nos forces, la paix, les relations respectueuses et le droit de chaque pays de choisir son modèle politique et socioéconomique, sans ingérence, menace ou action coercitive contraire à l'esprit de la Charte des Nations Unies et de tous les instruments du droit international.

Nous avons choisi la voie de la paix et non celle de la guerre. Au sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenu à La Havane en 2014, les chefs d'État et de gouvernement de notre Amérique et des Caraïbes ont déclaré toute notre région zone de paix, de justice et de développement, et nous devons respecter – et faire respecter – cette déclaration.

En cette heure triste et malheureuse, qui semble répéter des cycles historiques que nous pensions révolus, nous sommes appelés en toute fraternité à défendre la paix partout, et en ce moment précis, particulièrement au Venezuela, et dans toute notre région d'Amérique et des Caraïbes. Nous voulons la paix, l'entente et le dialogue, en vue de résoudre de bonne foi tous les problèmes, différends ou conflits, afin que nos peuples

ne souffrent pas des affres et de la brutalité de la guerre sous quelque forme que ce soit, ni de la pauvreté qui nous prive de tous nos droits.

Le Nicaragua salue les efforts de la communauté internationale et des organisations de défense du droit international, et les efforts que nous déployons, pour éviter d'autres tragédies, qui répètent, comme nous l'avons déjà dit, l'histoire de la discorde et du désir des puissants de dominer et d'assujettir des peuples dignes. Nous avons appris – et nous devons maintenant savoir – comment privilégier la vie, avec respect et, grâce à nos identités fortes, immuables et inaltérables, rejeter tout ce qui cherche à détruire l'âme courageuse et noble de notre région d'Amérique et des Caraïbes, qui veut la paix.

Le Nicaragua se félicite du Mécanisme de Montevideo qui, en réunissant le Mexique, la Bolivie, l'Uruguay et les pays de la Communauté des Caraïbes, vise à faciliter la compréhension, l'entente, le respect et la dignité, afin de promouvoir au Venezuela des solutions fraternelles et justes.

Nous saluons le peuple héroïque et magnifique de Simón Bolívar, ainsi que son Président, le camarade Nicolás Maduro, et en embrassant le Venezuela, nous embrassons tous les peuples de notre Amérique qui ont pour devise patrie, vie, amour et espoir. Nous ne voulons pas la guerre! Nous voulons vivre en paix!

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant du Guatemala.

M. Castañeda Solares (Guatemala) (parle en espagnol): La délégation guatémaltèque remercie la présidence de la Guinée équatoriale d'avoir organisé cette séance publique du Conseil de sécurité sur la situation au Venezuela.

La séance d'aujourd'hui arrive à point nommé en raison des événements de ces derniers jours et parce qu'hier, la onzième réunion des Ministres des relations extérieures du Groupe de Lima s'est tenue à Bogota, en Colombie. Le Président de la République du Guatemala, M. Jimmy Morales Cabrera, et la Ministre des relations extérieures, M^{me} Sandra Erica Jovel Polanco, ont participé à cette réunion, ce qui témoigne de l'engagement de mon pays à rétablir l'ordre constitutionnel au Venezuela. Ils ont réaffirmé notre appui au Président par intérim du Venezuela, M. Juan Guaidó, et l'importance d'atténuer dès que possible la crise humanitaire et sécuritaire que subit le peuple vénézuélien.

Comme l'ont déjà mentionné plusieurs pays membres du Groupe de Lima, hier, nos Ministres des relations extérieures ont adopté une déclaration soutenant le processus de transition démocratique et de reconstruction au Venezuela et condamnant les actes délibérés du régime de Nicolás Maduro, qui, sans tenir compte des souffrances de la population ni des appels pressants de la communauté internationale, a empêché, le 23 février, l'entrée des produits de première nécessité et de l'assistance internationale, en recourant à des actes de répression violente qui ont fait de multiples morts et blessés sur la frontière avec la Colombie et le Brésil. Nous condamnons les actes violents du Gouvernement illégitime de Nicolás Maduro, qui ont encore aggravé la crise humanitaire qui représente un énorme défi pour des millions de Vénézuéliens, ainsi que pour les pays voisins et pour toute notre région. Nous demandons instamment que l'aide humanitaire internationale soit autorisée à entrer sans entrave et sans plus tarder.

Nous réitérons l'appel urgent en faveur du rétablissement immédiat de l'ordre démocratique au Venezuela par la tenue d'élections libres, transparentes et régulières, organisées par les autorités légitimes, conformément aux normes internationales et le plus rapidement possible. Ces élections doivent être organisées avec les garanties appropriées, la participation de tous les dirigeants politiques et une observation internationale, en plus de la formation d'un nouveau Conseil électoral national.

Le maintien au pouvoir de Nicolás Maduro et de son régime illégitime représente une menace sans précédent pour la paix et la sécurité, la liberté et la prospérité dans la région. Nous appuyons le Président par intérim, Juan Guaidó, dans la poursuite de ses efforts visant à défendre et à respecter la Constitution du Venezuela. Plus de 50 pays dans le monde lui ont apporté leur soutien et ont reconnu l'autorité constitutionnelle de l'Assemblée nationale et du Président par intérim Juan Guaidó.

Il est important que tout ordre démocratique respecte pleinement les libertés et droits fondamentaux de tous ses citoyens; ce sont les conditions nécessaires à la reconstruction institutionnelle, économique et sociale du Venezuela. Nous appelons l'Organisation des Nations Unies, y compris le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, à agir conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies en vue d'un règlement rapide de la crise au Venezuela.

Il importe de souligner que, pour le Guatemala, la transition vers la démocratie doit être menée par les Vénézuéliens eux-mêmes, de manière pacifique et dans le respect de la Constitution de leur pays. Il est important de réaffirmer que nous condamnons toute solution militaire ou menace de recourir à la force, et tout acte de provocation qui mette en péril la paix et la sécurité dans notre région. En collaboration avec les pays qui composent le Groupe de Lima, le Guatemala continuera d'œuvrer au rétablissement de l'ordre démocratique, de la paix et de la sécurité au Venezuela, du respect des droits fondamentaux de tous les Vénézuéliens et du retour à une vie digne pour eux, sans affrontements et dans le dialogue.

M^{me} Sweeb (Suriname) (parle en anglais): J'ai l'honneur de prendre la parole au nom d'Antigua-et-Barbuda, de la Barbade, du Belize, de la Dominique, de la Grenade, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de Sainte-Lucie, de la Trinité-et-Tobago et du Suriname.

Tout d'abord, je salue la présence de S. E. M. Jorge Arreaza Montserrat, Ministre vénézuélien des relations extérieures.

Les pays au nom desquels je m'exprime continuent de suivre de près la situation insatisfaisante et de plus en plus instable que traverse actuellement la République bolivarienne du Venezuela. C'est avec une vive inquiétude que nous suivons également de près les événements très polarisés et polarisants qui entourent le Venezuela, ainsi que la détérioration de la situation dans ce pays. Au milieu de tout cela, ce qui nous préoccupe et nous mobilise le plus c'est le sort du peuple vénézuélien.

Les pays au nom desquels je m'exprime ne choisissent pas l'un ou l'autre camp. Nous faisons le choix des principes, et notamment le principe qui a conduit à la création de l'ONU et à l'inclusion, dans la Charte des Nations Unies, du paragraphe 4 de l'Article 2, qui fait obligation aux États Membres de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force. Ce principe a donné lieu à l'article 21 de la Charte de l'Organisation des États américains, qui consacre l'inviolabilité territoriale et les principes des droits de l'homme, du droit international, de l'état de droit, du caractère sacré de la souveraineté nationale et des principes fondamentaux du règlement pacifique des différends, ainsi que la recherche de la paix, du dialogue et du compromis pour préserver la dignité et la valeur de la personne humaine.

Ces principes sont à la base du multilatéralisme – en fait ils sont le fondement même sur lequel l'Organisation des Nations Unies a été bâtie. Aujourd'hui,

19-05543 **37/51**

nous réaffirmons notre adhésion à ces principes. Le maintien de la zone des Caraïbes et de toute la région en tant que zone de paix est également crucial pour nous. Nous continuons résolument de penser que l'asphyxie économique et l'intervention militaire ne sont pas seulement contraires à ces principes, mais exacerbent les souffrances déjà considérables du peuple vénézuélien.

Nous affirmons qu'il doit y avoir une solution politique, définie et prise en main par les Vénézuéliens eux-mêmes et leurs dirigeants. Nous préconisons et demandons de choisir la voie de la paix – une voie qui soit définie non par les menaces mais par le dialogue; non par l'escalade des tensions, mais par leur apaisement; non par l'adresse au tir, mais par la médiation; non par le poids étouffant des sanctions, mais par les outils de la diplomatie.

Ceux d'entre nous qui veulent la paix au Venezuela et la prospérité de son peuple doivent encourager activement un dialogue où les deux parties s'assoient à la même table, se parlent et s'écoutent afin de trouver un terrain d'entente qui leur permettra d'avancer. C'est dans cet objectif que nos chefs de gouvernement ont offert leurs bons offices pour faciliter le dialogue entre toutes les parties en vue de trouver une solution pacifique à cette impasse qui s'aggrave.

Nos pays soutiennent et approuvent pleinement le Mécanisme de Montevideo, qui comporte quatre grands volets. Le premier, la phase de dialogue, créera les conditions d'un contact direct entre les acteurs concernés, le tout dans un environnement sûr. Le deuxième, la phase de négociation, fournira une présentation stratégique des résultats du dialogue, des possibilités d'assouplissement des positions, la recherche d'un terrain d'entente et l'identification d'un accord potentiel. Le troisième volet, la phase d'engagement, favorisera la construction et la conclusion d'accords sur la base des résultats de la phase de négociation. Enfin, le quatrième volet est celui de la phase de mise en œuvre, qui verrait la concrétisation des engagements pris pendant la phase d'engagement, avec un accompagnement international.

Quatre personnalités éminentes de l'Amérique latine et des Caraïbes, possédant une expérience et des compétences internationales reconnues, ont été identifiées à cette fin. Ces personnes œuvreront en tant que médiateurs impartiaux et contribueront à donner corps au Mécanisme de Montevideo en soutenant les efforts visant à réunir les parties en présence autour de la table du dialogue et de la diplomatie. Nous exhortons toutes les parties, à l'intérieur et à l'extérieur du Venezuela,

à donner au Mécanisme le temps et l'espace dont il a besoin pour travailler dans l'intérêt du bien-être du peuple vénézuélien.

L'expérience douloureuse de l'histoire, ancienne et récente, fait que les Nations Unies connaissent parfaitement le terrible prix de l'intervention militaire et les brûlures de la guerre. L'histoire, qu'elle soit ancienne ou récente, nous a aussi enseigné que la paix et la prospérité sont indissociables. Le peuple vénézuélien a déjà suffisamment souffert. Il est en droit de vivre en paix. Il a droit à un avenir placé sous le signe de la prospérité. Aussi difficile et complexe que cela soit, nous exhortons toutes les parties à entamer un dialogue constructif et à œuvrer de concert pour tracer la voie de la paix en République bolivarienne du Venezuela.

Je voudrais à présent faire quelques observations à titre national.

Tout d'abord, nous remercions la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé.

Le Gouvernement surinamais suit avec une inquiétude grandissante la situation concernant la République bolivarienne du Venezuela. Les informations faisant état de tentatives agressives de monter une opération humanitaire à la frontière vénézuélienne, alors que la stabilité et la tranquillité continuent de régner dans ce pays, sont particulièrement alarmantes car de tels agissements sont contraires aux principes d'indépendance, d'impartialité, de neutralité et de consentement qui doivent régir toutes les opérations humanitaires.

Le Suriname réaffirme son ferme attachement aux principes du droit international consacrés par la Charte des Nations Unies ainsi que par sa propre Constitution. Le Suriname dénonce par conséquent tous les actes d'agression qui violent ces principes.

Étant donné que les préoccupations internationales doivent avant tout concerner le peuple vénézuélien, ma délégation rejette la politisation de l'aide humanitaire offerte sans le consentement du gouvernement légitime de la République bolivarienne du Venezuela.

Le Suriname réitère son appel en faveur d'un dialogue véritable et inclusif, y compris dans le cadre du Mécanisme de Montevideo, car c'est le seul moyen de parvenir à une solution pacifique et durable au conflit interne qui a éclaté en République bolivarienne du Venezuela. Nous supplions une nouvelles fois toutes les parties concernées d'entamer un tel dialogue afin que

notre région, l'Amérique latine et les Caraïbes, demeure résolument une zone de paix.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant du Paraguay.

M. Arriola Ramírez (Paraguay) (parle en espagnol): Trente 30 jours exactement se sont écoulés depuis la précédente séance sur cette question (voir S/PV.8452) et nous devons nous demander pourquoi nous sommes réunis à nouveau au Conseil. La réponse est plus qu'évidente : le maintien de Nicolás Maduro et de son régime illégitime au pouvoir provoque une crise humanitaire qui fait peser une menace sans précédent sur la sécurité, la paix, la liberté et la prospérité du peuple vénézuélien et affecte toute la région.

Nous saisissons cette occasion pour redire une fois de plus notre préoccupation face à la détérioration de la situation politique, sociale et humanitaire au Venezuela et à la violation systématique de l'état de droit, de la démocratie et des droits fondamentaux des Vénézuéliens.

Le 23 février dernier, nous avons été témoins des actes criminels du régime illégitime de Nicolás Maduro, qui a empêché l'entrée de l'aide humanitaire internationale, ignorant la clameur et la souffrance du peuple vénézuélien et les appels de la communauté internationale. Nous rejetons et condamnons ces actes de répression violente qui ont fait de nombreux morts et blessés, aggravant le risque qui pèse sur la vie, l'intégrité et la dignité des Vénézuéliens, qui sont victimes d'une oppression cruelle et impitoyable.

Nous demandons à la Cour pénale internationale, en vertu de la demande présentée le 27 septembre 2018 par un groupe de pays, dont le Paraguay, de prendre en considération la grave situation humanitaire au Venezuela, la violence criminelle du régime de Nicolás Maduro contre la population civile et le refus de laisser entrer l'assistance internationale, ce qui constitue un crime contre l'humanité.

La présence du Président Mario Abdo Benítez dans la ville colombienne de Cúcuta, à la frontière avec le Venezuela, est un signe clair de l'engagement et de la solidarité absolus du Paraguay aux côtés du peuple vénézuélien frère, dans la défense des valeurs, des principes éthiques et moraux, de l'état de droit, des droits de l'homme et des libertés publiques.

Nous rappelons que le Paraguay a été le premier pays à rompre les relations diplomatiques avec le régime

illégitime de Nicolás Maduro. À cet égard, nous réaffirmons une fois de plus, ici, au Conseil de sécurité, notre plein appui à l'Assemblée nationale, légitimement élue en décembre 2015 et que nous reconnaissons, et à M. Juan Guaidó, Président de la République bolivarienne du Venezuela, et de la même manière, nous appuyons fermement l'accord visant à promouvoir le plan de sauvetage du pays adopté le 29 janvier par l'Assemblée nationale.

Nous réaffirmons également que le processus de transition démocratique et de reconstruction institutionnelle, économique et sociale du Venezuela doit être mené par les Vénézuéliens eux-mêmes de manière pacifique, dans le cadre de leur Constitution nationale et dans le respect du droit international, appuyé par des moyens politiques et diplomatiques, sans recours à la force ni à la violence. Le peuple vénézuélien doit être le protagoniste de sa propre libération. Nous appelons de nos vœux la tenue d'élections justes, transparentes et crédibles.

Enfin, nous saluons tout particulièrement le courage du peuple vénézuélien au nom du Gouvernement et du peuple paraguayens qui l'appuient, l'encouragent et espèrent que ce processus permettra de retrouver l'exemple que le Venezuela nous a donné à une autre époque, lorsqu'il était le phare démocratique qui illuminait l'Amérique latine.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Uruguay.

M. Bermúdez Álvarez (Uruguay) (*parle en anglais*): Je remercie M^{me} Rosemary DiCarlo pour son rapport détaillé. Nous saluons également la présence du Ministre des relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, M. Jorge Arreaza.

L'Uruguay suit avec une vive préoccupation l'escalade des tensions en République bolivarienne du Venezuela et les incidents regrettables survenus le weekend dernier, qui ont fait des morts et des dizaines de blessés. Nous pensons que nous devons plus que jamais faire appel à la prudence et à la retenue, lesquelles doivent guider nos actions en vue de prévenir une nouvelle détérioration de la situation, à un moment où des initiatives sont en cours pour rapprocher les parties afin de parvenir à une entente visant à une solution pacifique et démocratique à la crise actuelle.

Le Mécanisme de Montevideo et le Groupe de contact international s'efforcent de contribuer à un règlement pacifique et négocié du conflit. Le Mécanisme de

19-05543 **39/51**

Montevideo préconise la création de voies de dialogue qui créeraient les conditions propices à des contacts directs et à des négociations entre les acteurs. Le Groupe de contact, pour sa part, propose également une solution politique pacifique, démocratique et proprement vénézuélienne. Les deux formats ont tenu des réunions à Montevideo le 7 février dernier.

À cet égard, nous encourageons l'exploration de ces voies et la mise en place de voies de compréhension, en mettant tout en œuvre pour progresser dans la recherche d'une solution en faveur de la stabilité, du bien-être du peuple vénézuélien et du rétablissement de la paix.

L'Uruguay réaffirme sa position selon laquelle il n'y a pas d'autre solution possible au problème auquel le Venezuela est confronté que celle librement déterminée par les Vénézuéliens eux-mêmes. Un climat de dialogue et de négociation tel que celui que nous promouvons conduirait naturellement à la tenue d'élections libres et crédibles avec des contrôles internationaux fiables. Ce sera la meilleure protection contre une effusion de sang potentiellement considérable que nous voulons tous éviter.

Mon pays continuera de tout mettre en œuvre pour promouvoir le dialogue et la compréhension, notamment en ce qui concerne les conditions d'entrée de l'aide humanitaire sur le territoire vénézuélien afin de soulager la situation de sa population, qui doit, selon nous, être menée dans le strict respect des principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance.

Nous continuerons d'agir en stricte conformité avec les principes auxquels nous avons toujours adhéré dans notre conduite internationale : le plein respect du droit international, le règlement pacifique des différends, l'égalité souveraine des États, le principe de noningérence et le respect des droits humains.

En tant que pays démocratique et profondément pacifiste, l'Uruguay sera toujours attaché au dialogue et à la consultation et mettra tout en œuvre pour trouver une solution pacifique et négociée à cette crise.

Dans son intervention d'hier lors de la séance d'ouverture du Conseil des droits de l'homme à Genève, le Ministre des relations extérieures de l'Uruguay, M. Rodolfo Nin Novoa, a exprimé avec force que

« L'Uruguay n'est pas disposé à contribuer à accroître la tension et la polarisation des positions, avec le risque très grave d'affrontements civils

et militaires, y compris par une intervention étrangère que nous rejetons dans les termes les plus fermes».

C'est pourquoi nous exhortons toutes les parties concernées à réduire les tensions et à permettre le dialogue et la négociation en vue de rétablir la stabilité et la paix pour tous les Vénézuéliens sans exception.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant de Saint-Vincentet-les Grenadines.

M. Bynoe (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (parle en anglais): Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Jorge Arreaza Montserrat, Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, et d'exprimer notre solidarité au peuple et au Gouvernement dûment élu de la République bolivarienne du Venezuela pendant cette période difficile.

Saint-Vincent-et-les Grenadines s'associe pleinement à la déclaration faite par le Suriname au nom des pays mentionnés de la Communauté des Caraïbes.

Cela fait exactement un mois que nous nous sommes réunis au Conseil et que nous avons entendu un exposé sur la situation en République bolivarienne du Venezuela par M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix. À cette occasion, Saint-Vincent-et-les Grenadines a fait part de sa préoccupation face aux événements inquiétants qui se déroulaient au Venezuela et s'est fait l'écho d'un appel pressant à adhérer aux principes fondamentaux du respect de la souveraineté, de l'état de droit, de la non-intervention, de la non-ingérence et du respect des droits de l'homme et de la démocratie tels que consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement indéfectible à défendre ces principes fondamentaux et à assurer la viabilité de toutes les dispositions du droit international, qui forment ensemble le noyau du multilatéralisme.

Entre la dernière séance du Conseil consacrée à la situation au Venezuela et la présente séance, nous avons été témoins d'une recrudescence des tensions dans notre région, provoquée principalement par des mesures coercitives unilatérales et extra-territoriales de pays tiers. Il ne fait aucun doute que l'asphyxie économique et l'intervention militaire n'entraînent que de graves conséquences humanitaires qui ignorent ouvertement

les principes que l'ONU et tous ses États Membres ont toujours défendus.

Nous ne pouvons pas sacrifier prématurément le Mécanisme de Montevideo à la recherche d'une solution rapide faite de militarisme ou d'une action unilatérale mal avisée. Saint-Vincent-et-les-Grenadines maintient un optimisme prudent quant au fait que le Mécanisme de Montevideo peut jouer un rôle catalyseur pour parvenir à une solution politique au Venezuela, une solution élaborée par les Vénézuéliens pour tous les Vénézuéliens, une fois qu'on leur aura donné le temps et la marge de manœuvre nécessaires.

Un examen des archives de l'Organisation montre que les rédacteurs mêmes des résolutions grandiloquentes - en particulier au Conseil - ont souvent rejeté la lettre et l'esprit de ces documents avant que l'encre n'ait séché, en recherchant frénétiquement des solutions militaires à tous les différends. Saint-Vincent-et-les-Grenadines, un petit pays pacifique et épris de paix, un pays très faiblement peuplé aux frontières ouvertes et sans armée permanente, doit son existence dans la paix en tant que pays indépendant et souverain à l'ensemble de règles solides et universellement acceptées du droit international, dont la Charte des Nations Unies. Par conséquent, nous ne pouvons pas rester indifférents alors que des pays plus grands et plus puissants manipulent et violent le droit international et les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies.

Comme toujours, Saint-Vincent-et-les Grenadines estime que le dialogue fondé sur le respect mutuel et l'adhésion au droit international constituent la seule voie vers la paix et le progrès, aussi difficile soit-elle. Au fil des ans, notre cher ami, les États-Unis d'Amérique, a fait preuve d'une retenue, d'une patience, d'un leadership mondial et d'une foi en la diplomatie louables, comme l'illustre sa poursuite admirable du dialogue dans le cadre du deuxième sommet bilatéral avec la Corée du Nord. Nous estimons qu'il faudrait adopter la même approche de dialogue constructif avec le Venezuela pour préserver le statut de notre région d'Amérique latine et des Caraïbes en tant que zone de paix, mais, plus particulièrement, pour garantir le bien-être de tous les Vénézuéliens. Nous ne pouvons pas et ne devons pas renoncer au dialogue au sein de cette principale Organisation consacrée à la diplomatie multilatérale.

Le peuple vénézuélien ne représente pas une menace pour qui que ce soit et ni les sanctions ni leurs répercussions délétères ne forceront le peuple héroïque du Venezuela à renoncer à sa souveraineté ou à son droit de choisir librement son destin sans ingérence étrangère, même au-delà des clivages idéologiques.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Blanchard (Canada) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir invité le Canada à se joindre à ce débat d'aujourd'hui.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je remercie sincèrement la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, de son excellent exposé qui donne à réfléchir.

(l'orateur reprend en français)

Le Canada se réjouit d'avoir l'occasion de discuter du Venezuela devant le Conseil de sécurité. Depuis notre dernière réunion (voir S/PV.8452), la situation au Venezuela n'a fait qu'empirer, et les conséquences sont graves. Le 23 février, les acteurs du régime ont déployé une force mortelle contre leur propre peuple au lieu d'accepter l'aide offerte par les pays voisins. Le Canada présente ses condoléances les plus sincères aux familles des victimes. Nous demandons de nouveau, comme plusieurs l'ont fait aujourd'hui, que ces événements fassent l'objet d'une enquête et que les auteurs de ces actes soient traduits en justice.

Le régime de Nicolás Maduro continue d'entraver l'accès à l'aide humanitaire indispensable aux populations vulnérables du Venezuela. Que ce soit bien clair : le Venezuela est sous le contrôle d'une dictature capable de laisser son peuple mourir de faim au lieu de céder un iota de pouvoir. Fuyant ces conditions, plus de 3,4 millions de personnes ont quitté le Venezuela depuis 2015, auxquelles les pays voisins ont généreusement offert refuge et soutien.

Le 4 février, au cours de la dixième réunion ministérielle du Groupe de Lima, le Canada a annoncé quelque 53 millions de dollars qui serviront au développement, à la stabilisation et à l'aide humanitaire afin d'aider les personnes touchées par la crise qui sévit au Venezuela, notamment les réfugiés, les migrants et les communautés hôtes. Toutefois, malgré les efforts de la communauté internationale, il est clair que la crise qui ne cesse de s'aggraver au Venezuela a des répercussions de plus en plus importantes sur la stabilité et la sécurité régionales.

(l'orateur poursuit en anglais)

19-05543 41/51

Le Groupe de Lima, y compris le Canada et maintenant avec l'entière participation du Gouvernement intérimaire du Venezuela, s'est réuni hier, à Bogota. Nous y avons affirmé que le maintien au pouvoir de Nicolás Maduro et de son régime illégitime représente une menace sans précédent pour la sécurité, la paix, la liberté et la prospérité dans l'ensemble de la région. Nous avons également réitéré notre engagement à agir en faveur d'une transition démocratique et pacifique fondée sur la Constitution vénézuélienne, ainsi que notre rejet de la revendication illégitime du pouvoir par le régime de Maduro.

Soyons clairs. Les élections présidentielles de mai 2018 étaient indubitablement frauduleuses. Lorsque des responsables de l'opposition sont emprisonnés, assignés à résidence ou contraints à l'exil et que les médias ne sont pas en mesure de diffuser librement des informations, on ne peut pas parler d'une élection libre, juste et légitime. C'est une triste parodie; c'est une fraude. Même durant son mandat initial, Nicolás Maduro a exercé la répression, trempé dans la corruption et porté gravement atteinte aux droits de la personne, violant ainsi les droits constitutionnels des citoyens vénézuéliens et dénigrant leurs institutions démocratiques. Les attaques du régime contre la démocratie comprennent l'établissement d'une Assemblée nationale constituante, créée en vue d'usurper les pouvoirs de l'Assemblée nationale élue démocratiquement, en raison de la majorité de l'opposition dans cet organe.

Le régime de Maduro n'a manifestement aucun pouvoir pour gouverner le Venezuela. De concert avec plus de 50 pays démocratiques du monde entier, dont la plupart des pays des Amériques, nous avons reconnu Juan Guaidó comme le Président intérimaire légitime du Venezuela. Cette reconnaissance est strictement fondée sur la propre Constitution du Venezuela.

Le 15 janvier, l'Assemblée nationale élue démocratiquement a déclaré que la présidence avait été usurpée par Nicolás Maduro. Selon l'article 233 de la Constitution vénézuélienne, en l'absence d'un président légitime, Juan Guaidó, à titre de Président de l'Assemblée nationale, doit assumer la fonction de Président par intérim. Le Groupe de Lima appuie son programme visant à déclencher des élections libres et justes dès que possible pour que la démocratie constitutionnelle se rétablisse pacifiquement au Venezuela.

Rappelons-nous que la clause démocratique de la Charte démocratique interaméricaine, signée par Chávez, le Président d'alors, à Québec en 2001, rejetait clairement toute altération ou interruption inconstitutionnelle de l'ordre démocratique. Dans cet esprit, nous répétons que nous prions le régime de Maduro de céder le pouvoir immédiatement. Dix mille Vénézuéliens sont descendus dans la rue ces dernières semaines pour demander un véritable changement. Le Groupe de Lima a exprimé sans équivoque son soutien à l'égard d'une transition pacifique et démocratique au Venezuela, transition qui est déjà en cours, reposant sur la Constitution vénézuélienne, ainsi que son rejet du recours à la force.

Nous exhortons tous les États Membres qui sont en communication avec le régime de Maduro à lui demander instamment de mettre fin à la violence. Les manifestants pacifiques qui demandent des aliments et des médicaments ne devraient pas être exposés au gaz lacrymogène et aux projectiles. En attendant, le Canada soutient le peuple vénézuélien dans sa lutte pacifique pour le respect de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit. Ce sont ces principes que nous avons exprimés dans la Déclaration d'Ottawa pour le Venezuela, et nous encourageons tous les membres présents à entériner ce document qui démontre leur engagement commun.

Nous poursuivrons nos efforts en collaboration avec nos partenaires du Groupe de Lima, par l'intermédiaire du système des Nations Unies et dans d'autres forums multilatéraux. Le Canada invite tous les membres de la communauté internationale à faire de même et à soutenir le peuple vénézuélien, qui cherche à libérer son pays de la dictature de Maduro.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Belize.

M^{me} Young (Belize) (*parle en anglais*): Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance du Conseil de sécurité pour entendre un exposé sur les derniers faits nouveaux en République bolivarienne du Venezuela. Le Belize remercie également le Ministre vénézuélien des relations extérieures de sa participation à cette séance qui contribue à équilibrer le débat.

En tant que pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et membre de la Communauté des Caraïbes, ainsi que de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), le Belize appelle la communauté internationale à faire en sorte que la paix demeure la seule option pour le peuple vénézuélien.

Il y a moins de cinq ans, en 2014, lors du deuxième sommet de la CELAC, les dirigeants de l'Amérique

latine et des Caraïbes ont proclamé notre région zone de paix, fondée sur le respect des principes et règles du droit international, et notamment des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Je tiens à rappeler que, dans cette proclamation, les dirigeants ont exprimé leur engagement permanent en faveur du règlement pacifique des différends dans le but d'éradiquer à jamais l'emploi ou la menace de l'emploi de la force dans notre région, et ont réaffirmé leur ferme attachement, premièrement, à la non-ingérence dans les affaires intérieures de tout État, ainsi qu'aux principes de souveraineté nationale, d'égalité des droits et d'autodétermination des peuples; deuxièmement, à la promotion de la coopération et des relations amicales entre eux et avec les autres pays; et troisièmement, au plein respect du droit inaliénable de chaque État de choisir son système politique, économique, social et culturel comme condition essentielle pour assurer la coexistence pacifique entre les pays. Malgré nos différences dans la région, cette proclamation est plus pertinente aujourd'hui qu'elle ne l'était en 2014.

Le Belize exhorte le Conseil de sécurité, qui est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, à respecter l'engagement pris par nos dirigeants de préserver l'Amérique latine et les Caraïbes en tant que zone de paix et à décourager directement et clairement toute action susceptible de conduire à un affrontement militaire au Venezuela.

Au cours des dernières semaines, la situation humanitaire du peuple vénézuélien a été projetée sur le devant de la scène mondiale et beaucoup de bonnes intentions ont été mobilisées pour lui apporter une aide humanitaire. Dans le même temps, il existe de réelles préoccupations que derrière ces bonnes intentions se dissimulent des objectifs politiques néfastes. C'est pour cette raison que toute aide humanitaire, lorsqu'elle est sollicitée ou accueillie, doit être acheminée par l'intermédiaire d'institutions telles que les organismes des Nations Unies créés à cette fin, ou par d'autres moyens traditionnels d'assistance, tels que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La situation au Venezuela est de toute évidence mauvaise. Le Belize, comme d'autres dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, se sent le devoir d'encourager la prise de mesures rapides en vue de nouer le dialogue et de parvenir à un règlement pacifique. Nous rappelons à cet égard le Mécanisme de Montevideo du 11 février, que le Gouvernement vénézuélien a accueilli favorablement. Le Belize considère que le dialogue

qui permettra de parvenir à un compromis tenant compte de la pluralité politique doit avoir lieu entre le Gouvernement et l'opposition et, surtout, qu'il doit être mené sans l'emploi ou la menace de l'emploi de la force.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Équateur.

M. Gallegos Chiriboga (Équateur) (parle en espagnol): Mon pays remercie la République de Guinée équatoriale d'avoir organisé la présente séance publique pour aborder une fois de plus la grave crise politique, économique, sociale et humanitaire que connaît le Venezuela. Nous remercions également M^{me} Rosemary DiCarlo de l'important exposé qu'elle a présenté au Conseil.

L'Équateur réaffirme que tous les peuples du monde ont droit à la démocratie et que leurs gouvernements ont l'obligation de la promouvoir et de la défendre. De même, nous réaffirmons l'autorité constitutionnelle de l'Assemblée nationale du Venezuela, démocratiquement élue, et notre ferme appui aux mesures prises pour demander l'aide humanitaire internationale, la libération des prisonniers politiques, le gel des avoirs des fonctionnaires gouvernementaux corrompus et la fourniture de garanties aux fonctionnaires civils et militaires qui soutiennent le rétablissement de la démocratie et de l'état de droit au Venezuela.

La conviction de l'Équateur quant à l'urgence de trouver une solution politique, pacifique et démocratique à la crise au Venezuela a été confirmée par les récentes violences visant à bloquer les convois d'aide humanitaire. L'Équateur rejette le recours à la force publique et les agissements des groupes paramilitaires contre les manifestants pacifiques, et déplore les morts et les blessés en leur sein, comme ce fut le cas de Vénézuéliens de la communauté autochtone Pemón.

Des informations indépendantes rendent compte des besoins urgents d'une bonne partie de la population vénézuélienne en médicaments et en nourriture, ainsi que des souffrances résultant de la crise économique et institutionnelle qui a conduit plus de 3 millions de personnes à émigrer. La livraison de biens essentiels à la population ne doit pas être entravée par des blocus ou le recours à la force contre ceux qui veulent en faciliter l'acheminement; au contraire, il est nécessaire de rechercher des canaux de coordination qui y sont propices, en marge de toute considération qui ne soit pas strictement humanitaire.

19-05543 43/51

Les pénuries et les conflits au Venezuela exigent une solution politique immédiate afin d'éviter des effets négatifs supplémentaires pour la population et la région. Des accords urgents sont nécessaires pour aboutir à des élections libres, sans exclusion d'aucune sorte, transparentes, avec des garanties de neutralité des autorités de transition et sous observation internationale, dans le cadre du droit vénézuélien. Seule la légitimité démocratique permettra de garantir la stabilité institutionnelle future du pays et de rétablir l'économie et l'ordre social, tâche qui incombe aux Vénézuéliens et qui requiert l'appui de la communauté internationale.

Notre pays a toujours démontré sa solidarité avec le peuple vénézuélien, et c'est pourquoi nous avons accueilli plus de 240 000 Vénézuéliens sur notre territoire, dont environ 101 000 bénéficient déjà d'un visa de séjour régulier, chiffre qui n'inclut pas ceux qui disposent d'un visa de protection internationale. En outre, les 8 et 9 avril, l'Équateur convoquera la troisième réunion régionale sur le problème créé par la migration de 3 millions de Vénézuéliens, qui servira à structurer un plan de travail conjoint pour résoudre le plus grand problème humanitaire de notre région.

Il convient de noter que l'Équateur est également le pays d'Amérique latine qui compte le plus grand nombre de réfugiés reconnus : 63 537 personnes originaires de plus de 70 pays. Depuis 2016, l'Équateur a reçu un nombre important de demandes de statut de réfugié de la part de citoyens vénézuéliens.

L'Équateur n'est pas favorable à une intervention militaire au Venezuela. La solution à la crise vénézuélienne ne pourra être trouvée que par le dialogue et la concertation. Nous appelons à poursuivre les efforts afin que le Venezuela connaisse une transition pacifique vers la démocratie, protégeant et garantissant l'intégrité, l'exercice et le respect des droits de l'homme de son peuple.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Antigua-et-Barbuda.

M. Thomas (Antigua-et-Barbuda) (parle en anglais): Le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda continue de suivre la situation au Venezuela avec une grande préoccupation et appelle toutes les parties à rester calmes et à se concentrer sur le Mécanisme de Montevideo, qui est facilité par les Gouvernements mexicain et uruguayen et la Communauté des Caraïbes.

Toutes les parties concernées doivent s'abstenir de toute surenchère de rhétorique, qui ne fait que saper les efforts régionaux visant à instaurer la paix.

Comme nous l'avons déjà dit en d'autres occasions, cette question est une source de grave préoccupation pour Antigua-et-Barbuda et tous les pays de notre région. Nous ne saurions trop insister sur l'importance pour notre région de demeurer une zone de paix. Nous avons connu des décennies d'ingérence dans les affaires des pays de notre région qui ont laissé de graves séquelles. Nous ne pouvons et ne devons pas revenir à cette époque. Le règlement des conflits dans les pays est d'abord une question d'affaires intérieures, sans ingérence extérieure, et il s'agit avant tout de trouver des moyens pacifiques de parvenir à des accords pour résoudre les conflits.

Le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda reste préoccupé par les événements de ces derniers jours qui ont fait des victimes innocentes et accru les souffrances humaines, ainsi que par les effets qu'ils ont eus sur des millions de Vénézuéliens, notamment les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants. C'est pourquoi mon gouvernement estime que là où l'aide humanitaire est nécessaire, l'ONU doit toujours faciliter toute forme de distribution et d'appui. La fourniture de l'aide doit être exempte de toute influence politique internationale et doit se faire sans conditions préalables et d'une manière qui soit compatible avec les secours humanitaires internationaux.

Le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda réaffirme qu'en tant qu'États Membres de l'ONU, nous sommes liés par des principes consacrés par le droit international. Ces principes indiquent clairement qu'aucun État ou groupe d'États ne doit s'ingérer dans les affaires intérieures de pays souverains. La Charte des Nations Unies énonce aussi très clairement, au paragraphe 4 de l'Article 2, que

> « les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies ».

Cette règle a été inscrite dans la Charte des Nations Unies pour une bonne raison : empêcher les États de recourir à la force comme ils le souhaitaient, qu'il s'agisse d'une action unilatérale d'un État ou d'une action d'une poignée d'États autosélectionnés. La

diplomatie, le dialogue et les négociations pacifiques doivent toujours être encouragés; et de fait, l'histoire nous a appris que la diplomatie donne de meilleurs résultats. Tout autre processus, y compris l'intervention militaire, sapera la légitimité de l'ONU dans la promotion de la paix et risque de déstabiliser l'ensemble de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, ce qui aurait des effets néfastes pendant de nombreuses années.

Comme nous l'avons déjà dit dans cette salle, toute déclaration unilatérale de soutien à telle ou telle partie au Venezuela est une ingérence flagrante et une intervention non sollicitée dans les affaires intérieures d'un pays souverain. Elle ne fait rien d'autre que miner un processus qui exige une attention urgente, une diplomatie internationale et le respect des processus juridiques au sein de la société. Les sanctions internationales et l'asphyxie des finances internationales d'un pays sont des outils qui ne font que nuire aux personnes les plus vulnérables d'une société. Nous devons cesser la pratique consistant à utiliser comme instruments de guerre les institutions internationales créées pour servir d'instruments de coopération. La loi du plus fort ne saurait être juste.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant d'El Salvador.

M. Escalante Hasbún (El Salvador) (parle en espagnol): C'est un plaisir de voir un pays frère hispanophone présider le Conseil de sécurité en ce mois de février. Je souhaite également la bienvenue au Ministre vénézuélien des relations extérieures.

Nous tenons à réitérer dans cette salle ce qui a déjà été dit au cours du débat organisé le 26 janvier (voir S/PV.8452), il y a un mois exactement, et à faire part de notre profonde préoccupation après les récents événements survenus dans le pays frère du Venezuela, qui ne sont pas propices à la recherche de moyens pacifiques de régler les différends entre les différentes parties concernées, d'autant plus que ces actions alimentent un bras de fer politique continu qui pèse sur la stabilité et le développement du peuple vénézuélien.

Une fois encore, nous nous disons convaincus qu'il appartient au Gouvernement vénézuélien et aux autres forces politiques internes de régler tous les différends par le dialogue mené de manière pacifique par les Vénézuéliens et s'inscrivant dans le cadre de la Constitution et du droit international, avec l'appui de moyens politiques et diplomatiques, sans recourir à la menace ou à l'emploi de la force.

El Salvador, qui est un État responsable, appelle la communauté internationale à garantir le plein respect des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et notamment, nous le savons tous, le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence dans les affaires intérieures et l'interdiction, comme je viens de le dire, du recours à la menace ou à l'emploi de la force. En tant que membres de la communauté internationale, nous devons plaider en faveur d'une solution pacifique par le dialogue, qui est le meilleur moyen de contribuer à surmonter toutes les difficultés auxquelles le Venezuela pourrait être confronté et de contribuer ainsi à des solutions durables et à la paix régionale.

Enfin, le Gouvernement salvadorien exprime une fois de plus son soutien à l'initiative diplomatique que les pays attachés à la paix et à la stabilité de la région s'emploient à promouvoir dans l'espoir de contribuer à trouver une solution politique et pacifique aux différends au Venezuela.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Honduras.

M^{me} **Flores** (Honduras) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat. Le Honduras souscrit à la déclaration du Groupe de Lima, adoptée à Bogota le 25 février.

Nous sommes de tout cœur avec le peuple vénézuélien qui aspire à la liberté, à la démocratie et à la paix. Nous exprimons notre solidarité avec Juan Guaidó, Président intérimaire de la République bolivarienne du Venezuela en vertu de sa Constitution, dans les efforts remarquables qu'il déploie pour apporter une aide humanitaire à tous ceux qui souffrent et pour former un gouvernement de transition, afin d'engager le processus de convocation et d'organisation d'élections libres et régulières. Ce n'est pas une tâche facile dans les conditions actuelles, mais c'est une tâche nécessaire pour que le Venezuela recouvre sa souveraineté et s'acquitte des devoirs et des obligations qui lui incombent en tant que Membre de l'Organisation.

La population vénézuélienne est privée depuis bien trop longtemps de ses droits fondamentaux et est soumise à des actes barbares sous une dictature cruelle. De nombreuses personnes ont perdu la vie, bon nombre d'autres leur voix et leur liberté, et des millions d'autres encore ont fui pour échapper à cette situation infernale. Mais, de nombreuses personnes courageuses et héroïques sont aussi restées, endurant de terribles

19-05543 **45/51**

épreuves. Un pays riche en ressources de toutes sortes est aujourd'hui dévasté et profané.

L'Organisation des États américains (OEA) est un organisme régional et un partenaire stratégique clef de l'ONU, conformément aux dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Le Conseil permanent de l'OEA, à sa réunion extraordinaire du 10 janvier, a adopté une résolution dans laquelle il a décidé « de ne pas reconnaître la légitimité du mandat du régime de Nicolás Maduro à partir du 10 janvier 2019 » et

> « d'exhorter tous les États membres et d'inviter les Observateurs permanents auprès l'OEA à adopter, conformément au droit international et à leur législation nationale, les mesures diplomatiques, politiques, économiques et financières qu'ils considèrent opportunes pour contribuer au rétablissement rapide de l'ordre démocratique au Venezuela ».

En Amérique latine, l'héritage constitutionnel protège les citoyens des régimes tyranniques. Néanmoins, l'ancien Président Nicolás Maduro Moros continue d'usurper les pouvoirs de l'exécutif, sapant l'état de droit et toutes les institutions indépendantes. Le fait de bloquer et d'incendier l'aide humanitaire qui parvient au pays sous forme de nourriture et de médicaments et d'en priver les Vénézuéliens, comme cela s'est produit le 23 février dernier, figurera sur la liste des crimes contre l'humanité après enquête et examen par la Cour pénale internationale.

Le Honduras est favorable à une solution pacifique permettant l'organisation sans retard d'élections. Néanmoins, nous reconnaissons et respectons les pouvoirs et facultés de l'Assemblée nationale et les mécanismes énoncés dans la Constitution vénézuélienne, conformément au rétablissement rapide de la démocratie. Les nombreux actes d'agression contre l'état de droit commis par Nicolás Maduro et ses partisans, notamment les atteintes aux principes d'égalité à l'Assemblée générale et à l'Organisation des Nations Unies, ont des effets considérables au-delà de notre région. Les dynamiques internes du Venezuela sont une source de préoccupation dans le contexte du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et il existe une responsabilité urgente de protéger la population civile innocente face à un conflit imminent.

Enfin, l'Organisation a été créée pour assurer la paix dans le monde et elle doit œuvrer pour prévenir toutes les actions qui remettent en cause sa crédibilité ou qui minent le rôle crucial de l'Organisation des États américains, qui est l'organisation régionale la plus importante des Amériques. La reconstruction d'un Venezuela florissant et prospère, contrôlé par les Vénézuéliens, est possible grâce au rétablissement en temps opportun d'une démocratie fonctionnelle et d'institutions solides, indépendantes et complémentaires.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Panama.

M^{me} **Quiel Murcia** (Panama) (*parle en espagnol*): Un mois après la première séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de la question qui nous réunit aujourd'hui (voir S/PV.8452), il faut signaler que les préoccupations sont encore plus vives, et l'exposé présenté au début de la séance par la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, l'a confirmé.

Les actes de violence continuent de faire des morts et des blessés, et cela s'ajoute aux milliers de Vénézuéliens qui ont été obligés de quitter leur pays à la recherche d'un meilleur sort, du fait de la crise politique, économique et humanitaire qui touche actuellement leur intégrité physique et leur sécurité.

En tant que pays qui promeut le dialogue et la paix et qui a démontré sa vocation humanitaire, le Panama condamne énergiquement l'emploi de la force contre le peuple vénézuélien, la répression des droits de l'homme et tous les actes de violence du week-end dernier qui ont empêché l'accès de l'aide humanitaire, en dépit des besoins évidents de la population. Mon pays, uni aux plus de 50 pays qui ont condamné la continuation d'un régime de facto, a confirmé sa reconnaissance du Président intérimaire du Venezuela, Juan Guaidó, auquel il a exprimé son appui, motivé par son attachement déterminé à la démocratie, à la liberté et à la paix dans ce pays frère.

Ce régime illégitime doit permettre la transition à un processus démocratique qui soit déterminé par des élections justes avec la participation équitable de tous les acteurs politiques et, surtout, qui prévienne de plus grands affrontements au sein du peuple vénézuélien. En tant que pays membre du Groupe de soutien de Lima, le Panama a également lancé un appel au plus haut niveau pour que la crise politique, économique et humanitaire que connaissent plus de 27 millions de Vénézuéliens ne se transforme pas en conflit géopolitique.

L'objectif primordial du consensus international auquel mon pays s'est rallié est uniquement que le

Venezuela puisse reprendre le chemin de la démocratie, de la liberté et de la prospérité de sa population, dans le cadre d'une issue pacifique, sans violence ni emploi de la force, et nous souhaitons donc que le dialogue et la prudence prévalent. Les préoccupations que suscite la situation au Venezuela ont été et continuent d'être incontestables et elles ne sauraient être interprétées, en aucune circonstance, comme étant une ingérence dans les affaires intérieures de ce pays frère. Forts de cette vision, nous souscrivons au contenu de la déclaration du Groupe de soutien Lima publiée hier à Bogota, étant fermement convaincus que les efforts de la communauté internationale en faveur des droits du peuple vénézuélien et du relèvement institutionnel au Venezuela sont également cruciaux pour le développement et la tranquillité de notre région.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole au représentant du Costa Rica.

M. Carazo (Costa Rica) (parle en espagnol): Le Costa Rica vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance et il remercie également M^{me} DiCarlo de son exposé.

Pour trouver une solution à la situation tragique au Venezuela, toutes les options ne sont pas envisageables; je dis bien, toutes les options ne sont pas envisageables. Pour trouver une solution à cette crise, il faut privilégier avant tout le bien-être des Vénézuéliens, et c'est pourquoi le Costa Rica réaffirme son attachement indéfectible aux mécanismes de règlement pacifique des conflits, à la diplomatie et au dialogue en tant qu'instruments fondamentaux, ainsi qu'aux mécanismes du droit international et au multilatéralisme. Notre position a toujours été et sera toujours le rejet ferme de toute action impliquant le recours à la violence, l'emploi de la force ou l'intervention militaire au Venezuela.

Dans cet ordre d'idées, le Costa Rica rejette l'usage de la force et les actes de violence commis ces derniers jours sous l'autorité de Nicolás Maduro, notamment le 23 février, un jour regrettable pour le peuple vénézuélien, qui pâtit actuellement des conséquences les plus graves de ce régime, lesquelles se traduisent par une population qui souffre de la faim, de la pénurie des soins de santé et de l'absence des services d'hygiène les plus élémentaires et qui est privée aujourd'hui des libertés et des droits les plus fondamentaux.

Le Costa Rica demande instamment que soit autorisé l'acheminement sûr et effectif de l'assistance humanitaire, conformément aux principes de l'aide humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance opérationnelle, et qu'elle atteigne les personnes qui en ont le plus besoin actuellement. À cet égard, nous demandons la collaboration des organismes compétents des Nations Unies à ces efforts.

Nous réaffirmons notre préoccupation face à la situation angoissante que connaît le peuple du Venezuela et, surtout, face aux violations des droits de l'homme dans ce pays, qui ont déjà été largement documentées par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et examinées par le Conseil des droits de l'homme. Le Costa Rica n'a cessé d'accompagner la communauté internationale dans les mesures qu'elle a prises à ce sujet et il continuera de le faire.

Nous réaffirmons notre conviction que le règlement de la crise à laquelle est confronté le Venezuela, pays frère, doit être pacifique, démocratique et définie par les Vénézuéliens eux-mêmes. Comme nous l'avons dit précédemment, nous considérons que, pour rétablir l'ordre démocratique et constitutionnel au Venezuela, les élections doivent être libres, équitables, transparentes et ouvertes à la participation de tous les acteurs politiques, prendre en compte tous les secteurs, respecter les normes internationales et être organisées aussitôt que possible. Cela est conforme à la position prise par le Costa Rica de ne pas reconnaître le processus électoral du 20 mai 2018, dont nous réaffirmons qu'il n'a pas respecté les normes de transparence et d'inclusion et qu'il n'a pas bénéficié des garanties et normes internationales nécessaires pour être considéré comme un processus légitime. C'est pourquoi le Costa Rica ne reconnaît pas la légitimité du régime instauré le 10 janvier 2019. Le régime de M. Maduro étant privé de cette capacité démocratique, le Costa Rica reconnaît M. Juan Guaidó en tant que Président intérimaire du Venezuela.

Le Costa Rica entend continuer de participer avec détermination à tous les efforts et toutes les instances propres à ouvrir les contacts entre les parties, en favorisant le rétablissement pacifique de l'ordre constitutionnel au Venezuela et le respect des droits de l'homme, et il invite la communauté internationale à poursuivre et à approfondir les initiatives diplomatiques visant à ouvrir des voies de négociation effectives pour trouver une solution pacifique à la crise du Venezuela.

Le Président (parle en espagnol) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Dominique.

M^{me} Bannis-Roberts (Dominique) (parle en anglais): Je tiens à mon tour à saluer la présence du

19-05543 47/51

Ministre des relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela.

Le Gouvernement du Commonwealth de Dominique exprime une fois de plus sa préoccupation persistante face aux événements survenus en République bolivarienne du Venezuela et à leurs possibles répercussions inquiétantes.

Le Commonwealth de Dominique souscrit également aux sentiments de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dont il se fait l'écho.

Le Commonwealth de Dominique est un fervent partisan du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État souverain. Nous continuons de promouvoir et de défendre le principe énoncé à l'article 21 de la Charte de l'Organisation des États américains, qui affirme l'inviolabilité territoriale des États, ainsi que les principes des droits de l'homme, du droit international et de l'état de droit, le caractère sacré de la souveraineté nationale, et les principes essentiels que sont la paix, le dialogue et l'esprit de compromis, bases indispensables à la préservation de la dignité et de la valeur de la personne humaine.

Nous pensons que, pour régler de manière pacifique et durable la situation en République bolivarienne du Venezuela, il faut instaurer entre toutes les parties un dialogue et une diplomatie constructifs visant à réaffirmer le droit du peuple vénézuélien à la paix et à la démocratie. Tout doit être fait pour contribuer à rétablir la paix, promouvoir la réconciliation et parvenir à régler la situation de manière amiable et durable.

La Dominique appuie et entérine pleinement le Mécanisme de Montevideo, composé de quatre grandes phases : la phase de dialogue, la phase de négociation, la phase d'engagement et la phase de mise en œuvre. La Dominique est fermement convaincue que, sur la base de cette démarche, il sera possible de régler la situation au Venezuela de manière pacifique et durable. Notre région est réputée pour être une zone de paix et toutes les mesures et précautions nécessaires doivent être prises pour veiller à ce qu'elle continue de jouir de la paix et de la tranquillité. La Dominique espère un règlement amiable et durable de la situation.

Le Président (parle en espagnol) : Le Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela a demandé à faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

M. Arreaza (République bolivarienne du Venezuela) (parle en espagnol): Je remercie le Conseil de sécurité de s'être consacré cette après-midi à une question qui mérite l'attention de l'ONU, à savoir l'agression contre le Venezuela.

Je voulais simplement faire un très bref récapitulatif de certains points.

Premièrement, comme on l'a dit à plusieurs reprises ici, durant cette séance où ont été réitérés les thèmes bien établis de l'aide humanitaire, le Gouvernement du Président Maduro collabore avec l'ONU depuis de nombreuses années, mais tout particulièrement depuis quelques temps, du fait de la crise économique provoquée par le blocus criminel imposé à l'économie vénézuélienne. En septembre de l'année dernière, le Président Maduro se trouvait ici, à l'ONU, et il a rencontré personnellement le Secrétaire général António Guterres. Ils ont convenu d'un mécanisme pour intensifier la coopération et recevoir une assistance technique humanitaire, par le biais de l'ONU. Et nous recevons une assistance, comme l'ont dit les Ambassadeurs de la Fédération de Russie et d'autres pays de ma région, par le biais de ce mécanisme élaboré avec l'ONU.

Nous avons également – j'insiste sur ce point – convenu avec l'Union européenne que c'est à travers ce mécanisme, déjà configuré et opérationnel, que l'on pourrait non seulement déclencher l'envoi d'aide au Venezuela, mais aussi, c'est important pour une économie soumise à un blocus comme la nôtre, faciliter l'approvisionnement - les achats -, parce que le problème, dans le cas d'un blocus, c'est que les banques internationales ont tendance à se plier de façon excessive - nos experts appellent cela « overcompliance » – aux sanctions, aux prétendues sanctions qui accompagnent le blocus imposé par les États-Unis, de sorte qu'elles ont peur de traiter avec les institutions vénézuéliennes. C'est aussi le cas des fournisseurs, qui posent des conditions insolites, comme une assurance contre le risque de guerre, ou des prix exorbitants. En outre, il arrive fréquemment que ces transactions n'aboutissent même pas.

C'est ainsi que nous recevons un appui de pays amis et de l'ONU, par le biais de ce mécanisme, que nous avons conçu conjointement avec l'institution multilatérale la plus magnifique qui existe, la plus belle création de l'humanité au XX^e siècle – et pour le XXI^e siècle –, à savoir l'ONU.

Deuxièmement, au terme de la séance d'aujourd'hui, je voudrais souligner que le Venezuela insiste pour que le Conseil de sécurité et les autres organes de l'ONU s'emploient à empêcher une guerre contre mon peuple, contre le Venezuela. Nous savons qu'il existe des capacités suffisantes pour ce faire, ainsi que pour lever le blocus contre mon pays. Ces sanctions ont eu des répercussions sur l'activité au cœur de l'économie vénézuélienne. Elles ont nui à la capacité de notre pays de négocier ses propres obligations et bons du Trésor pour se financer auprès des organismes multilatéraux et elles ont bloqué les fonds vénézuéliens par milliards de dollars - comme nous le disions dans notre première déclaration, le seul coût du blocus s'élève à 30 milliards de dollars mais, en termes d'actifs et de fonds gelés, nous atteignons le double, et si nous faisons une analyse actuarielle de tout ce qui n'est plus produit, de tout ce qui n'est plus exporté et de tout ce qui n'est plus vendu du fait des sanctions, nous arrivons alors à des dizaines et des dizaines et des dizaines de milliards de dollars.

Le Conseil de sécurité et les autres organes de l'ONU devraient également appeler les parties à s'asseoir autour d'une table. Comme nous l'avons dit, nous sommes déjà assis à cette table, nous avons toujours été assis à cette table. Il n'est pas possible de faire de la politique dans une démocratie – qui plus est une révolution démocratique et une démocratie révolutionnaire – si ce n'est en s'asseyant autour d'une table, en particulier avec nos adversaires politiques et avec ceux qui défendent des positions différentes, car c'est précisément là que doit intervenir le dialogue.

Nous devons œuvrer pour la paix, et rejeter toutes les menaces de recours à la force. Malheureusement, la délégation des États-Unis n'exclut pas cette option, pas plus que son président – c'est là la chaîne de commandement dont nous parlions : le Président Trump, le Vice-Président Pence, le Secrétaire d'État Pompeo, le Conseiller à la sécurité nationale Bolton, les membres du Congrès, comme Marco Rubio, et M. Elliott Abrams, qui s'insère lui aussi dans cette chaîne de commandement, aucun d'entre eux n'exclut la possibilité de livrer la guerre au Venezuela.

Je pense que le Conseil de sécurité devrait faire en sorte que les États-Unis, qui, s'ils veulent être État Membre de l'ONU, doivent respecter la Charte des Nations Unies, écartent l'emploi et la menace de la force. Dans le cas contraire, pourquoi sont-ils État Membre de l'ONU? Le paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies est très clair. Certes, les États-Unis enfreignent d'autres principes consacrés dans la Charte, comme la non-ingérence, mais violer l'article concernant le recours à la force est très dangereux, et c'est pourquoi nous insistons là-dessus. Les États-Unis ont une obligation.

Dans les coulisses, on nous a dit que la délégation russe, effectivement, avait présenté un projet de résolution très simple appelant les parties au Venezuela à se réunir autour d'une table pour dialoguer, mais que la délégation des États-Unis l'avait catégoriquement rejeté. J'espère que les membres du Conseil auront noté le manque de volonté de cette délégation. Tous les membres de l'ONU doivent s'acquitter d'une obligation de dialoguer et de s'opposer à l'usage de la force – en premier lieu les membres du Conseil de sécurité, et surtout les membres permanents du Conseil de sécurité. Nous avons donc là un comportement très irrégulier, contraire aux principes de l'ONU, chez l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Nous demandons que cette situation soit corrigée. Il est important de la corriger.

Enfin, je remercie ma région d'Amérique latine et des Caraïbes, et tous ses membres sans exception, y compris ceux qui ont des désaccords avec le Venezuela, de leur participation à la présente séance et d'avoir écarté le recours à la force et à la menace d'une intervention militaire pour régler la crise institutionnelle dans mon pays, en dépit de l'opposition des États-Unis. Il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. C'est une victoire pour notre région, qui, par un décret de son organe régional, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, est devenue une zone de paix en 2014.

En résumé, nous pouvons dire qu'il importe d'éviter la guerre et les blocus qui font souffrir les peuples et que nous devons protéger la paix. Nous estimons que la présente séance, en dépit de qui a demandé sa tenue, est une immense victoire pour la paix et que nous devons continuer d'avancer dans cette direction.

Le Président (parle en espagnol): Le représentant du Pérou a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (parle en espagnol): Nous n'avions pas l'intention de prendre de nouveau la parole, étant donné l'heure tardive. Nous avons écouté diverses positions, notamment la version des faits présentée par M. Arreaza, avec laquelle nous sommes en profond désaccord. Le seul point sur lequel nous sommes d'accord avec lui est que tous les pays d'Amérique latine

19-05543 **49/51**

représentés ici, et plusieurs autres pays, ont pris clairement position contre l'emploi de la force. Nous avons cependant tenu à prendre la parole parce que nous estimons qu'en dépit des nombreuses questions qu'il a abordées, il a omis un sujet essentiel.

Un élément central mentionné par un grand nombre des participants est l'exode de Vénézuéliens observé ces dernières années, le plus grave de l'histoire de la région. Nous regrettons profondément qu'il n'ait pas eu une parole d'excuse ou de préoccupation en ce qui concerne la situation de ses compatriotes dans toute la région. En effet, 3,4 millions de citoyens vénézuéliens ont abandonné leur pays, et le Pérou en a accueilli 700 000. Lima se trouve à 4300 kilomètres de Caracas. Comment 700 000 personnes ont-elles pu parcourir cette distance, par la route, dans des conditions extrêmement précaires? C'est forcément à cause du désastre économique provoqué par le régime et sa répression, mais nous pensons que c'est essentiellement parce que ces personnes ont perdu tout espoir que cette situation pourrait un jour changer. Malheureusement, les élections, qui ont fait l'objet de discussions approfondies, ne leur ont donné aucun espoir.

C'est pour cela que nous avons créé le Groupe de soutien de Lima et que nous avons proposé des mesures politiques et diplomatiques afin de régler cette situation et de rétablir la diplomatie au Venezuela.

- Le Président (parle en espagnol): Le Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela souhaite faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.
- M. Arreaza (République bolivarienne du Venezuela) (parle en espagnol): Nous n'avions pas l'intention de prendre de nouveau la parole. Ce que vivent tous les Vénézuéliens et toutes les Vénézuéliennes nous attriste, évidemment: nous nous soucions de leur situation et de [leur bien-être]. Près de 6 millions de Colombiens vivent au Venezuela. Nous les aimons, nous les apprécions et nous les avons accueillis à bras ouverts. L'année dernière, nous avons accueilli un peu plus de 100 000 Colombiens, qui continuent d'affluer du fait de la situation dans leur pays, que nous connaissons tous. Près d'un million d'Équatoriens et de Péruviens vivent dans notre pays. Ils sont les bienvenus, et nous les voulons dans notre pays.

Nous avons envoyé plusieurs notes diplomatiques aux Ministères des relations extérieures des pays qui reçoivent des Vénézuéliens pour leur demander de nous fournir des données précises sur le nombre de personnes accueillies, car ce chiffre de 3 millions de personnes est totalement absurde et ne correspond pas à la réalité, même s'il y a effectivement un phénomène migratoire. Comment pourrait-il ne pas y avoir d'émigration d'un pays soumis depuis quatre ans à un blocus économique, dont l'objectif est de faire souffrir la population? Les porte-paroles des États-Unis l'ont dit : leur intention est d'asphyxier le peuple vénézuélien pour provoquer un changement de régime.

À cet égard, il convient de mentionner la récente décision prise par le Gouvernement péruvien de ne pas reconnaître le personnel diplomatique vénézuélien. En quoi cela aide-t-il à protéger les Vénézuéliens qui vivent au Pérou? Cette décision semble contradictoire. Je demande que les Ministères des relations extérieures du Venezuela, du Pérou, du Chili et de l'Équateur se réunissent de bonne foi pour collecter des informations sur ces personnes et les endroits où elles se trouvent afin que nous puissions répondre pleinement aux besoins des Vénézuéliens qui ont quitté notre pays.

- Le Président (parle en espagnol): Le représentant de la Fédération de Russie a demandé à faire une nouvelle déclaration.
- M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (parle en russe): Je ne vais pas prendre beaucoup de temps, mais après ce qu'a dit le Ministre des relations extérieures du Venezuela, j'informe le Conseil que dans le courant de la présente séance, la délégation des États-Unis est parvenue à tuer notre proposition de déclaration en présentant des amendements, notamment un condamnant le Gouvernement Maduro. Il est clair que l'approche suivie par les États-Unis concernant Haïti n'est pas adaptée au Venezuela. Cela reflète clairement une politique du deux poids, deux mesures.
- Le Président (parle en espagnol) : Le représentant des États-Unis a demandé à faire une nouvelle déclaration.
- **M.** Ordeman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je suis désolé de prendre la parole à cette heure tardive, mais j'estime que je n'ai pas le choix.

Nous avons examiné une déclaration proposée par la Fédération de Russie. Nous espérions qu'elle rendrait compte de la situation sur le terrain, plutôt que d'appliquer une approche utilisée pour Haïti. Avec ces considérations à l'esprit, nous espérions indiquer que Maduro avait eu de nombreuses possibilités de participer de bonne foi aux efforts visant à régler les problèmes

politiques et socioéconomiques du Venezuela et qu'il en avait systématiquement profité pour consolider le pouvoir de son régime, au détriment du peuple vénézuélien. Nous aurions donc souhaité que le Conseil de sécurité souligne l'importance d'un véritable processus démocratique et la nécessité qu'il puisse se poursuivre.

Le Président (parle en espagnol) : Le Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela souhaite faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

M. Arreaza (République bolivarienne du Venezuela) (parle en espagnol): Je m'excuse une fois de plus, mais tout ce que nous demandons à la délégation des États-Unis est d'honorer ses obligations, qui sont clairement énoncées dans la Charte des Nations Unies. Nous n'avons pas besoin d'une résolution ou d'une déclaration. Nous souhaitons simplement que les États-Unis rejettent et écartent la possibilité du recours à la force contre le peuple vénézuélien.

La séance est levée à 20 heures.

19-05543 51/51